

ROCAMAT S.A.
58 Quai de la Marine
93450 L'ILE-SAINT-DENIS
RCS Bobigny B 572 086 577

Rapport financier annuel

ROCAMAT S.A.

2010

Rocamat

Société Anonyme au capital de 10.095.237 Euros

Siège social : 58 Quai de la Marine – 93450 L'ILE SAINT DENIS

572 086 577 R.C.S. BOBIGNY

Attestation du rapport financier annuel au titre de l'exercice 2010

Je soussigné Philippe Karmin, Président Directeur Général de la société Rocamat, atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 1 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Monsieur Philippe Karmin
Président Directeur Général

ROCAMAT

Société anonyme au capital de 10.095.237 euros
Siège social : 58 Quai de la Marine - 93450 L'Ile Saint-Denis
572 086 577 R.C.S. BOBIGNY

<p style="text-align: center;">RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010.</p>
--

1 - ACTIVITE DU GROUPE ET FAITS MARQUANTS

Le Groupe ROCAMAT est spécialisé dans l'extraction et la transformation de pierres naturelles à destination de la construction.

Il opère environ cinquante carrières, dont 30 de pierres calcaires au travers de sa structure ROCAMAT située en France et 20, principalement de granit et de marbre, au travers de sa filiale POLYCOR implantée au Canada et aux Etats-Unis.

Les pierres calcaires extraites en France sont transformées dans 5 usines et 2 marbreries. Les pierres nord américaines sont transformées dans 4 usines au Canada et 1 aux Etats-Unis.

Les grands donneurs d'ordres de ROCAMAT sont les grandes entreprises du BTP, les collectivités territoriales, les monuments historiques, les architectes ainsi que les acteurs de la filière pierre.

POLYCOR adresse la clientèle des transformateurs chinois, des distributeurs nord américains de tranches de granit et de marbre ainsi que l'ensemble des donneurs d'ordre en matière de projets (rénovation, immobilier commercial, infrastructures (bordures et aménagement urbain)).

Faits marquants de l'année 2010 :

Les principaux faits marquants de l'année 2010 sont :

Pour l'ensemble du groupe :

- Une très nette amélioration des résultats par rapport à l'année précédente.
Le résultat opérationnel courant progresse de 3.2 M€ et l'EBITDA de 3.5 M€.
A fin 2010, le Groupe consolidé a retrouvé une rentabilité positive à l'EBITDA de 4.3 % du chiffre d'affaires à comparer à la légère perte de -0.1% du chiffre d'affaires à fin 2009.
- Le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 1.4% à 79.3 millions d'euros contre 78.2 millions d'euros en 2009.
A taux de change constant, le niveau d'activité demeure en recul de -5% par rapport à l'année précédente.

Au niveau de ROCAMAT :

- La poursuite des mesures de réduction des coûts ainsi que les efforts d'amélioration de la performance opérationnelle ont plus que compensé les effets de la baisse d'activité. Le résultat opérationnel courant progresse ainsi de 2.6 M€.
- Le renouvellement par les Banques au 30 juin 2010 de la totalité des financements court terme consentis pour un montant équivalent de 2 975 milliers d'euros.
Le renouvellement au 30 juin 2010 des lignes de caution (marchés et remise en état des carrières) pour un montant équivalent de 8 251 milliers d'euros.
- La cession en mai 2010 des bâtiments de l'agence commerciale de Soyaux pour 575 milliers d'euros;
La cession d'une partie du site de Buxy en avril 2010 pour 100 milliers d'euros;
La cession de l'immobilier de l'agence de Nantes en octobre 2010 ainsi que de la partie de son fonds de commerce périphérique au cœur de métier du groupe pour 1 263 milliers d'euros.

Au niveau de POLYCOR :

- L'acquisition en juin 2010 des actifs de la société VETRAZZO (procédés de fabrication, brevets, équipements, et éléments de BFR). Cette activité qui consiste en la fabrication de tranches réalisées à base de verre recyclé a été relocalisée sur le site de Géorgie, aux Etats-Unis.
La juste valeur des actifs acquis représente € 1 184 milliers (€ 961 milliers selon la première estimation effectuée au 30 juin 2010) et la juste valeur des passifs pris en charge s'élève à € 260 milliers à la date d'acquisition. Une partie du prix d'acquisition est conditionnée, et basée sur des commissions sur les ventes des 10 prochaines années, calculées aux taux convenus entre les parties. Ce complément de prix a été estimé à € 633 milliers au 31 décembre 2010 (€ 411 milliers € selon la première estimation effectuée au 30 juin 2010).

La comptabilisation de cette opération, conclue à des conditions avantageuses, s'est traduite par la constatation au 30 juin 2010 d'un badwill de € 136 milliers enregistré au sein des « autres produits opérationnels », montant inchangé au 31 décembre 2010 après ajustements des justes valeurs des actifs acquis et des passifs pris en charge. Les ajustements effectués ont permis de refléter les informations complémentaires obtenues depuis le 30 juin 2010, comme le prévoit la norme IFRS 3R.

Cette nouvelle activité pour le groupe a contribué à hauteur de € 190 milliers au résultat de la période

- La cession de Colorado Stone Quarry, cédée au 4^{ème} trimestre 2010, dont l'exploitation avait été arrêtée en 2009.
Le 15 octobre 2010, les actions en circulation de la filiale ont été cédées pour \$US 4 701 milliers, payable par mensualités variables de janvier 2011 à décembre 2013 pour partie (\$US 918 milliers). Le solde est payable au choix de l'acquéreur soit comptant en décembre 2013 (\$US 3 762 milliers) soit par un montant fixe versé en décembre 2013 et 60 mensualités s'étalant de janvier 2014 à décembre 2018 (\$US 4 762 milliers).. Le prix de vente à recevoir s'établit à \$US 3 730 milliers au 31 décembre 2010, déterminé en tenant compte d'un taux d'actualisation de 8%. Au 31 décembre 2010, le solde de prix de vente encaissable à court terme s'élève à \$US 226 milliers et le solde de prix de vente encaissable à long terme s'élève à \$US 3 503 milliers.

2 - PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE POUR L'EXERCICE 2010.

Les données relatives à l'année 2009 sont des données retraitées et corrigées (voir états financiers consolidés).

2.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe consolidé s'établit à 79.3 millions d'euros. Il progresse de 1.4% sur l'ensemble de l'exercice, et de 6.9 % sur le seul 4^{ème} trimestre.

A taux de change constant, le chiffre d'affaires a baissé de 5.0% sur l'ensemble de l'exercice. Il est resté stable à -0.1% sur le 4^{ème} trimestre.

En millions d'euros	2009	2010	Variation	Change	Activité
Rocamat	47,1	43,2	(4,0)		(4,0)
Polycor	31,1	36,1	5,0	4,2	0,8
Total	78,2	79,3	1,1	4,2	(3,2)

ROCAMAT :

Le chiffre d'affaires recule de 4 millions d'euros soit -8.4% par rapport à l'exercice 2009. Cette baisse d'activité est légèrement supérieure aux -5% qui avaient été anticipés.

Outre la conjoncture qui est demeurée défavorable, les principaux facteurs d'explication sont :

- Un carnet de commandes de début d'année inférieur de 2.5 millions d'euros,
- Une modification du périmètre avec la cession de l'agence de Nantes au 4^{ème} trimestre 2010,
- L'impact de la réorganisation des ventes du groupe en Amérique du Nord.
POLYCOR assume désormais la commercialisation de Rocamat sur cette zone géographique moyennant un partage de marge et donc une réduction de la facturation de Rocamat,
- Plusieurs reports de chantier en fin d'année du fait des intempéries.

POLYCOR :

Le chiffre d'affaires POLYCOR progresse de 16% d'une année sur l'autre. Hors impact de change, il demeure quasi stable par rapport à 2009. L'activité 2010 a surtout été marquée par :

- Une forte baisse de l'activité Projets, provenant à la fois de la faiblesse du carnet de commandes en début d'année et de la conjoncture extrêmement dégradée dans le secteur de la construction en Amérique du Nord,
- Une progression des autres secteurs d'activité du groupe qui a permis de compenser ce déficit de facturation.

2.2. Répartition géographique

En %	2009	2010
France	49%	44%
Amérique du Nord	38%	42%
Autres pays	13%	15%
Total	100%	100%

Les ventes hors France ont progressé. Elles représentent 57% du chiffre d'affaires total en 2010 contre 51% en 2009.

2.3. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant consolidé du groupe s'établit à -2.5 millions d'euros en 2010 contre -5.8 millions d'euros en 2009. Il s'améliore donc de +3.3 millions d'euros par rapport à l'année précédente.

La contribution au résultat opérationnel courant du groupe de ROCAMAT et POLYCOR s'établit comme suit :

Résultat opérationnel courant					
En millions d'euros	2009	2010	Variation	Change	Activité
Rocamat	-6,4	-3,8	2,6		2,6
Polycor	0,7	1,3	0,6	0,2	0,4
Total	-5,8	-2,5	3,2	0,2	3,0

ROCAMAT :

Malgré la baisse du chiffre d'affaires, ROCAMAT engrange le résultat de ses efforts pour améliorer la rentabilité du groupe. Le résultat opérationnel courant progresse de 2.6 millions d'euros passant de -6.4 millions d'euros en 2009 à -3.8 millions d'euros en 2010.

POLYCOR :

Dans un contexte économique plutôt dégradé, POLYCOR a maintenu son niveau de rentabilité par rapport à 2009. Du fait de l'impact du change, sa contribution au résultat opérationnel courant du groupe progresse significativement, passant de +0.7 millions d'euros en 2009 à +1.3 millions d'euros en 2010.

2.4 Tableau de financement

L'EBITDA du Groupe s'établit à +3.4 millions d'euros en 2010 soit 4.3% du chiffre d'affaires consolidé contre -0.1 million d'euros en 2009. Il progresse donc de 3.5 millions d'euros par rapport à l'année précédente.

La contribution à l'EBITDA consolidé du groupe de ROCAMAT et POLYCOR pour les exercices 2009 et 2010 s'établit comme suit :

En millions d'euros	ROCAMAT CONSOLIDÉ		ROCAMAT		POLYCOR	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Résultat opérationnel courant	-5,8	-2,5	-6,4	-3,8	0,7	1,3
Dotations aux amortissements	4,8	5,2	3,0	2,8	1,7	2,4
Dotations aux provisions	0,9	0,8	0,2	0,0	0,8	0,8
EBITDA	-0,1	3,4	-3,3	-1,1	3,2	4,5
% DU Chiffre d'affaires	-0,1%	4,3%	-6,9%	-2,5%	10,2%	12,6%

Il est à noter que du fait de la réorganisation commerciale du groupe en Amérique du Nord qui a conduit ROCAMAT à confier la commercialisation de ses produits à POLYCOR, l'EBITDA consolidé de ROCAMAT en 2010 est dégradé de 0.2 millions d'euros correspondant à l'élimination des opérations inter-compagnies. Sans cette élimination, l'EBITDA de ROCAMAT s'établit à -0.9 millions d'euros contre -3.3 millions d'euros en 2009.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation s'établissent à +1.4 millions d'euros en 2010 contre -0.5 millions en 2009.

En millions d'euros	ROCAMAT CONSOLIDE		ROCAMAT		POLYCOR	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010
EBITDA	-0,1	3,4	-3,3	-1,1	3,2	4,5
Autres prod. et charg. opérationnelles	-0,6	-0,2	-0,5	1,0	0,0	-1,2
Intérêts payés	-2,7	-2,9	-0,9	-0,9	-1,8	-2,0
Impôts payés	0,3	-0,7	0,6	0,0	-0,4	-0,7
Variation du BFR	2,6	1,7	0,0	2,7	2,6	-1,0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	-0,5	1,4	-4,1	1,7	3,6	-0,3

2.5 Financement et structure financière

Financement et structure financière

En millions d'euros	ROCAMAT CONSOLIDE		ROCAMAT		POLYCOR	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Capitaux propres + prêts et avances actionnaires	28,0	26,1	29,8	26,7	-1,7	-0,6
Dettes financières à moyen et long terme	27,5	29,7	7,0	5,4	20,4	24,4
Dettes financières nettes à court terme	8,6	9,8	3,3	3,3	5,2	6,6
Endettement financier net (avec trésorerie et dépôt d'affacturage)	36,0	39,6	10,4	8,6	25,7	30,9
EBITDA	-0,1	3,4	-3,3	-1,1	3,2	4,5
En multiple d'EBITDA	NA	11,5	NA	NA	8,1	6,8

L'endettement financier net du Groupe a augmenté de 3.8 millions d'euros dont 3.4 millions d'euros correspondant aux écarts de conversion.

L'endettement financier net de ROCAMAT diminue de 1.7 millions d'euros.

L'endettement financier net de POLYCOR augmente de 5.2 millions d'euros dont 3.4 millions correspondant aux écarts de conversion.

Les contrats financiers du Groupe ROCAMAT incluent des engagements en termes de ratios financiers renégociés en 2009 (cf. note n°22 sur les dettes financières de l'annexe des comptes consolidés).

2.6 Faits exceptionnels et litiges

Les litiges connus à ce jour par la société ROCAMAT ou le Groupe ont été provisionnés dans les comptes. Il s'agit de litiges divers avec des clients, salariés ou autres tiers dont les montants individuels ne sont pas significatifs.

A la connaissance de la société et du groupe, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.

Risque de taux

Le groupe ROCAMAT a l'obligation de couvrir au moins 66 % des intérêts financiers à taux variables de sa dette long terme par des instruments de taux, afin de limiter son exposition à une remontée des taux d'intérêts.

L'ensemble des opérations de taux géré directement par la direction générale et financière du groupe respecte cette obligation.

Risque pays

Le Groupe est présent aux Etats-Unis et au Canada, pays ne présentant pas de risques particuliers d'instabilité politique.

Risque de change

Le groupe Polycor a souscrit des contrats de change à terme destinés à se couvrir contre les variations USD/CAD et contre les variations EUR/CAD sur ses flux d'encaissement.

Le groupe Rocamat a souscrit également des contrats de change à terme destinés à se couvrir contre les variations EUR/USD sur ses flux d'encaissement.

Risque de dépendance clients/fournisseurs

a) Dépendance clients

- Le risque de dépendance du Groupe ROCAMAT vis-à-vis d'un ou plusieurs clients est extrêmement faible :

Le Groupe ROCAMAT commerce chaque année avec plus de 5 200 clients dont environ 300 à l'exportation.

Les 10 plus gros clients représentent 13 % du CA. Aucun client régulier ne représente plus de 2% du CA annuel du groupe.

b) Dépendance Fournisseurs

- Le risque de dépendance du Groupe ROCAMAT vis-à-vis d'un fournisseur de pierre calcaire granit et marbre est faible. ROCAMAT et POLYCOR extraient de leurs carrières l'essentiel des matières premières nécessaires à l'alimentation de leurs unités de fabrication.

3 - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2010 le groupe POLYCOR a réalisé des travaux de recherche et développement.

Le coût non significatif est enregistré dans les charges d'exploitation.

4 - EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'événements importants postérieurs à la clôture du 31 décembre 2010.

5 - PLAN D' ACTIONS ET CHANTIERS EN COURS 2010 / 2011

Les actions menées en 2010 conformément à la stratégie définie fin 2009 ont contribué à l'amélioration très nette des résultats du Groupe.

La Direction a donc décidé de poursuivre et d'amplifier sur 2011 cette stratégie industrielle et commerciale :

- renforcement de ROCAMAT dans ses principaux bassins en Bourgogne, Charente et Oise
Les carrières sont les principaux actifs de ROCAMAT qui souhaite renforcer son emprise foncière dans les zones où sa présence est historiquement représentative.

- développement de synergies entre ROCAMAT et POLYCOR :
Les deux groupes ont des produits complémentaires et ils opèrent dans des zones géographiques différentes. Il est également possible de généraliser les bonnes pratiques en matière d'exploitation de gisements, d'organisation et d'innovation.
- mise en œuvre d'une politique de valorisation et de distribution des co-produits issus des pierres dimensionnelles où les ressources se révèlent importantes.
- Réorganisation opérationnelle afin de recentrer ROCAMAT sur son véritable cœur de métier qui est l'exploitation de carrières.

6 - CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

Les informations prévues aux articles R.225-104 et R.225-105 du Code de commerce sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité du groupe font l'objet d'un rapport sur le "développement durable" annexé au présent rapport.

7 - ACTIVITE DE ROCAMAT S.A. DURANT L'EXERCICE 2010 ET RESULTAT

Il s'agit de commenter l'activité et les résultats de la société de tête du groupe Rocamat.

ROCAMAT SA n'a pas d'activité industrielle ou commerciale. Ses revenus sont composés essentiellement des redevances facturées à ses filiales pour des prestations de location gérance du fond de commerce et des frais d'assistance administratives et commerciales.

Son chiffre d'affaires s'élève à 4.0 millions d'euros en 2010 contre 4.1 millions d'euros en 2009.

La société reçoit sa part du résultat positif ou négatif des filiales à statut de société en nom collectif ou de société civile qui, selon une disposition de leurs statuts, répartissent automatiquement leur résultat entre leurs associés dès la date de clôture de chaque exercice.

Avant transfert des résultats de ces filiales, le résultat net de ROCAMAT SA est de 1.8 millions d'euros contre 0.8 millions d'euros en 2009. Le résultat transféré des filiales s'établit à -4.2 millions en 2010 contre -7.2 millions d'euros en 2009.

Le tableau ci-dessous présente le résultat transféré par filiale :

En millions d'euros	2009	2010
Granit	-0,4	-0,3
Rocamat foncier	0,4	0,3
Rocamat pierre naturelle	-7,5	-4,4
La pierre foncière	0,2	0,2
Total résultat transféré	-7,2	-4,2

Le résultat financier de la société intègre cette année la reprise de provisions pour perte de change sur le prêt POLYCOR à hauteur de 0.4 millions d'euros.

Le tableau de variation des capitaux propres est intégré dans l'annexe aux comptes sociaux.

Au présent rapport, est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Le montant des amortissements excédentaires (visés à l'article 39-4 du Code général des impôts) et autres amortissements non déductibles fiscalement au titre de l'exercice 2010 est de 1 531 euros.

8 - APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Nous vous avons présenté les comptes annuels de ROCAMAT S.A. et les comptes consolidés du Groupe ROCAMAT et vos Commissaires aux Comptes ont relaté dans leur rapport général l'accomplissement de leur mission. Nous soumettons ces comptes à votre approbation.

9 - AFFECTATION DU RESULTAT DE ROCAMAT SA

L'exercice écoulé se traduit par une perte d'un montant de (2 355 909,83) euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

perte nette comptable	(2 355 909,83) €
laquelle est affectée au poste	
« <i>Report à Nouveau</i> » au passif du bilan.	

Après cette affectation le poste "Report à Nouveau " s'élève à	(6 995 420,97) €
--	------------------

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts telles que modifiées par la Loi de Finances pour 2006 du 30 décembre 2005 n°2005-1719, nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

10 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les principaux éléments financiers de chaque filiale sont donnés dans l'annexe aux comptes sociaux.

Société	Pays	Méthode	31-déc 2010	31-déc 2009
Secteur Rocamat France				
ROCAMAT SA	France	Société Mère	Société Mère	Société Mère
Rocamat Pierre Naturelle Snc	France	Globale	100%	100%
Lithos Pierre Naturelle Sarl	France	Globale	100%	100%
Granit Industrie Snc	France	Globale	100%	100%
Cominex Sa	Luxembourg	Globale	100%	100%
Rocamat Services (Anc.Cominex Snc)	France	Globale	100%	100%
Rocamat Benelux	Belgique	Globale	100%	100%
Société Civile Rocamat Foncier	France	Globale	100%	100%
Sci La Pierre Foncière	France	Globale	100%	100%
Lardet Sa	France	Globale	100%	65%
Rocamat US	Etats-Unis	Globale	100%	100%
Rocamat Shanghai (arrêt d'activité 2010)	Chine	Globale	100%	100%
Société des Carrières des Haies Sarl	France	Equivalence	50%	50%
Secteur Polycor Canada				
Polycor inc. (société mère du groupe Polycor)	Canada	Globale	100%	100%
Bordures Polycor Inc.	Canada	Globale	100%	100%
Carrières Polycor Inc.	Canada	Globale	100%	100%
Tranches Polycor Inc.	Canada	Globale	100%	100%
Polycor Granite Bussière Inc.	Canada	Globale	100%	100%
Polycor Stone Corporation	Etats-Unis	Globale	100%	100%
Tuiles Polycor Inc.	Canada	Globale	100%	100%
Polycor U.S. Inc. (participation détenue par Carrières Polycor)	Etats-Unis	Globale	100%	100%
Québec Inc	Canada	Globale	100%	-
Polycor Vetrazzo Inc. (acquisition 2010)	Etats-Unis	Globale	100%	100%
Georgia Stone Quarries Inc.	Etats-Unis	Globale	100%	100%
Georgia Architectural Stone Inc.	Etats-Unis	Globale	100%	100%
Colorado Stone Quarries Inc. (cession 2010)	Etats-Unis	Globale	100%	100%

Prises de participations significatives au cours de l'exercice écoulé

La société Rocamat SA a racheté 35% des actions de la société Lardet dont elle détenait 65%. Elle détient donc 100% de cette société à fin 2010.

Régularisation des participations croisées

Au 31 décembre 2010, la société ROCAMAT SA détient 100% des actions de la société LARDET contre 65% au 31 décembre 2009.

Information sur les délais de règlement fournisseurs

Balance Fournisseurs								
	Balance			Répartition des échus hors Groupe				Non échus
	total	groupe	hors groupe	< 3 mois	3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Au 31-12-2010	547 128	25 879	521 248	460 689	0	5 384	0	55 175
Rappel 31-12-2009	269 922	187 438	82 484	40 074	6 151	-497		37 756

Le solde 2010 inclut des factures de la holding Rocafin d'Assistance et d'intérêt sur compte courant pour un montant de 252 194.14 Euros contre 62 450.40 Euros en 2009.

11 - INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE ROCAMAT SA

Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

En application de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous communiquons en annexe 1 au présent rapport la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice écoulé.

Rémunération des mandataires sociaux

Aucune rémunération n'a été perçue par les mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé.

Rémunérations perçues par les mandataires sociaux de la part des sociétés contrôlées ou qui la contrôlent

Monsieur Philippe KARMIN, bénéficie d'un contrat de travail au sein de la société ROCAFIN. Sa rémunération en exécution de ce contrat de travail est mentionnée dans le tableau ci-dessous :

En Euros	Rémunération brute				Autres
	Fixe	Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	
Monsieur Philippe KARMIN	250 008	-	-	-	-

Engagements de toute nature pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux

Aucun engagement de ce type n'a été pris par la Société au cours de l'exercice écoulé.

Opérations supérieures à 5.000 euros réalisées sur les titres de la société par les dirigeants, les hauts responsables et les personnes qui leurs sont liées

Néant.

12 - CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225-38 ET L.225-42 DU CODE DE COMMERCE

1. Autorisée par le Conseil D'administration SUR L'EXERCICE 2010

Avec la société ROCAFIN S.A.S.

Convention d'assistance.

Le 30 avril 2010 ROCAFIN a signé un avenant à la convention d'assistance du 10 novembre 2005.

Cet avenant signé avec sa filiale ROCAMAT SA prévoit la facturation d'un montant forfaitaire annuel de 860 000 euros payable trimestriellement à terme échu et révisable chaque année en fonction des coûts réellement supportés.

Le montant des facturations relatives à l'exercice 2010 s'élève à 491 943 €. Il inclut un avoir de 168 057 € au titre de l'exercice 2009.

Avec les sociétés du groupe, filiales de ROCAMAT SA,

Location gérance.

ROCAMAT SA a signé le 30 avril 2010 un avenant aux contrats de location gérance conclus en 1997 et modifiés en 1999 avec ROCAMAT PIERRE NATURELLE.

Dans un souci de simplification du calcul de cette prestation, l'avenant prévoit la facturation d'un montant forfaitaire annuel de 920 000€ payable trimestriellement à terme échu et révisable chaque année.

Convention d'assistance ROCAMAT.

ROCAMAT SA a signé le 30 avril 2010 une nouvelle convention d'assistance avec ses filiales qui se traduit par la facturation de ses prestations à concurrence de 2% du chiffre d'affaires hors groupe de chaque société bénéficiaire auquel s'ajoute un forfait annuel de 2 100 000€ pour la société Rocamat Pierre Naturelle eu égard à la taille, à la diversité et à la complexité des questions à traiter.

Ces factures sont établies trimestriellement et payable à terme échu et révisable chaque année en fonction des coûts réellement supportés.

Convention multilatérale de trésorerie.

ROCAMAT SA a signé le 30 avril 2010 un avenant à la convention multilatérale de trésorerie du 2 janvier 2006 qui lui transfère la qualité de mandataire à la présente convention suite à fusion absorption réalisée sur PROMOPIERRE au mois de mai 2007.

2. APPROUVES LORS D'EXERCICES ANTERIEURS SE POURSUIVANT SUR LE PRESENT EXERCICE

Avec la société ROCAFIN III S.A.S.

Suite au protocole de conciliation du 26 mai 2009 homologué par le Tribunal de Commerce de Bobigny en date du 02 juin 2009 et en vue de la restructuration de la dette du groupe ROCAMAT, une convention de compte courant avait été mise en place pour un montant de 1 500 000 €. Le montant des intérêts produits au cours de l'exercice 2010 est de 212 702 €.

Avec la société POLYCOR Inc,

Par autorisation du conseil d'administration du 18 septembre 2007, dans le cadre de l'augmentation de capital de ROCAMAT SA, un prêt de 8 076 191 € de cette dernière a été octroyé à POLYCOR, approuvé par l'assemblée générale du 10 août 2007. Un remboursement de 1 500 000 € a été effectué par Polycor le 19 mars 2009. Le solde au 31 décembre 2010 est de 8 275 629 € après impact du taux de change. Les intérêts au titre de l'année 2010 s'élèvent à 276 739 €.

Avec les sociétés du groupe, filiales de ROCAMAT SA,

Par autorisation des conseils d'administration du 18 mai 2006, 11 octobre 2007, 21 mai 2008, et 7 mai 2009, le Président directeur général, a pouvoir de donner des cautions, avals ou garanties au nom de la société au profit de ses filiales, pour une durée d'un an, dans la limite d'un montant global de 5.000.000€, et sous réserve que chaque engagement ne dépasse pas un montant de 1.000.000€.

Au terme des résolutions du conseil d'administration en date du 30 avril 2010, la limite visée ci-dessus a été portée à un montant global de 7.000.000€ et ce, sans limite de durée ou de limite individuelle d'engagement (quinzième résolution).

Avec la société ROCAMAT PIERRE NATURELLE S.N.C,

Par autorisation du conseil d'administration du 31 août 2005, dans le cadre du refinancement de ses dettes à long terme, ROCAMAT SA a adhéré en qualité d'emprunteur et de caution au contrat de prêt conclu le 27 juillet 2005 par ROCAFIN S.A.S avec la Banque Espirito Santo de la Vénétie. Afin de garantir le paiement et le remboursement des sommes dues par ROCAMAT PIERRE NATURELLE SNC, une caution pour un montant maximal en principal de 11.200.000 € a été souscrite par ROCAMAT SA au bénéfice des prêteurs seniors.

Avec la société ROCAFIN S.A.S.

Par autorisation du conseil d'administration du 31 août 2005, dans le cadre du refinancement de ses dettes à long terme, ROCAFIN S.A.S s'est portée caution de ROCAMAT SA afin de garantir le paiement et le remboursement des sommes dues par cette dernière dans le cadre du contrat de prêt conclu le 27 juillet 2005 par ROCAFIN S.A.S avec BESV.

Par autorisation du conseil d'administration du 27 octobre 2005, la société ROCAFIN a consenti à ROCAMAT SA un prêt de 1 747 000€, productif d'intérêts à compter du 1^{er} janvier 2006. Le montant des intérêts produits au cours de l'exercice 2010 est de 51 801 €.

13 - INFORMATIONS SUR L'ACTIONNARIAT

Conformément à l'article L.233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous communiquons en annexe l'identité des actionnaires détenant plus de 1/20, 1/10, 3/20, 1/5, 1/4, 1/3, 1/2, 2/3, 18/20 ou 19/20 du capital et des droits de vote de la Société, ainsi que les modifications intervenues au cours de l'exercice.

Nous vous y donnons également des informations sur l'actionnariat salarié et les actions détenues en propre par la Société.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Aucun des éléments énumérés à l'article L.225-100-3 du Code de commerce tel que modifié par la Loi n°2006-387 du 31 mars 2006 n'est susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

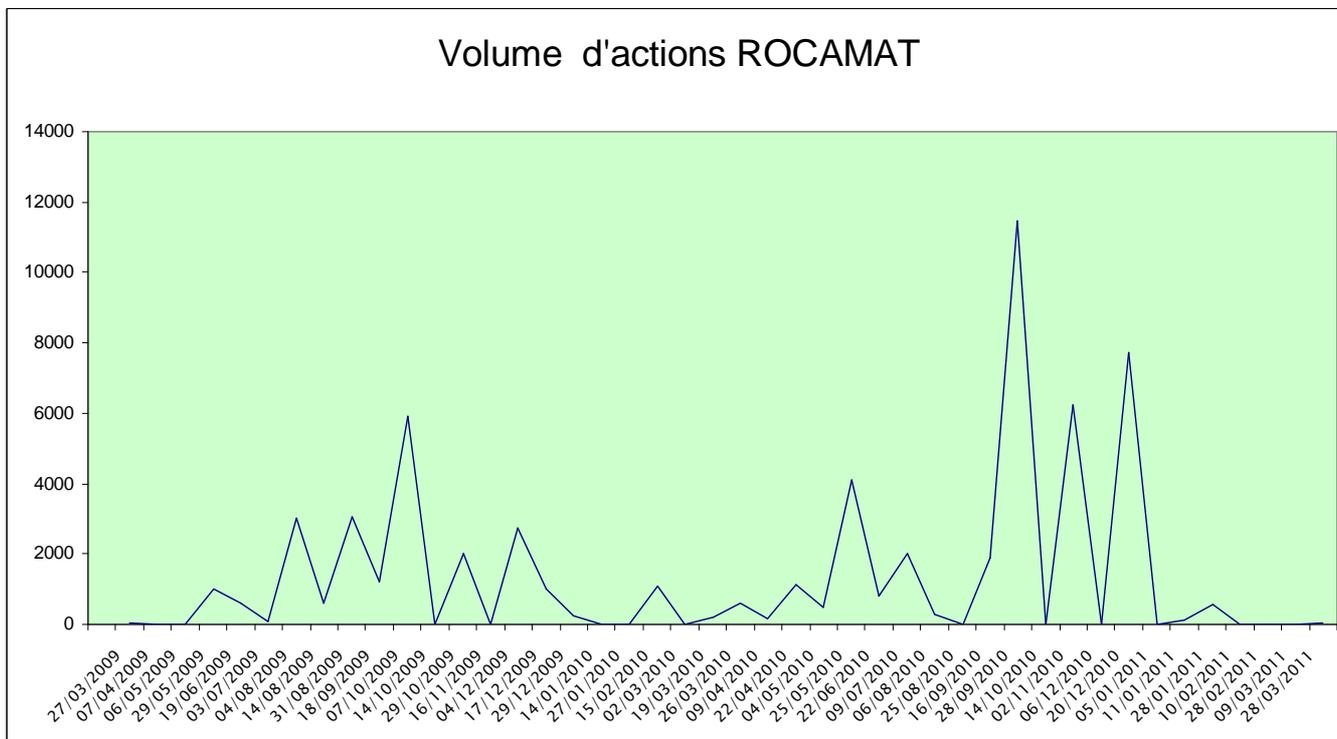
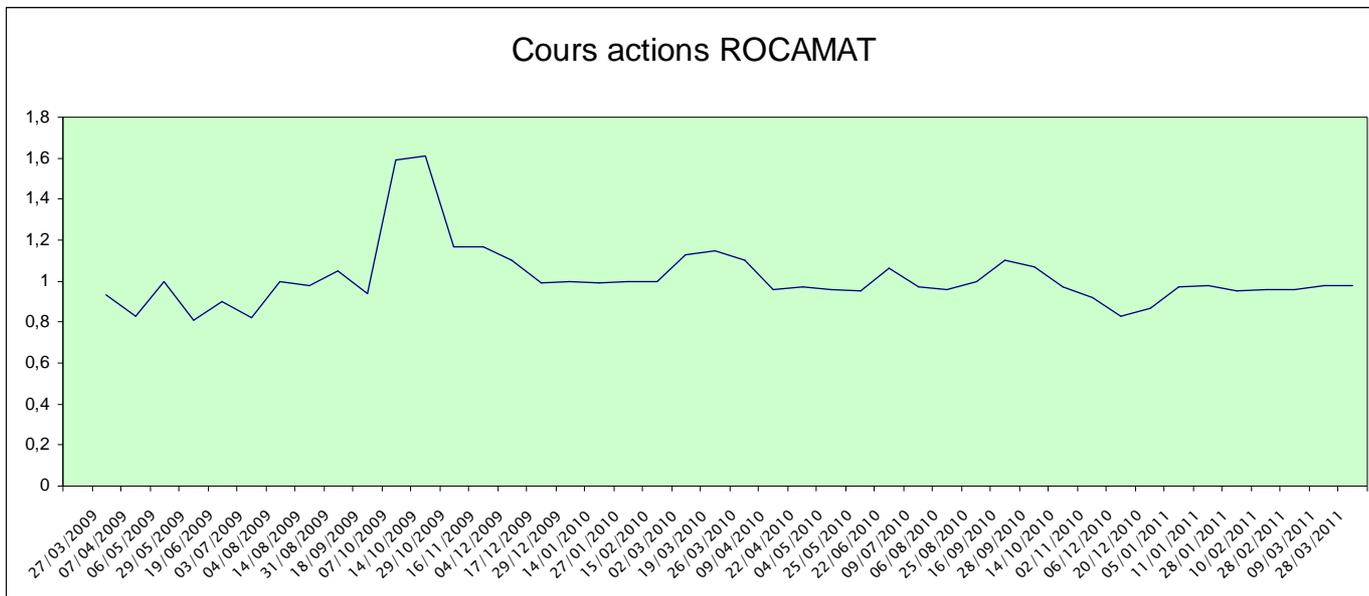
15 - ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE ECOULE (dans le cadre des dispositions figurant sous l'article L.225-102 du Code de commerce)

Néant

16 - EVOLUTION DES COURS ET DU MARCHE DE L'ACTION

ROCAMAT SA est cotée au Marché Euronext Paris – Compartiment C.

Cours de l'action (en euros) ROCAMAT et Volumes mensuels (en milliers de titres – source Euronext + Société) de l'action ROCAMAT sur deux ans.



ANNEXE 1

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

o Composition du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2010

Président du Conseil d'Administration et Administrateur

- **Monsieur Philippe Karmin** est Président Directeur Général et administrateur de ROCAMAT S.A.

Il exerce également les fonctions suivantes :

Mandats au sein de sociétés anonymes

- Administrateur de LARDET S.A.
- Administrateur délégué de COMINEX S.A.

Mandats au sein de SAS, SCI, Sarl, sociétés étrangères etc)

- Président du directoire de ROCAFIN (SAS)
- Président ROCAPIERRE (SAS)
- Directeur Général de ROCAFIN II (SAS)
- Directeur Général de ROCAFIN III (SAS)
- Gérant de ROCAMAT PIERRE NATURELLE (SNC)
- Gérant de la société civile LA PIERRE FONCIERE
- Gérant de la société civile ROCAMAT FONCIER
- Administrateur, président et membre du comité de vérification de POLYCOR INC.
- Administrateur délégué de ROCAMAT BENELUX (SA de droit belge)
- Membre du Conseil d'Administration de ROCAMAT US (SA de droit américain)

Administrateurs

Les Sociétés ROCAFIN et ROCAFIN II sont Administrateurs de ROCAMAT S.A.

Elles sont respectivement représentées par Monsieur Robert DAUSSUN et Monsieur Pascal ODDO.

Monsieur Robert DAUSSIN exerce également les fonctions suivantes :

Mandats au sein de sociétés anonymes

- Représentant de Rocafin au CA de Rocamat SA

Mandats au sein de SAS, SCI, Sarl, sociétés étrangères etc.

- Président de François IV SAS
- Président de LBO France Gestion SAS
- Président du Conseil de Surveillance de Terreal Holding (représentant permanent de François IV SAS).
- Président du Conseil de Surveillance de WHA Holding (représentant permanent François IV SAS).
- Président du Conseil de Surveillance de Teramics
- Président de Financière Lord Byron SAS (représentant permanent François IV SAS).
- Gérant de SNC Lord Byron Bureaux (représentant permanent François IV SAS, elle-même président de Financière Lord Byron SAS, elle-même gérant de la SNC).

- Gérant de SNC Lord Byron Commerces (représentant permanent François IV SAS, elle-même président de Financière Lord Byron SAS, elle-même gérant de la SNC).
- Gérant de SNC Lord Byron Habitations (représentant permanent François IV SAS, elle-même président de Financière Lord Byron SAS, elle-même gérant de la SNC).
- Président de SAS Saint Ouen Biron (président de LBO France Gestion, elle-même président de Financière LBO France, elle-même président de la SAS)
- Président du conseil de Surveillance Rocafin SAS
- Président de Rocafin 2 (représentant permanent François IV SAS).
- Président de Rocafin III (représentant permanent François IV SAS).
- Représentant de Rocafin au CA de Rocamat SA
- Président du Conseil de Surveillance de la Financière Sono, (représentant permanent de François IV SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de la Financière EVS SAS (représentant permanent de François IV SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de Poult Holding SAS (représentant permanent de François IV SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de WFS Global Holding SAS (représentant permanent de François IV SAS),
- Président du Comité de Direction de Financière Selec (représentant permanent de François IV SAS),
- Président de Financière Selec (représentant permanent de François IV SAS),
- Président de Société des Agents Français du Nucléaire (représentant permanent de François IV SAS, elle-même président de Financière Selec, elle-même président de Safran),
- Président de SAS 46-50 Rue de la Pompe (président de LBO France Gestion, elle-même président de Financière LBO France, elle-même président de la SAS)
- Président de Whiteco SAS (représentant permanent de François IV SAS).
- Gérant de SNC le Mermoz (représentant permanent de François IV SAS, elle-même président de Whiteco, elle-même gérant de la SNC) ;
- Président du Comité de Direction de Whiteco SAS (représentant permanent de François IV SAS).
- Président du Conseil de Surveillance de Holding Medi Partenaires (représentant permanent de François IV SAS),
- Membre du Conseil de Surveillance de Consolis Holding SAS (représentant permanent de François IV SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de Gravotech Holding SAS (représentant permanent de François IV SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de Tiama 2 (représentant permanent de François IV SAS),
- Administrateur de TI Expansion (représentant permanent de François IV SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de Finolly (représentant permanent François IV SAS).
- Président du Conseil de Surveillance de Mazarine Groupe (représentant permanent François IV SAS).
- Membre du Conseil de Surveillance de Financière PA (représentant permanent de François IV SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Financière Storage (représentant permanent de François IV SAS)
- Président du Conseil de Surveillance de Financière TXL (représentant permanent de François IV SAS)
- Membre du Conseil d'Administration de CVT Holding (représentant permanent de François IV SAS)
- Président d'Immontigny (représentant permanent de François IV SAS)
- Président d'Immosaïque (représentant permanent de François IV SAS)
- Président du Conseil de Surveillance de Promofin (représentant permanent de François IV SAS)
- Président du Conseil de Surveillance de Ginkgo B. Compagnie (représentant permanent de François IV SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Financière Samarium
- Président de TOP FEI (représentant permanent de François IV SAS)

- Président du Conseil de Surveillance de Financière Montalivet (représentant permanent de François IV SAS)
- Président de Financière Vectorial (représentant permanent de François IV SAS)
- Président du Conseil de Surveillance de Geoxia (représentant permanent de François IV SAS)
- Président du Conseil de Surveillance d'Inagua (représentant permanent de François IV SAS)
- Président de LBO FIN 4 (représentant permanent de François IV SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de YLDA SpA
- Membre du Conseil de Surveillance de MBMA Holding (représentant permanent de François IV SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance d'Exxelia Expansion (représentant permanent de François IV SAS)

Monsieur Pascal ODDO exerce également les fonctions suivantes :

Mandats au sein de sociétés anonymes :

- Administrateur de Nexity
- Membre du Conseil de Surveillance de Exxelia Expansion (représentant permanent d'Atlante SA)
- Membre du Conseil de Surveillance de MBMA Holding (représentant permanent d'Atlante SA)

Mandats au sein de SAS, SCI, Sarl, sociétés étrangères etc.

- Président d'Atlante S.A.S
- Membre du Directoire de LBO France Gestion SAS
- Membre du Conseil de Surveillance de Scientis
- Membre du Conseil de Surveillance de Teramics
- Membre du Conseil de Surveillance de Rocafin
- Membre du Conseil de Surveillance de Financière Sono
- Membre du Conseil de Surveillance de Terreal Holding (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de WHA Holding (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de la Financière EVS SAS (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Poult Holding SAS (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de WFS Global Holding SAS (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance d'Eryma Group (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance Finolly (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Gravotech Holding (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Holding Medipartenaires (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Comité de Direction de Whiteco (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Mazarine Group (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Tiamas 2 (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de CVT Holding (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Financière PA (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Financière Piera (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Financière Storage (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Consolis Holding (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Financière TXL (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Geoxia (représentant permanent d'Atlante SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de YLDA SPA

ANNEXE 2

RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Dans le respect de la loi du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Economiques et du décret d'application du 20 février 2002, le Groupe ROCAMAT a engagé une réflexion sur l'impact économique, social et environnemental de son activité au plan local et global.

L'objectif du Groupe ROCAMAT est d'assurer un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Ce développement s'inscrit autour de trois thèmes majeurs : économique, social et environnemental.

VOLET ECONOMIQUE

Les informations suivantes sont communiquées au niveau du Groupe dont ROCAMAT est la société mère.

- Politique relationnelle auprès des clients

Le Groupe développe depuis de très nombreuses années des relations privilégiées avec les grands prescripteurs nationaux et internationaux et s'assure ce faisant un positionnement de long terme à leurs cotés.

VOLET SOCIAL

- Une organisation du temps de travail par secteurs d'activité

Le Groupe ROCAMAT a conclu des accords d'entreprise d'aménagement du temps de travail. Dans ce cadre a été mis en place en 2001, en remplacement des accords préexistants, un Accord d'Entreprise tenant compte des spécificités liées aux métiers de nos activités commerciales, industrielles ainsi que des fonctions administratives.

Ainsi les fonctions de commerciaux itinérants bénéficient d'une organisation du temps de travail se traduisant par des forfaits- jours à 218 jours travaillés par an (incluant la journée de solidarité) et de 10 jours de RTT. Le personnel du secteur industriel, travaille 38 heures par semaine et bénéficie des majorations pour heures supplémentaires. Enfin le personnel occupant des fonctions administratives travaillent 39 heures par semaine et bénéficie, outre des majorations pour heures supplémentaires, de 6 jours de RTT.

- Une politique de rémunération

Le contexte économique encore difficile en 2010 n'a pas permis de procéder à des augmentations collectives des rémunérations des salariés. Toutefois la mise en place de la nouvelle classification UNICEM et l'augmentation de la prime de vacances ont eu un impact non négligeable au 1^{er} janvier 2010 sur la masse salariale.

Le Groupe ROCAMAT favorise, aux travers d'un accord d'entreprise d'intéressement, une motivation dynamique des membres du personnel en les associant collectivement, par une prime d'intéressement, aux résultats d'ensemble du Groupe. Pour l'exercice 2010, le contexte économique rappelé précédemment n'a pas permis de verser d'intéressement aux salariés du Groupe.

Le Plan d'Épargne Entreprise permet aux salariés du Groupe ROCAMAT d'affecter l'intéressement Groupe ainsi que l'éventuelle participation à des Fonds Communs de Placement multi entreprises.

Le Groupe ROCAMAT a mis en place en 2010 un plan d'attribution gratuite d'actions au profit de l'ensemble des salariés du Groupe. L'objectif est de tous les associer à la création de valeur qui accompagnera le redressement puis l'accroissement des résultats du groupe. Ce programme vous est plus amplement décrit en Annexe 3 du présent rapport et dans le rapport spécial sur l'attribution gratuite d'actions préparé par le Conseil d'administration conformément à l'article L.225-197-4 du Code de commerce dont lecture vous sera donnée ce jour.

- Une gestion qualitative des ressources humaines

Une procédure annuelle d'évaluation du personnel a été mise en place en 2004. Cette procédure a pour but le management des ressources humaines au service du développement de l'entreprise et ce afin de connaître la diversité des potentiels pour mieux les optimiser et ainsi proposer une organisation et des structures au service des compétences de chacun.

Au 2^{ème} semestre 2009 le Groupe Rocamat a mis en oeuvre l'application d'un accord de branche (UNICEM) portant sur de nouvelles classifications de l'ensemble des salariés. Celle-ci a pris effet au 1^{er} janvier 2010.

- Une politique de recrutement

Cette politique s'est trouvée sensiblement ralentie en 2010 en raison des conditions d'activité moins favorables.

Les effectifs au 31 décembre 2010 pour ROCAMAT France s'élèvent à 421. Ceux de POLYCOR tant aux Etats Unis qu'au Canada à 332 salariés.

Le Groupe intègre dans l'ensemble de ses entités du personnel de nationalités et de cultures différentes, favorisant ainsi la richesse humaine des équipes.

- Des systèmes de protection sociale

Le Groupe assure à l'ensemble de ses salariés l'accès à un bon niveau de protection sociale.

Le Groupe ROCAMAT prend à sa charge des cotisations sociales supérieures à son obligation légale, permettant ainsi de diminuer les prélèvements salariaux.

Le Groupe ROCAMAT s'est mis en conformité avec les dispositions de la loi Fillon de 2003 en matière de régime Frais de santé et Prévoyance à caractère collectif et obligatoire pour l'ensemble de ses salariés.

Après consultation des organisations syndicales, les garanties ETAM et Cadres ont été améliorées en 2009 sur certains points et pour les Ouvriers de meilleures garanties sur le régime Frais de santé et sur le régime Prévoyance ont été obtenues par rapport au système précédent.

- Une politique de formation pour l'ensemble des salariés

Le Groupe ROCAMAT veille à établir un Plan de Formation, indispensable pour améliorer les performances et les compétences de chaque collaborateur et lui offrir des perspectives nouvelles dans le cadre de sa mission. Un investissement important est réalisé en formation chaque année. En 2010, 177 salariés ont bénéficié d'une ou plusieurs périodes de formation représentant 4000 heures.

Pour l'exercice 2010, ROCAMAT a mis en place un programme de formation intitulé « Parcours des Managers » pour la population cadres et agents de maîtrise des usines et carrières. 36 salariés ont ainsi été formés sur des thèmes comme, piloter la performance individuelle, manager la sécurité, ou encore contribuer à la gestion de production.

Par ailleurs, en 2010 ROCAMAT a poursuivi et renforcé ses actions de formation sur la prévention et la protection des salariés à leur poste de travail.

- Une politique en matière d'amélioration de la sécurité et des conditions de travail

ROCAMAT, avec les outils et l'organisation mise en place en matière de sécurité, a les moyens de disposer d'un système de management de la sécurité et de la santé au travail.

ROCAMAT fait partie d'une branche d'activité confrontée à des conditions de travail délicates, à des procédés de transformation à risques d'où l'intérêt de mener une démarche préventive systémique dès lors que les éléments de sécurité de base sont en place.

Le nombre d'accidents du travail est en constante diminution depuis 2002 et au travers de la démarche générale de prévention, ROCAMAT considère la sécurité comme un vrai outil de management.

Le bilan sécurité pour 2010 confirme la réussite de Rocamat dans sa politique de sécurité avec une baisse du nombre d'heures d'absence pour accident du travail de -26%.

VOLET ENVIRONNEMENTAL

L'activité du Groupe ROCAMAT comporte très peu de risques d'atteinte à l'environnement de manière accidentelle, si ce n'est les risques liés au stockage des produits dangereux : Hydrocarbures et explosifs.

L'extraction de la pierre ne provoque aucun rejet dans la nature par contre laisse des traces visuelles que sont les carrières en fin d'exploitation.

La demande du respect de l'environnement allant grandissante, Le Groupe ROCAMAT s'assure chaque année de sa capacité à remettre en état les sites qu'elle exploite, conformément aux obligations énoncées dans les arrêtés préfectoraux l'autorisant à exploiter ses carrières.

ANNEXE 3

INFORMATIONS SUR L'ACTIONNARIAT

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément à l'article L.233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 du dit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant au 31 décembre 2010 plus :

19/20 ^e du capital et de la moitié des droits de vote	Néant
18/20 ^e du capital et de la moitié des droits de vote	Néant
2/3 du capital et des droits de vote	Néant
1/2 du capital et de la moitié des droits de vote	La société Rocafin
1/3 du capital et des droits de vote	Néant
1/4 du capital et des droits de vote	La société Rocafin II
1/5 ^e du capital et des droits de vote	Néant
3/20 ^e du capital et des droits de vote	Néant
1/10 ^e du capital et des droits de vote	Néant
1/20 ^e du capital et des droits de vote	La société Rocafin III

Aucun autre actionnaire ne détient à notre connaissance une fraction du capital supérieure à l'un des autres seuils fixés par l'article L 233-7 du Code de Commerce.

ACTIONNARIAT SALARIE : PLAN D'EPARGNE GROUPE

Nous vous rappelons que l'assemblée générale des actionnaires de la société Rocamat SA en date du 30 juin 2010 :

- (i) a autorisé le Conseil d'Administration, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, à procéder en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions ordinaires existantes ou à émettre dans la limite d'un plafond global de 10% du capital au profit des salariés de la Société ou des sociétés liées à celle-ci au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce ; et
- (ii) a expressément délégué au Conseil d'Administration, conformément à l'article L.225-129-2 du Code de commerce, sa compétence à l'effet de décider d'augmenter le capital social par voie d'émission d'un nombre maximum de 500.000 actions nouvelles par l'incorporation au capital d'une somme prélevée sur le poste « Primes d'Émissions », en une ou plusieurs fois, aux époques que le Conseil d'Administration déterminera à l'effet d'attribuer des actions gratuites.

C'est dans ce cadre que le Conseil d'Administration de la société a décidé, lors de sa réunion du 15 septembre 2010, d'attribuer aux salariés de la société Rocamat SA et de Rocamat Pierre Naturelle, Granit-Industrie, Lardet et Lithos Pierre Naturelle quatre cent soixante-quatre mille deux cent dix-huit (464.218) actions et a arrêté les termes du règlement applicable au plan d'attribution gratuite d'actions.

Le Conseil d'Administration a en particulier décidé que l'attribution de ces actions ne deviendra définitive qu'au terme d'une période d'acquisition d'une durée de deux ans à compter du 15 septembre 2010, et sous réserve que les salariés bénéficiaires demeurent, à l'expiration de cette période de deux ans, liés à la société ou l'une de ses filiales en qualité de salarié par un contrat de travail en vigueur.

Conformément à l'article L.225-197-4 du Code de commerce, il vous sera présenté ce jour le rapport spécial sur l'attribution gratuite d'actions préparé par le Conseil d'administration à votre attention.

OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Nous vous rappelons que le 10 février 2009 a été clôturé un programme de rachat d'actions dont la conclusion avec Rothschild & Cie Banque avait été autorisée par le Conseil d'Administration conformément aux décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la société Rocamat en date du 10 août 2007. L'assemblée générale en date du 30 juin 2008 n'avait pas renouvelé cette autorisation.

C'est dans ce cadre que l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société Rocamat en date du 30 juin 2010 a autorisé le Conseil d'Administration à mettre en place un programme de rachat d'actions et de procéder ainsi à l'achat des actions de la Société dans la limite de 10% du capital à l'effet de lui permettre :

- 1°) l'attribution ou la cession d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et/ou de son Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation applicable ;
- 2°) la remise d'actions pour honorer des obligations liées à des titres ou des valeurs mobilières donnant accès au capital ;
- 3°) la conservation et la remise ultérieure d'actions (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe dans la limite de 5 % du capital ;
- 4°) l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Rocamat par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société en toute indépendance et sans être influencé par la Société ;
- 5°) l'annulation des actions ainsi acquises, cette solution impliquant une autorisation donnée par l'Assemblée Générale statuant dans sa forme extraordinaire ; et
- 6°) La mise en œuvre de toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché.

À ce jour, le Conseil d'administration n'a pas décidé la mise en place d'un programme de rachat d'actions et aucune opération n'a été effectuée par la Société sur ses propres actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

ANNEXE 4**RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERES ANNEES**

En euros	2010	2009	2008	2007	2006
Capital en fin d'exercice					
Capital social	10 095 237	20 190 474	20 190 474	20 190 474	13 000 000
Nombre d'actions émises	10 095 237	10 095 237	10 095 237	10 095 237	4 259 360
Nombre d'obligations convertibles en actions - obligations 1990	-	-	-	-	-
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 998 037	4 143 759	5 358 576	4 358 748	2 190 760
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	-2 926 714	-7 130 950	-5 886 268	459 479	-377 786
Impôt sur les bénéfices		14 613	(641 758)	1 118 366	
Résultat après impôt, amortissements et provisions	-2 355 910	-6 359 134	-6 929 614	-1 446 000	(829 180)
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	-0,29	-0,70	-0,52	-0,07	-0,09
Résultat après impôt, amortissements et provisions	-0,23	-0,63	-0,69	-0,14	-0,19
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Nombre de salariés	29	31	31	36	3
Montant de la masse salariale	1 262 224	1 323 974	1 783 537	1 597 117	397 450
Montant des avantages sociaux (1)	552 404	563 935	689 115	706 480	151 901

(1) organismes sociaux , œuvres sociales, etc.

ANNEXE 5

HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES ET AUX MEMBRES DE LEUR RESEAU AU COURS DE L'EXERCICE CLOS (en euros)

	Ernst & Young France				Conseil Audit & Synthèse				Jean-Noel SERVANS			
	Montant (HT en euros		Répartition (en %)		Montant (HT en euros		Répartition (en %)		Montant (HT en euros		Répartition (en %)	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés.												
Emetteur	135 292	64 240	66%	47%		73 000		100%	10 000			100%
Filiales intégrées globalement	70 626	72 200	34%	53%								
Autres diligences et prestations directement liées aux commissariats aux comptes												
Emetteur												
Filiales intégrées globalement												
Sous-total	205 918	136 440	100%	100%		73 000		100%	10 000			100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
juridique, fiscal, social												
autres												
Sous-total												
Total	205 918	136 440	100%	100%		73 000		100%	10 000			100%

ANNEXE 6

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES AU 31/12/2010

3. Autorisées par le conseil d'administration SUR L'EXERCICE 2010

Avec la société ROCAFIN S.A.S.

Convention d'assistance.

Le 30 avril 2010 ROCAFIN a signé un avenant à la convention d'assistance du 10 novembre 2005.

Cet avenant signé avec sa filiale ROCAMAT SA prévoit la facturation d'un montant forfaitaire annuel de 860 000 euros payable trimestriellement à terme échu et révisable chaque année en fonction des coûts réellement supportés.

Le montant des facturations relatives à l'exercice 2010 s'élève à 491 943 €. Il inclut un avoir de 168 057 € au titre de l'exercice 2009.

Avec les sociétés du groupe, filiales de ROCAMAT SA,

Location gérance.

ROCAMAT SA a signé le 30 avril 2010 un avenant aux contrats de location gérance conclus en 1997 et modifiés en 1999 avec ROCAMAT PIERRE NATURELLE.

Dans un souci de simplification du calcul de cette prestation, l'avenant prévoit la facturation d'un montant forfaitaire annuel de 920 000€ payable trimestriellement à terme échu et révisable chaque année.

Convention d'assistance ROCAMAT.

ROCAMAT SA a signé le 30 avril 2010 une nouvelle convention d'assistance avec ses filiales qui se traduit par la facturation de ses prestations à concurrence de 2% du chiffre d'affaires hors groupe de chaque société bénéficiaire auquel s'ajoute un forfait annuel de 2 100 000€ pour la société Rocamat Pierre Naturelle eu égard à la taille, à la diversité et à la complexité des questions à traiter.

Ces factures sont établies trimestriellement et payable à terme échu et révisable chaque année en fonction des coûts réellement supportés.

Le montant des facturations relatives à l'exercice 2010 s'élève à 3 013 540 €.

Convention multilatérale de trésorerie.

ROCAMAT SA a signé le 30 avril 2010 un avenant à la convention multilatérale de trésorerie du 2 janvier 2006 qui lui transfère la qualité de mandataire à la présente convention suite à fusion absorption réalisée sur PROMOPIERRE au mois de mai 2007.

A ce titre, le montant des commissions de cash pooling facturé à ses filiales au cours de l'exercice 2010 s'élève à 24 000 €.

4. APPROUVES LORS D'EXERCICES ANTERIEURS SE POURSUIVANT SUR LE PRESENT EXERCICE

Avec la société ROCAFIN III S.A.S.

Suite au protocole de conciliation du 26 mai 2009 homologué par le Tribunal de Commerce de Bobigny en date du 02 juin 2009 et en vue de la restructuration de la dette du groupe ROCAMAT, une convention de compte courant avait été mise en place pour un montant de 1 500 000 €. Le montant des intérêts produits au cours de l'exercice 2010 est de 212 702 €.

Avec la société POLYCOR Inc,

Par autorisation du conseil d'administration du 18 septembre 2007, dans le cadre de l'augmentation de capital de ROCAMAT SA, un prêt de 8 076 191 € de cette dernière a été octroyé à POLYCOR, approuvé par l'assemblée générale du 10 août 2007. Un remboursement de 1 500 000 € a été effectué par Polycor le 19 mars 2009. Le solde au 31 décembre 2010 est de 8 275 629 € après impact du taux de change. Les intérêts au titre de l'année 2010 s'élèvent à 276 739 €.

Avec les sociétés du groupe, filiales de ROCAMAT SA,

Par autorisation des conseils d'administration du 18 mai 2006, 11 octobre 2007, 21 mai 2008, et 7 mai 2009, le Président directeur général, a pouvoir de donner des cautions, avals ou garanties au nom de la société au profit de ses filiales, pour une durée d'un an, dans la limite d'un montant global de 5.000.000€, et sous réserve que chaque engagement ne dépasse pas un montant de 1.000.000€.

Au terme des résolutions du conseil d'administration en date du 30 avril 2010, la limite visée ci-dessus a été portée à un montant global de 7.000.000€ et ce, sans limite de durée ou de limite individuelle d'engagement (quinzième résolution).

Avec la société ROCAMAT PIERRE NATURELLE S.N.C,

Par autorisation du conseil d'administration du 31 août 2005, dans le cadre du refinancement de ses dettes à long terme, ROCAMAT SA a adhéré en qualité d'emprunteur et de caution au contrat de prêt conclu le 27 juillet 2005 par ROCAFIN S.A.S avec la Banque Espirito Santo de la Vénétie. Afin de garantir le paiement et le remboursement des sommes dues par ROCAMAT PIERRE NATURELLE SNC, une caution pour un montant maximal en principal de 11.200.000 € a été souscrite par ROCAMAT SA au bénéfice des prêteurs seniors.

Avec la société ROCAFIN S.A.S.

Par autorisation du conseil d'administration du 31 août 2005, dans le cadre du refinancement de ses dettes à long terme, ROCAFIN S.A.S s'est portée caution de ROCAMAT SA afin de garantir le paiement et le remboursement des sommes dues par cette dernière dans le cadre du contrat de prêt conclu le 27 juillet 2005 par ROCAFIN S.A.S avec BESV.

Par autorisation du conseil d'administration du 27 octobre 2005, la société ROCAFIN a consenti à ROCAMAT SA un prêt de 1 747 000€, productif d'intérêts à compter du 1^{er} janvier 2006. Le montant des intérêts produits au cours de l'exercice 2010 est de 51 801 €.

ANNEXE 7

TABLEAU DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément à l'article L.225-100 al.7 du Code de commerce, nous joignons au rapport de gestion un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L 225-129-1 et L225-129-2 du Code de Commerce et de l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ce tableau ne fait apparaître que les délégations en cours de validité.

Ce tableau fait apparaître l'origine, la nature et l'éventuelle utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice écoulé.

Nature de la délégation consentie par l'assemblée des actionnaires au conseil d'administration	Date à laquelle la délégation a été consentie	Date d'échéance de la délégation	Valeurs mobilières auxquelles la délégation a vocation à s'appliquer	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice écoulé	Utilisation de la délégation depuis la fin de l'exercice écoulé
<i>Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social, par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres conformément aux dispositions des articles L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 225-130 du Code de commerce</i>	Assemblée générale mixte du 30 juin 2010	30/08/2012 (26 mois)	Actions ordinaires	aucune	aucune

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En application des dispositions de l'article 225-37 du code de commerce

Modifié par la loi n° 2003-706 du 1er août 2003

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce, résultant de l'article 117 de la Loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003, il vous est rendu compte ci-après des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

I – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

I – A – Situation de Rocamat SA au sein du groupe Rocafin

A ce jour, la situation de Rocamat SA est la suivante :

Rocafin SAS, société à Directoire et Conseil de surveillance détient au 31 décembre 2010, 5 538 233 actions, soit 54,86 % des droits de vote de Rocamat SA. Les sociétés Rocafin II et Rocafin III, sociétés anonymes par action simplifiée détiennent en complément respectivement 26,00% et 5,96% des droits de vote de Rocamat SA et assurent ainsi aux actionnaires majoritaires un contrôle global des droits de vote de 86,82%

La Présidence du Directoire de Rocafin ainsi que les fonctions de Président Directeur Général de Rocamat SA sont exercées par la même personne.

I – B – Adhésion au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF

Réaffirmant son attachement aux règles du gouvernement d'entreprise, le Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 18 décembre 2008, décidé d'adhérer aux recommandations AFEP-MEDEF du 06 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

A cet effet, la Société a diffusé une information réglementée auprès de l'AMF le 19 décembre 2008.

Par ailleurs, le Conseil d'administration déclare se référer au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF, en ayant constaté que la Société s'y conformait en totalité. Il est notamment précisé que le Conseil d'administration exerce, dans son ensemble, les fonctions généralement déléguées à un Comité des rémunérations.

Rémunération des mandataires sociaux

Aucune rémunération n'a été perçue par les mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé.

Les rémunérations perçues par les mandataires sociaux de la part des sociétés contrôlées ou qui la contrôlent sont présentées en page 8 du rapport de gestion.

I – C – Création de Comités spécifiques

Le Conseil d'administration lors de sa réunion du 18 décembre 2008 à crée un Comité d'Audit, se conformant ainsi à l'ordonnance du 08/12/2008 transposant la directive dite « transparence ».

Le Comité d'Audit a été crée, sans avoir été mis en place comme l'article 21 de l'ordonnance du 08/12/2008 nous y autorisait (le 1^{er} mandat d'administrateur à renouveler le sera au plus tard en 2011 et le Comité d'Audit sera à mettre en place le 1^{er} septembre 2012).

I – D – Fonctionnement du Conseil d'Administration de ROCAMAT

Existence d'un Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration s'est doté le 10/08/2007 d'un règlement intérieur relatif à la tenue de ses séances par visioconférence et télécommunication.

Organisation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration comprend actuellement trois Administrateurs:
Monsieur Philippe KARMIN, également Président Directeur Général.
ROCAFIN, représenté par Monsieur Robert DAUSSUN.
ROCAFIN II, représenté par Monsieur Pascal ODDO.

La liste des fonctions exercées par les Administrateurs dans les autres sociétés est mentionnée dans l'annexe 1 du Rapport de gestion.

Le Conseil d'Administration a été réuni quatre fois au cours de l'année 2010 (les 30 avril, 15 septembre, 8 octobre et 10 décembre), avec les ordres du jour suivants :

Réunion du 30.04.2010

- ✓ Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 décembre 2009,
- ✓ Arrêté définitif des comptes sociaux de la Société de l'exercice clos au 31 décembre 2010,
- ✓ Proposition d'affectation du résultat,
- ✓ Arrêté de la situation de l'actif réalisable et disponible (valeurs d'exploitation exclues) et du passif exigible,
- ✓ Arrêté du compte de résultat prévisionnel et du plan de financement prévisionnel,
- ✓ Arrêté du rapport de gestion du groupe et du rapport du Président du Conseil d'Administration,
- ✓ Arrêté définitif des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2010,
- ✓ Modification de certaines conventions intra-groupe,
- ✓ Examen du projet de mise en place d'un plan d'attribution gratuite au profit des salariés d'un montant maximum de 500.000 actions, en ce compris :
 - Examen du projet d'une réduction du capital social motivée par des pertes d'un montant de 10.050.237 euros,
 - Examen du projet d'une augmentation du capital social de 500.000 actions par incorporation d'une partie des primes, réserves et bénéfices pour les besoins de la mise en place du plan d'attribution gratuite au profit des salariés,
- ✓ Examen du projet de délégation de compétence par l'Assemblée Générale Extraordinaire au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social de la Société par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres,

- ✓ Examen du projet d'autorisation à donner au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société,
- ✓ Approbation du texte des résolutions proposées et du rapport à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- ✓ Fixation de l'ordre du jour et de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- ✓ Approbation du texte des résolutions proposées et du rapport à présenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- ✓ Fixation de la date et de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- ✓ Convocation d'une Assemblée Générale Mixte,
- ✓ Questions diverses.

Réunion du 15.09.2010

- ✓ Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 30 avril 2010,
- ✓ Arrêté des comptes sociaux intermédiaires au 30 juin 2010,
- ✓ Arrêté des comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2010,
- ✓ Arrêté du rapport d'activité semestriel,
- ✓ Constat de la réalisation des conditions suspensives à la réduction de capital par réduction de la valeur nominale des actions, et du caractère définitif de cette dernière, autorisée par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société en date du 30 juin 2010,
- ✓ Modification subséquente des statuts,
- ✓ Approbation d'un plan d'attribution gratuite d'actions à émettre et détermination des bénéficiaires de l'attribution gratuite d'actions,
- ✓ Arrêté du règlement du plan d'attribution gratuite d'actions à émettre fixant les conditions et les critères d'attribution des actions gratuites,
- ✓ Approbation de l'augmentation de capital par incorporation de réserve y relative et affectation du montant correspondant à un compte de réserve indisponible,
- ✓ Pouvoir pour les formalités.

Réunion du 8.10.2010

- ✓ Autorisation à donner pour la cession conjointe par Rocamat et la société Rocamat Pierre Naturelle SNC d'une branche complète d'activité de production et de commercialisation marbrerie aux termes d'un contrat de cession de branche d'activité à conclure avec la société Etablissements Poussin Arcouet,
- ✓ Autorisation à donner pour la cession d'un ensemble immobilier sis rue de la Maladrerie, Vertou (44120).

Réunion du 10.12.2010

- ✓ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 8 octobre 2010,
- ✓ Situation au 30 septembre 2010,
- ✓ Atterrissage 2010,
- ✓ Perspectives et budget 2011,
- ✓ Questions diverses.

Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Les Administrateurs disposent des compétences nécessaires pour examiner l'ensemble des points relatifs à la marche de la Société et à son évolution stratégique.

I – E – Organisation de la Direction Générale

Les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général se trouvent exercées par la même personne.

Il n'existe aucune limitation à l'exercice des fonctions de Président Directeur Général.

La responsabilité des opérations est répartie en deux Directions : Industrielle et Commerciale.

Les responsables de ces Directions sont membres du Comité de Direction.

Le Directeur des Ressources Humaines et le Directeur Financier sont également membres du Comité de Direction.

Le Comité de Direction se réunit chaque mois. Il est présidé par le Président Directeur Général de la société.

II – PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

II - A Définitions et objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire Rocafin ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des flux et des informations financières qui en découlent ;
- la maîtrise de l'ensemble des actifs du Groupe

et d'une façon générale, contribue au contrôle de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixée la société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

Toutefois, le contrôle interne ne peut constituer une garantie absolue à ce que ces risques soient totalement éliminés et à ce que les objectifs de la société soient atteints.

II - B Périmètre du contrôle interne et diligences du président

Le dispositif de contrôle interne mis en place par le groupe Rocamat et décrit dans le présent rapport couvre l'ensemble des opérations effectuées au sein du groupe, au niveau de la maison-mère et des filiales incluses dans le périmètre de consolidation, à l'exception du Groupe Polycor, acquis le 10 août 2007 et dont les règles de contrôle interne et de Gouvernance n'ont pas été modifiées préalablement et depuis son acquisition.

La Direction du Groupe Polycor n'a pas l'obligation d'émettre un rapport sur le contrôle interne.

Il convient de préciser que ce rapport présente de manière descriptive le système de contrôle interne de la société et sous forme synthétique les procédures mises en place depuis 2004. Les informations présentées proviennent des rapports adressés au Comité de direction par chaque Membre.

II - C Description synthétique des procédures de contrôle mises en place – Rocamat Hors Polycor

Organisation :

Les principaux acteurs exerçant des activités de contrôle au sein du Groupe Rocamat sont :

- le Comité de direction,
- la Direction financière,
- la Direction des ressources humaines,
- la Direction Sécurité.

Ils fonctionnent avec les principes de délégation, d'autorisation et de séparation des tâches.

Comité de direction

Le Comité de direction traite à la fois les sujets courants et les problèmes spécifiques liés à la marche et au fonctionnement de l'ensemble des sociétés du Groupe Rocamat dans le respect des orientations définies par le Conseil d'Administration de Rocamat SA. Chaque Membre de ce Comité assure le contrôle interne de sa fonction.

Les actions et recommandations décidées lors de chaque Comité sont confiées à un ou plusieurs de ses Membres avec souvent un responsable désigné pour la coordination. L'avancement des travaux est suivi par le Président du Comité.

Des missions ponctuelles d'études transversales peuvent être diligentées. Elles sont alors confiées à un Membre du Comité de direction qui possède l'expérience nécessaire pour mener à bien les investigations définies.

Le Comité de Direction se réunit en général une fois par mois, et plus souvent si des raisons spécifiques le nécessitent.

Direction Administrative et Financière

Le contrôle interne s'exerce au travers de quatre sous ensembles :

- ✓ Direction comptable et fiscale en charge de :
 - l'élaboration des comptes sociaux et consolidés,
 - la gestion fiscale de l'ensemble du Groupe (taxes directes et indirectes),
 - la gestion de l'information financière.
- ✓ Direction de la trésorerie et des financements :
 - la gestion des financements court, moyen et long terme,
 - la gestion de trésorerie centralisée,
 - le recouvrement clients-crédit manager.
 - la maîtrise et le contrôle de l'ensemble des flux financiers
- ✓ La Direction du contrôle de gestion en charge de :
 - le reporting de gestion,
 - la comptabilité analytique,

- l'élaboration du budget,
- toute proposition d'amélioration des systèmes d'analyse et de contrôle interne
- ✓ La Direction des Systèmes d'information

La Direction des Ressources Humaines

La Direction des relations et Ressources Humaines s'assure du respect par les sociétés du Groupe des dispositions du Code du travail au moyen d'une veille réglementaire continue.

Elle produit et commente mensuellement des tableaux de bord sur l'absentéisme, les effectifs, le travail intérimaire, la formation professionnelle, etc.

Elle assure l'ensemble des recrutements (entretien d'évaluation).

Elle est chargée d'étendre la mise en place, à l'ensemble des fonctions, d'un référentiel complet permettant la définition des métiers, des postes clés et l'évaluation détaillée des performances de chaque collaborateur.

Direction Sécurité

La Direction Sécurité est placée sous la responsabilité du Directeur Industriel.

Elle supervise l'ensemble des procédures liées à la sécurité des personnes et des biens du Groupe et à la prévention des risques sur les lieux de travail.

Diffusion d'informations en interne :

La Direction Générale dispose de façon récurrente des Reporting suivants :

- Le reporting de gestion
- Le reporting Ressources Humaines
- Le reporting Sécurité

Reporting de Gestion

Chaque mois, un reporting de gestion élaboré par la Direction administrative et financière et présentant les résultats de la période et du cumul à date comparés au budget et aux résultats de l'exercice antérieur est présenté au Comité de Direction. Des commentaires présentant des plans d'amélioration de la performance et du contrôle peuvent y être inclus.

Des réestimations budgétaires sont élaborées en cours d'année en fonction des performances constatées et d'éventuelles nouvelles hypothèses d'activités.

Le Budget de l'exercice suivant est arrêté fin novembre.

Reporting Ressources Humaines

Chaque mois, le Directeur des Ressources Humaines présente au Comité de Direction un état récapitulatif comprenant les informations suivantes :

- Effectifs, dont entrées et sorties du mois
- Masse salariale
- Absentéisme
- Taux d'accident du Travail

Reporting Sécurité

Deux fois par an, un bilan sécurité est présenté par la Direction Industrielle au Comité de Direction.

Système visant à recenser, analyser les principaux risques et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion des risques :

La cartographie détaillée de l'évolution des risques réalisée en 2004 a fait l'objet d'une refonte complète en 2009 où les risques répertoriés ne présentent pas d'évolution significative par rapport aux exercices précédents.

Présentée au CHSCT des établissements ou aux représentants des salariés selon le cas, la cartographie spécifique des risques aux postes de travail permet de gagner en réactivité et d'améliorer la lisibilité des différents degrés de gravité des risques. Les activités de contrôle décrites plus loin ont été conçues afin de répondre aux risques majeurs pouvant impacter l'activité du groupe ROCAMAT.

Activités de contrôle :

Ressources humaines

La Direction des Ressources Humaines procède chaque année à l'évaluation des 50 premiers cadres du Groupe.

Elle assiste par ailleurs, les Directions Opérationnelles et Commerciales dans la qualification des compétences qui leur sont nécessaires et gère pour leur compte l'adéquation entre leurs besoins et les ressources disponibles.

Dans le domaine de la formation professionnelle, un document de procédure de recensement des demandes de formation est remis chaque année à tous les directeurs d'établissements. Il sert à l'élaboration d'un Plan pluriannuel de formation sur 3 ans.

Achats

Il existe un service achats centralisé pour l'ensemble de la structure ROCAMAT. Une procédure « achats » a été rédigée et mise en place en 2004. Cette procédure régulièrement mise à jour définit les opérations nécessaires au traitement d'une commande d'achat ainsi que le circuit de contrôle et de validation (signataire et montant).

Direction financière

La Fonction comptable et fiscale a pour objectif de :

- coordonner et contrôler la cohérence des procédures comptables et fiscales,
- contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données comptables,
- garantir l'élaboration des états financiers sociaux et consolidés dans le respect des délais des obligations légales, des normes et règlements en vigueur, du principe de la permanence des méthodes comptables,
- donner une image sincère et fidèle des résultats et du patrimoine de l'entreprise,
- améliorer les procédures, la pertinence et les délais de restitution des informations financières

La Fonction trésorerie et financements a pour objectif de :

- contrôler l'application des procédures de « Bon à payer »,
- contrôler l'ensemble des flux de paiements et d'encaissements du Groupe,
- autoriser les transactions commerciales avec des clients référencés,
- gérer les politiques de couverture des risques de taux et de change,

- gérer les financements court, moyen et long terme.
- anticiper les besoins et de mettre régulièrement à jour les prévisions de trésorerie

La Fonction du contrôle de gestion a pour objectif de :

- piloter et valider la procédure budgétaire et veiller à la cohérence des hypothèses retenues,
- produire le *reporting* mensuel consolidé de gestion dans les meilleurs délais en assurant la fiabilité des données et l'analyse des écarts par rapport au budget,
- suivre l'état d'avancement des projets, analyser leur rentabilité,
- piloter des inventaires tournants et permanents rigoureux,
- suivre la production, les rendements de fabrication et la productivité
- concevoir, mettre en place et vérifier en permanence la bonne application des procédures et méthodes de gestion du groupe.
- mettre en œuvre des actions correctrices en vue d'améliorer les performances de l'ensemble des centres de profit

La Direction informatique a pour objectif de :

- gérer l'ensemble du système d'information (hardware et software),
- adapter ce système à l'évolution de l'organisation et des métiers,
- assurer la sécurisation des données,
- protéger ce système des intrusions extérieures.

L'organisation de la Direction financière est développée au chapitre III ci-après.

Direction commerciale

Engagements contractuels :

Aucun engagement contractuel n'est pris sans l'approbation de l'établissement de production en ce qui concerne la faisabilité technique.

Les engagements de délai sont pris soit après l'accord de l'établissement de production soit, pour les affaires impliquant plusieurs établissements, après étude des plans de charge, des capacités de production internes et des possibilités de sous-traitance.

Réduire les risques d'impayés :

Pour chaque commande, nous cherchons à obtenir les conditions de règlement les plus sécurisantes, soit dans l'ordre : crédit documentaire et paiement contre documents pour les ventes export, obtention d'un acompte déductible en fin d'affaire et délai de règlement court si nécessaire. De plus il est de rigueur d'effectuer des enquêtes commerciales pour tout nouveau client en France comme à l'export et de mettre en place une garantie par une compagnie d'assurance crédit. Enfin une surveillance stricte des règlements et un suivi régulier du montant des encours clients permettent de limiter les risques d'impayés.

Relance client :

Le suivi des encours est effectué de façon systématique ainsi que la relance client.

Les créances douteuses sont transmises au service contentieux pour action.

Direction industrielle

Accès à la ressource :

Une évaluation précise de nos réserves est faite par les ingénieurs géologues de la société. Elle fait l'objet de suivis réguliers que ce soit au niveau géométrie ou fracturation des gisements, qualité de la pierre, pouvant amener à des réorientations d'exploitation.

Devis/études :

Ce risque avait été évalué comme majeur. Le niveau de maîtrise qui est satisfaisant au niveau du bureau d'études, est susceptible de se dégrader de par la difficulté à recruter du personnel compétent.

Sécurité physique :

L'intensification des actions et des procédures dans ce domaine a permis de relever le niveau de maîtrise de ce risque. Les résultats étant toujours très fragiles, les actions entreprises doivent être poursuivies et intensifiées.

Maladie professionnelle :

Ce risque reste toujours significatif. Les procédures mises en place en 2004 nous ont apporté des issues favorables dans un certain nombre de dossiers.

Foncier :

La remise à niveau de la base de données « Foncier » en 2005 pour permettre le passage aux normes IFRS a permis une meilleure connaissance de nos propriétés.

Deux catégories d'actifs ont ainsi été répertoriées : Les actifs stratégiques et les autres.

Une évaluation détaillée de la valeur de chaque parcelle stratégique a été menée afin de déterminer la juste valeur de cette catégorie d'actifs.

Un programme de reconnaissance visuelle de chaque parcelle est prévu en 2011.

La base de données évolue constamment en fonction des modifications des éléments apportés et des réglementations (PLU...).

Environnement

Principaux points de contrôle vis-à-vis de l'environnement des carrières :

1. Contrôle général des prescriptions de l'arrêté préfectoral, du Code de l'environnement et de la législation inhérente aux Installations Classées :
Les services « Installations Classées » et « sécurité » assurent le suivi des prescriptions réglementaires en collaboration avec chaque Directeur Technique de carrière et s'assurent de leur bon respect.
2. Impact sur les eaux superficielles et souterraines :
Certains arrêtés préfectoraux régissant des carrières situées dans des zones sensibles préconisent la mise en place de piézomètres, d'analyses ou de traçages colorimétriques. La société applique ces recommandations et aucun désordre n'est observé.
Le stationnement et le petit entretien des engins se font sur des aires étanches en carrières.
3. Impact sur la stabilité des terrains :
Des études de stabilité (carrières souterraines, fronts de taille de grande hauteur,...) sont réalisées dans un cadre administratif déterminé.
Des contrôles périodiques internes sur la stabilité des fronts et talus sont effectués de manière complémentaire par des hommes de terrain expérimentés.
Tout désordre ou présomption de désordre influant sur la stabilité des terrains, implique une mise en sécurité immédiate de la zone identifiée et une étude interne ou externe selon l'importance du désordre.

4. Impact paysager et réaménagement :
L'impact paysager est induit directement par celui du suivi des préconisations de remise en état stipulées par l'arrêté préfectoral.
Un point annuel est fait site par site et transmis, dans le cadre de la réactualisation des garanties financières, tous les 5 ans à l'administration.
De nombreux réaménagements à finalité écologique ont été réalisés ces dernières années et continuent sur 2010 et 2011 en partenariat avec des associations naturalistes et/ou des architectes paysagistes qui apportent conseil et suivi.
5. Impact sur le milieu naturel :
Le défrichage est régi par une autorisation de défrichage délivrée par la Préfecture. Le défrichage est réalisé hors des périodes de nidification.
La présence d'espèces protégées lors des plans d'exploitation est prise en compte.
De même, l'extraction de matériaux détruit un milieu naturel mais en crée par ailleurs un nouveau. De ce fait viennent s'installer des espèces remarquables pour la région qui sont elles aussi prises en compte lors de la remise en état.
De nombreuses carrières (en activité ou abandonnées) font l'objet de convention avec des associations naturalistes (faune, flore, rapaces, chiroptères ...) et/ou avec les conservatoires des sites régionaux.
Des mesures saisonnières sont prises pour préserver l'agriculture (période de décapage en fonction des cultures, arrêt de circulation pendant les vendanges, ...).
6. Impact sur l'environnement humain :
Impact sonore : des mesures sont effectuées tous les ans ou tous les 3 ans par un cabinet extérieur lorsqu'elles sont stipulées dans l'arrêté préfectoral.
Impact vibrations : Des mesures sont effectuées lors du 1^{er} tir de mine et transmises à la DREAL lorsqu'elles sont stipulées dans l'arrêté préfectoral.
Impact par les poussières : Des capteurs ont été mis en place sur le pourtour de l'exploitation lorsque celle-ci est associée à une transformation de granulats (opérée par une entreprise extérieure) et lorsque cela est stipulé dans l'arrêté préfectoral.
7. Impact sur les déchets :
Mise en place de tri sélectif et de filières spécifiques de traitement d'évacuation selon le type de déchets.
8. Impact sur la sécurité publique :
Ceci concerne l'usage et le dépôt d'explosifs, la sécurité du personnel, la sécurité et la salubrité publique, le trafic routier.
Il existe un suivi efficace.
Des visites périodiques sont faites par la DRIRE et les organismes de contrôle.
Les remarques et recommandations sont toujours suivies de corrections.
Ceci est induit par une bonne connaissance des différents intervenants dans leurs domaines respectifs et par l'implication des directions locales et régionales.
L'entreprise est particulièrement vigilante en matière de respect des lois et règlements qui sont prescrits tant au niveau de l'arrêté préfectoral que de la législation inhérente aux installations classées.

Principaux points de contrôle vis-à-vis de l'environnement des usines et ateliers de transformation :

Impact sur les eaux souterraines et superficielles :

Mise en place de procédés de traitements des effluents variant selon les sites (filtre-presses, bassins de décantation pour les usines de transformation).

1. Impact du fait des déchets :
Mise en place de tri sélectif et de filières spécifiques de traitement et d'évacuation selon le type de déchets.
2. Impact sur la sécurité du personnel :
Elaboration du document unique d'évaluation des risques (en place pour les unités industrielles en cours de finalisation pour les ateliers de transformation).
Une équipe d'ingénieurs Sécurité gère tous les sites ROCAMAT.
3. Impact sur la sécurité publique :
Explosifs (dépôt) : suivi assuré par la Direction des carrières et la gendarmerie dans le cadre de la législation et conforme à la réglementation.
Trafic routier : suivi assuré par la direction locale vis-à-vis des instances locales et régionales.
4. Impact sur l'environnement humain :
Chaque projet d'investissement ou d'installation de nouveau matériel est géré par le service « travaux neufs » en concertation avec la direction industrielle, les services sécurité et maintenance. Il est systématiquement tenu compte, pour chaque aménagement de poste, de l'amélioration des conditions de travail, de la prévention des risques, de l'ergonomie, ainsi que des impacts dus aux nuisances sonores et vibratoires. Ces projets sont ensuite présentés et commentés auprès des membres du CHSCT afin de recueillir leurs remarques avant validation définitive.

Qualité

* Fiches Produits :

Création de fiches « produit » à usage interne et à destination de nos clients.

Objectif : mieux définir nos produits, faciliter le dialogue entre les services commerciaux et production. Améliorer la conformité de nos produits.

Promouvoir et informer nos clients sur des gammes de produits définis et standardisés. Réduire les risques de litiges.

* Litiges clients :

Création d'une base de données « Litiges » : enregistrement des litiges avec leurs caractéristiques détaillées provenant des fiches litiges commerciaux, des avoirs commerciaux ou des dossiers du service juridique.

Objectif : classer nos litiges par causes et origines pour étudier les solutions correctives adaptées.

Animation et surveillance du contrôle interne

Les défaillances de contrôles internes sont analysées en Comité de Direction.

Aucune défaillance significative n'a fait l'objet en 2010 d'une information au niveau du Conseil d'Administration.

III – DESCRIPTIF DES PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE – ROCAMAT

III – A Organisation générale de la fonction comptable et financière

L'information comptable et financière est élaborée par la Direction financière en réponse aux demandes formulées par la Direction Générale et selon les normes comptables en vigueur.

La comptabilité générale

Basée au siège social, la comptabilité générale utilise l'ensemble des données comptables des sociétés du Groupe du système comptable centralisé SPIRIT.

Elle produit les états financiers des comptes sociaux de l'ensemble des sociétés du Groupe avec le logiciel ETAFI.

La consolidation statutaire du groupe est élaborée sous Magnitude (logiciel acquis en 2006) dans le respect des nouvelles obligations comptables et normes IFRS.

Le Contrôle de gestion et la comptabilité analytique

A chaque Direction Opérationnelle est rattaché fonctionnellement un contrôleur de gestion. Ceux-ci sont placés sous la responsabilité hiérarchique du Directeur Financier.

La comptabilité analytique est assurée par les comptables analytiques basés dans les principaux établissements. Chaque comptable analytique a en charge la comptabilité opérationnelle de plusieurs établissements industriels et agences commerciales. Ils sont depuis le 1^{er} avril 2010 rattachés hiérarchiquement au Directeur d'établissement et fonctionnellement au Directeur Financier, via les contrôleurs de gestion dont ils dépendent afin d'être plus proches des opérations et de répondre au mieux aux attentes des opérationnels.

III – B – Information sur les procédures de contrôle interne concernant l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière

La production et l'analyse de l'information comptable et financière s'appuient sur un ensemble de procédures telles que :

Procédure budgétaire

La direction financière diffuse début septembre le calendrier, le process et les hypothèses budgétaires pour l'année à venir.

A partir de volumes prévisionnels fournis par la direction commerciale, les contrôleurs de gestion élaborent un compte d'exploitation mensualisé pour chaque établissement industriel et agence commerciale. Le budget de chaque établissement est présenté à la Direction opérationnelle. Les budgets sont ensuite consolidés et présentés à la Direction Générale et au Comité de Direction pour validation.

Les budgets définitivement approuvés sont ensuite diffusés au niveau de chaque établissement.

Reporting consolidé mensuel

La structure analytique de ROCAMAT est mise à jour régulièrement et permet d'obtenir les résultats par Business Unit, entités, ateliers et projets.

Les contrôleurs de gestion assistés des comptables analytiques procèdent chaque début de mois à la clôture comptable et analytique des entités de leur périmètre de responsabilité.

Le chiffre d'affaires externe est établi à partir de l'outil de gestion commerciale déployé dans chacune des agences commerciales. Les données issues de la gestion commerciale sont interfacées chaque jour dans le système de comptabilité.

Le chiffre d'affaires issu de la gestion commerciale est réconcilié mensuellement avec celui de la comptabilité.

Le chiffre d'affaires interne est établi à partir de l'outil de gestion de production déployé dans chacun des établissements industriels.

Les stocks, les productions, les rendements sont suivis dans cet outil.

Les résultats sont diffusés chaque début de mois au COMEX au moyen d'un reporting reprenant l'ensemble des comptes d'exploitation des BU et entités, analyses de marges, tableaux de bord industriels, tableaux de rendements et d'indicateurs industriels, stocks, effectifs, investissements, plans d'actions.

Le reporting mensuel est un outil de suivi de la performance par rapport au budget et l'année précédente. Il permet de piloter l'entreprise.

C'est également le support de la réunion mensuelle du COMEX et des réunions mensuelles Reporting au cours desquelles le chef d'établissement présente à la direction générale ses résultats, sa performance, ses perspectives ainsi que ses plans d'actions.

Production et restitution des états financiers

La consolidation statutaire des comptes et le rapport financier destinés à la Direction Générale, aux actionnaires et à l'environnement financier, sont réalisés chaque semestre de l'année civile. A la demande de la direction générale, une consolidation statutaire sera effectuée trimestriellement à partir de 2011.

La Direction comptable élabore et diffuse un calendrier interne d'arrêté des comptes ainsi qu'un calendrier d'intervention des commissaires aux comptes.

Un rapprochement entre le résultat comptable et le résultat analytique est effectué chaque mois, assurant ainsi la fiabilité des résultats analytiques et analyses produits.

Le tableau de financement issu de la Trésorerie est rapproché de celui issu de la comptabilité générale mensuellement.

Par ailleurs, les comptes de résultat et flux de trésorerie prévisionnels des comptes sociaux sont présentés aux conseils d'Administration.

Le Groupe s'assure de l'évolution de ses engagements hors bilan. Ce contrôle est effectué notamment dans le cadre du processus de consolidation.

L'ensemble de l'information comptable et financière diffusée par ROCAMAT en tant que société cotée en bourse, est présentée au Président Directeur Général de la Société avant d'être soumise au Conseil d'Administration.

Les Commissaires aux Comptes interviennent pour effectuer une revue limitée des comptes semestriels du groupe établis au 30 juin. Ils procèdent par ailleurs à un audit des comptes consolidés du Groupe Rocamat arrêtés au 31 décembre.

Enfin un audit des comptes statutaires incluant une revue des procédures de contrôle interne des entités Rocamat SA et Rocamat Pierre Naturelle est réalisé en fin d'année.

Trésorerie et financement

Le service est centralisé au siège et a pour mission :

- la gestion des opérations courantes, des financements,
- l'établissement et l'actualisation des prévisions de trésorerie mensuelles et annuelle
- la gestion du risque de change,
- la sécurité des moyens de paiement,
- la production des tableaux de bord journaliers et mensuels.

Des délégations de pouvoir ont été attribuées à un nombre limité de collaborateurs habilités par la Direction générale à traiter des opérations financières dans la limite des seuils et procédures d'autorisation définis.

Le risque de fraude interne est réduit grâce à une double signature de la majorité des moyens de paiement (à l'exception des filiales étrangères).

Fin 2009, le groupe Rocamat a acquis un outil de gestion prévisionnelle de trésorerie qui permet de relier les prévisions d'activités et les réalisations avec les différentes natures de flux de trésorerie puis de modéliser ainsi les composantes qui influent sur les variations de la trésorerie.

Dans le cadre de sa structure spécifique de financement, Rocamat a ainsi donné une priorité essentielle au pilotage de ses réalisations et de ses prévisions mensuelles de trésorerie pour assurer avec rapidité et fiabilité le bon respect de ses engagements et le maintien des équilibres de trésorerie à court terme.

L'utilisation en 2010 de ce nouveau logiciel qui permet de comparer chaque mois prévisions et réalisations répond ainsi avec pertinence à ces nouveaux objectifs de fiabilité et de réactivité et favorise la consolidation des outils de gestion utilisés par Rocamat.

Le recouvrement clients-crédit manager

Le service recouvrement clients est chargé de la relance des créances échues, de la gestion des garanties bancaires demandées pour les marchés.

La Société a souscrit une assurance auprès de la COFACE couvrant une partie de ses transactions commerciales. Les garanties de paiement sont accordées selon des encours définis par l'assureur crédit et par le client.

Les agents commerciaux, en relation avec le service recouvrement clients, doivent respecter une procédure stricte visant à obtenir ou à vérifier un encours autorisé par client. Chaque agent commercial est responsable du risque pris vis-à-vis de chaque client.

Processus des investissements

Le budget d'investissement est établi au moment de la construction du budget en fin d'année. Il existe une procédure d'investissement régulièrement mise à jour.

Les demandes d'investissements doivent être rattachées à une ligne budgétaire et approuvées par la Direction Industrielle ou Direction générale en fonction des montants avant toute commande d'achat. Il existe un suivi mensuel des investissements commandés et facturés diffusé chaque début de mois au comité de Direction.

IV - CONTROLE DE LA FILIALE POLYCOR

Le Groupe Polycor a été acquis le 10 août 2007.

Le Président Directeur Général de ROCAMAT SA est membre du Conseil d'Administration et Président de Polycor Inc. Il contrôle en direct le Management de Polycor.

Monsieur Patrick Perus, nommé responsable opérationnel de Polycor, lui rend compte directement tandis que les anciens dirigeants et fondateurs de ce Groupe restent membres du Conseil D'administration.

Ces derniers sont également membres du Directoire de Rocafin.

Sur un plan plus opérationnel, le suivi de l'activité de cette filiale est assuré par le Président de Rocamat au travers de réunions hebdomadaires par visioconférence et de visites mensuelles au Canada et aux Etats-Unis

Le Conseil d'Administration de Polycor Inc. a délégué au Comité des Finances, dont le Président de Rocamat est membre, la politique de couverture de change (environ 80 % des ventes du Groupe Polycor sont libellés en USD).

L'auditeur indépendant intervient pour effectuer une revue limitée des comptes semestriels du groupe établis au 30 juin. Il procède par ailleurs à un audit des comptes consolidés du Groupe Polycor arrêtés au 31 décembre.

Enfin un audit des comptes statutaires incluant une revue des procédures de contrôle interne des entités du Groupe Polycor est réalisé en fin d'année.

V - PLAN D' ACTIONS ET CHANTIERS EN COURS 2010 / 2011

D'une façon générale, la fiabilisation, la transparence et la rapidité d'exécution dans la production des informations de gestion produites par les systèmes d'information constituent des axes de réflexion permanents.

Le cube multidimensionnel mis en place en 2009 a été étendu en 2010 aux applications de gestion de trésorerie, gestion commerciale et gestion des stocks. Cet outil permet d'obtenir des informations et des analyses selon les besoins de l'utilisateur de manière simple et rapide.

Un prévisionnel de commandes a été créé dans l'outil de gestion commerciale permettant d'obtenir un prévisionnel d'activité à horizon du carnet de commandes.

Votre Président se tient à votre disposition pour toutes précisions, informations ou explications que vous souhaiteriez recevoir et vous remercie de lui donner acte de la lecture du présent rapport.

Fait à l'Ile Saint-Denis, le 26 avril 2011

Le Président Directeur Général,

Philippe Karmin

ROCAMAT

Etats financiers consolidés 2010

Plan	Page
A. Compte de résultat consolidé	p. 2
B. Etat consolidé du résultat global	p. 3
C. Etat consolidé de la situation financière	p. 4
D. Tableau des flux de trésorerie consolidés	p. 6
E. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	p. 7
F. Notes aux états financiers consolidés	p. 8

A. Compte de Résultat consolidé

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Note	Exercices		
		2010	2009 (* / **)	2009 publié
Ventes de biens (*)		69 657	65 147	65 330
Ventes de services		9 611	13 063	13 063
Chiffre d'affaires		79 268	78 210	78 393
Production immobilisée		970	1 309	1 309
Achats consommés		(7 687)	(9 210)	(9 210)
Charges de personnel	26	(30 281)	(30 710)	(30 710)
Charges externes		(37 833)	(35 467)	(35 467)
Impôts et taxes		(1 251)	(1 691)	(1 691)
Dotations aux amortissements		(5 185)	(4 759)	(4 759)
Dotations aux provisions		(807)	(906)	(906)
Variation des stocks d'en cours et produits finis		(99)	(2 645)	(2 645)
Autres produits d'exploitation		487	203	203
Autres charges d'exploitation		(127)	(88)	(88)
Résultat opérationnel courant		(2 545)	(5 754)	(5 571)
Autres produits opérationnels (**)	27	2 867	3 321	4 404
Autres charges opérationnelles	27	(1 788)	(3 399)	(3 399)
Résultat opérationnel		(1 466)	(5 832)	(4 566)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	28	-	-	-
Coût de l'endettement financier brut	28	(3 319)	(2 726)	(2 726)
Coût de l'endettement financier net		(3 319)	(2 726)	(2 726)
Autres produits financiers (* / **)	28	1 222	2 177	2 791
Autres charges financières	28	(81)	(207)	(207)
Résultat des sociétés intégrées, avant impôt sur le résultat		(3 644)	(6 588)	(4 707)
Impôts sur les résultats (**)	29	358	831	229
Quote-part dans le résultat des entreprises associées			(15)	(15)
Résultat de l'exercice hors activités abandonnées		(3 286)	(5 772)	(4 493)
Résultat lié aux activités abandonnées	6	(181)	(1 315)	(1 315)
Résultat de l'exercice du groupe		(3 467)	(7 087)	(5 808)
Revenant :				
Aux actionnaires de ROCAMAT SA		(3 467)	(7 103)	(5 824)
Aux intérêts minoritaires		-	16	16
		(3 467)	(7 087)	(5 808)
Résultats et résultat dilué par action (en € par action)				
- Nombre moyen d'actions en circulation	19	10 095 237	10 095 237	10 095 237
- Résultat par action		(0.34)	(0.70)	(0.58)
- Résultat dilué par action		(0.34)	(0.70)	(0.58)
Résultat par action au titre des activités poursuivies				
- Résultat par action		(0.33)	(0.57)	(0.45)
- Résultat dilué par action		(0.33)	(0.57)	(0.45)

* Cf note 2.5 Changement de présentation

** Cf note 2.4 Correction d'erreur

B. Etat consolidé du résultat global

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

Note	Exercice clos le 31 décembre		
	2010	2009 (**)	2009 publié
Résultat net de l'exercice (**)	(3 467)	(7 087)	(5 808)
Autres éléments du résultat global :			
- Ecart actuariels sur les engagements de retraite	20 (36)	(114)	(114)
- Différences de conversion	750	(54)	(54)
- Couverture des flux de trésorerie	(255)	2 062	2 062
- Impôts sur les éléments directement reconnus en capitaux propres	160	17	17
Total du résultat global reconnu en capitaux propres	619	1 911	1 911
Total du résultat global de l'exercice	(2 848)	(5 176)	(3 897)
Attribuable :			
- aux propriétaires de la société mère	(2 848)	(5 183)	(3 904)
- aux participations ne donnant pas le contrôle	-	7	7

** Cf note 2.4 Correction d'erreur

C. Etat consolidé de la situation financière

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Note	Exercice clos		
		le 31 décembre		
		2010	2009 (**)	2009 publié
ACTIF				
Actif non courant				
Immobilisations incorporelles	12	3 451	2 837	2 837
Ecart d'acquisition	9	3 714	3 714	3 714
Immobilisations corporelles	11	36 010	38 092	38 092
Participations dans des entreprises associées	13	-	-	-
Impôts différés actifs (**)	25	3 698	4 695	4 093
Actifs financiers non courants	14	1 442	1 514	1 514
Instruments financiers dérivés non courants	17	15	-	-
Autres débiteurs non courants	16	3 794	883	883
		52 124	51 735	51 133
Actif courant				
Stocks	15	25 828	23 367	23 367
Clients	16	13 002	14 091	14 091
Autres débiteurs courants	16	3 079	3 007	3 007
Instruments financiers dérivés courants (**)	17	1 064	32	1 913
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	608	3 648	3 648
		43 581	44 145	46 026
Actifs destinés à être cédés		-	-	-
Total de l'actif		95 705	95 880	97 159

** Cf note 2.4 Correction d'erreur

	Note	Exercice clos		
		le 31 décembre		
		2010	2009 (* / **)	2009 publié
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	19	10 095	20 190	20 190
Primes liées au Capital		9 527	9 527	9 527
Autres réserves		866	(4 059)	(4 059)
Résultats non distribués (**)		(3 468)	(7 103)	(5 824)
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la Société		17 020	18 555	19 834
Intérêts minoritaires		-	353	353
Total des capitaux propres		17 020	18 908	20 187
Passif non courant				
Dettes financières	22	38 600	36 618	36 618
Impôts différés passifs	25	2 311	3 638	3 638
Engagements de retraite	20	1 642	1 605	1 605
Provisions pour autres passifs	21	1 620	1 682	1 682
Instruments financiers dérivés	17	1	43	43
Autres dettes non courantes	23	974	1 108	1 108
		45 148	44 694	44 694
Passif courant				
Fournisseurs	23	12 237	8 685	8 685
Autres dettes courantes	23	8 437	9 603	9 603
Dette d'impôt sur le résultat	25	248	140	140
Dettes financières	22	11 191	12 477	12 477
Instruments financiers dérivés	17	13	271	271
Provisions pour autres passifs	21	1 411	1 102	1 102
		33 537	32 278	32 278
Passifs destinés à être cédés		-	-	-
Total du passif		78 685	76 972	76 972
Total du passif et des capitaux propres		95 705	95 880	97 159

** Cf note 2.4 Correction d'erreur

E. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Exercice clos		
	le 31 décembre		
Note	2010	2009	2009
		(* / **)	publié
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net consolidé des activités poursuivies	(3 286)	(5 772)	(4 493)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux opérations			
- Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors provisions sur actifs circulants)	5 725	4 707	4 707
- Plus et moins-values de cession	(1 746)	(1 413)	(1 413)
- Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	14	14
- Autres éliminations	(24)	(75)	(75)
Marge Brute d'Autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	669	(2 539)	(1 260)
- Coût de l'endettement financier net	2 889	2 710	2 710
- Charge / (Produit) d'impôts sur le résultat (**)	(358)	(831)	(230)
Marge Brute d'Autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	3 200	(660)	1 220
- Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel (**)	1 716	2 572	692
- Stocks	(1 686)	4 324	4 324
- Créances clients et autres débiteurs (**)	1 675	4 265	2 385
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 727	(6 017)	(6 017)
- Intérêts payés	(2 894)	(2 687)	(2 687)
- Impôts (payés) / reçus	(650)	252	252
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 372	(523)	(523)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 297)	(2 250)	(2 250)
Autres flux liés aux autres opérations d'investissement	-	-	-
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	2 344	2 217	2 217
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(454)	(286)	(286)
Diminution / (Augmentation) des immobilisations financières	95	398	398
Incidence de variation de périmètre	(175)	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 487)	79	79
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	4 197	2 912	2 912
Décaissements liés aux remboursements d'emprunts	(2 836)	(3 338)	(3 338)
Augmentation / (Diminution) de la dette d'affacturage	(2 917)	542	542
Augmentation / (Diminution) des concours d'associés	(254)	3 451	3 451
Augmentation / (Diminution) des dettes financières diverses	-	-	-
Cession / (Acquisition) nette d'actions propres	-	53	53
Incidence de variation de change	(860)	(570)	(570)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(2 670)	3 050	3 050
Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées	357	(2 551)	(2 551)
Variation de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des découverts bancaires	(2 428)	55	55
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture	1 300	1 245	1 245
Profits / (pertes) de change sur la trésorerie et les découverts bancaires	-	-	-
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture	(1 128)	1 300	1 300

* Cf note 2.5 Changement de présentation

** Cf note 2.4 Correction d'erreur

F. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Revenant aux actionnaires de la Société				Résultat	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres	
	Capital social	Réserves						
		Ecart actuariels	Conversion	Primes liées au capital				Autres réserves
Solde au 1^{er} janvier 2009	20 190	(2)	(216)	9 527	6 529	(12 410)	346	23 964
Résultat global de l'exercice		(67)	(54)	-	2 041	(5 824)	7	(3 897)
Résultat affecté en réserves					(12 410)	12 410		-
Cession / (acquisition) de titres autos détenus					120			120
Autres mouvements								
Solde au 31 décembre 2009	20 190	(69)	(270)	9 527	(3 720)	(5 824)	353	20 187
Solde au 1^{er} janvier 2010	20 190	(69)	(270)	9 527	(3 720)	(5 824)	353	20 187
Correction résultat 2009 (**)					1 279	(1 279)		0
Solde au 1^{er} janvier 2010 retraité	20 190	(69)	(270)	9 527	(2 441)	(7 103)	353	18 908
Résultat global de l'exercice		(24)	750		(107)	(3 467)	-	(2 848)
Résultat affecté en réserves					(7 103)	7 103		-
Réduction du nominal à 1€/action	(10 095)				10 095			-
Variation % de détention					3	(353)		(350)
Sortie de périmètre					36			36
Autres mouvements					(5)			(5)
Solde au 31 décembre 2010	10 095	(93)	480	9 527	478	(3 467)	-	17 020

** Cf note 2.4 Correction d'erreur

G. Notes aux états financiers consolidés

1.	Informations générales	p.9
2.	Principes et méthodes comptables	p. 9
3.	Gestion du risque financier	p.19
4.	Estimations et jugements comptables déterminants	p.20
5.	Périmètre de consolidation	p.21
6.	Activités abandonnées	p.22
7.	Faits significatifs de l'exercice	p.25
8.	Information sectorielle	p.26
9.	Ecart d'acquisition	p.28
10.	Instruments financiers	p.28
11.	Immobilisations corporelles	p.28
12.	Immobilisations incorporelles	p.30
13.	Participations dans les entreprises associées	p.30
14.	Actifs financiers non courants	p.31
15.	Stocks	p.32
16.	Clients et autres débiteurs	p.32
17.	Instruments financiers dérivés	p.33
18.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	p.35
19.	Capital social	p.36
20.	Engagements de retraite et avantages assimilés	p.36
21.	Provisions pour autres passifs	p.38
22.	Endettement financier net	p.39
23.	Fournisseurs et autres créanciers	p.42
24.	Dettes fiscales	p.42
25.	Impôts différés	p.43
26.	Charges liées aux avantages du personnel	p.45
27.	Autres produits et charges opérationnels	p.45
28.	Résultat financier	p.46
29.	Charge d'impôts sur le résultat	p.46
30.	Dividende par action	p.47
31.	Actifs et passifs éventuels - Engagements	p.47
32.	Transactions avec des parties liées	p.48
33.	Principaux cours de change	p.49
34.	Evènements post clôture	p.49

1. Informations générales

Le Groupe ROCAMAT est spécialisé dans l'extraction et la transformation de pierres naturelles à destination de la construction.

Il opère environ cinquante carrières, dont 30 de pierres calcaires au travers de sa structure ROCAMAT située en France et 20, principalement de granit et marbre, au travers de sa filiale POLYCOR implantée au Canada et aux Etats-Unis.

Les pierres calcaires extraites en France sont transformées dans 5 usines et 2 marbreries. Les pierres nord américaines sont transformées dans 4 usines au Canada et 1 aux Etats-Unis.

ROCAMAT SA est contrôlé, directement et indirectement, par les sociétés Rocafin, Rocafin II et Rocafin III qui elles-mêmes sont contrôlées par des fonds d'investissements gérés par LBO France.

Au 31 décembre 2010, Rocafin détient directement 54.86 % des actions de Rocamat, Rocafin II en détient 26 % et Rocafin III 5,96%. Au total, LBO France détient pour le compte des FCPR 86,82% des actions de Rocamat, le reliquat est détenu par le public.

ROCAMAT SA. est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé 58, quai de la Marine, 93450 L'île Saint-Denis. Le marché financier primaire sur lequel la Société est cotée est Euronext Paris, de Nyse Euronext, compartiment C.

2. Principes et méthodes comptables

2.1 Base de préparation des états financiers

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2010 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (IFRS) applicables au 31 décembre 2010 telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index.fr.htm.

Ces états financiers consolidés établis au 31 décembre 2010 ont été arrêtés le 28 avril 2011 par le Conseil d'Administration. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Les principes retenus pour l'établissement des informations financières résultent de l'application des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2010.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009. à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

- IFRS 3 révisée – *Regroupements d'entreprises* et IAS 27 amendée – *Etats financiers consolidés et individuels*,
- IFRS 2 amendée – *Transactions intragroupe réglées en trésorerie*,
- IAS 39 amendée – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*,
- IFRS 5 amendée – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*,
- IFRIC 12 – *Accords de concession de services publics*,
- IFRIC 15 – *Contrats de construction de biens immobiliers*,
- IFRIC 16 – *Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger*,
- IFRIC 17 – *Distributions d'actifs non-monétaires aux propriétaires*,
- IFRIC 18 – *Transferts d'actifs provenant de clients*,
- Améliorations 2009. Autres

A l'exception d'IFRS 3 révisée, ces amendements et interprétations sont sans incidence sur les états financiers consolidés.

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2010, le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- IAS 24 révisée – *Information relative aux parties liées*,
- Amendement d'IAS 32 – *Classement des émissions de droit*,
- Amendement d'IFRIC 14 – *Actifs de régimes à prestations définies et obligation de financement minimum*,
- IFRIC 19 – *Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres*.

En outre, le groupe n'applique pas par anticipation les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2010 :

- Amendements Améliorations des IFRS (05/10),
- Amendement d'IFRS 7 – *Instruments financiers : transferts d'actifs financiers*,
- Amendement d'IAS 12 – *Impôts différés : recouvrement d'actifs sous-jacents*,
- IFRS 9 – *Instruments financiers*.

Le Groupe estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces nouvelles normes ne peut être connu avec une précision suffisante.

2.2 Méthodes de consolidation

a) Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement imputables à l'acquisition hors impôt. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et ceci quel que soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les transactions intra-groupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées pour les actifs cédés et elles sont considérées comme un indicateur de perte de valeur. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

(b) Transactions avec les intérêts minoritaires

Le Groupe a pour politique de traiter les transactions avec les intérêts minoritaires de la même manière que les transactions avec des tiers externes au Groupe. Les cessions au profit des intérêts minoritaires donnent lieu à dégagement de pertes et profits que le Groupe comptabilise au compte de résultat. Les acquisitions de titres auprès d'intérêts minoritaires génèrent un écart d'acquisition, qui représente la différence entre le prix payé et la quote-part acquise correspondante de la valeur comptable des actifs nets.

(c) Entreprises associées

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le cas échéant l'écart d'acquisition (net de tout cumul de pertes de valeur) constaté lors de l'acquisition.

La quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les variations de capitaux propres (sans impact sur le résultat) postérieurement à l'acquisition est comptabilisée directement en capitaux propres. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée, y compris toute créance non garantie, le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a encouru une obligation ou effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Les profits latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

(d) Coentreprises

Les participations du groupe dans les entités contrôlées conjointement sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. L'existence des pactes d'actionnaires est prise en compte dans la détermination de l'exercice du contrôle conjoint.

La quote part des postes distincts actifs, passifs, charges et produits de l'entité contrôlée conjointement est incluse dans les états financiers du Groupe.

2.3 Secteurs opérationnels

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données du reporting interne utilisées par le Président Directeur Général du Groupe pour l'analyse et la mesure des performances du secteur et pour la prise de décision sur l'allocation des ressources.

Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel.

Le Groupe ROCAMAT présente ses résultats selon les deux sous groupes ROCAMAT et POLYCOR.

La direction évalue la performance des secteurs sur la base des informations suivantes :

- Chiffre d'affaires (interne et externe)
- Résultat opérationnel courant
- Actifs sectoriels
- Passifs sectoriels
- Investissements sectoriels

2.4 Correction d'erreur

Une erreur a été identifiée et corrigée au cours de l'exercice 2010 et concernent les états financiers consolidés présentés au titre de l'exercice 2009. Cette erreur porte sur la comptabilisation de l'impact de la variation de la juste valeur de la part efficace des contrats de change de Polycor. En effet, les écritures enregistrant ces opérations ont été comptabilisées à tort dans le compte de résultat (en résultat financier et en " autre résultat opérationnel ") alors qu'elles auraient dû être comptabilisées directement en capitaux propres.

Cette correction d'erreur impacte le compte de résultat consolidé par rapport au compte de résultat publié au titre de l'exercice 2009 pour K€ (1 279) répartis comme suit :

- Diminution du poste « Autres produits opérationnels » de K€1 083 et du poste « Autres produits financiers » de K€ 797
- Augmentation du poste « Impôt sur les résultats » de K€ 602

Cette correction impacte l'état consolidé de la situation financière publiée au 31 décembre 2009 comme suit :

- Augmentation du poste « Impôts différés actifs » de K€ 602
- Diminution du poste « Instruments financiers dérivés courants » de K€ 1 880
- Diminution du poste « Résultats non distribués » de K€ 1 279

2.5 Changement de présentation

Le Groupe Rocamat a décidé de modifier la présentation de la comptabilisation des résultats des couvertures de change mises en place par la filiale Polycor pour couvrir les effets de la variation du dollar américain par rapport au dollar canadien. Le Groupe a souhaité comptabiliser les gains et pertes constatés à l'échéance des instruments de couverture en chiffre d'affaires au lieu de les comptabiliser en résultat financier.

Ce changement de présentation, sans impact sur l'état de la situation financière, impacte le compte de résultat consolidé comme suit au titre de l'exercice 2009 :

- Augmentation du poste « Autres produits financiers » pour K€183
- Diminution du poste « Ventes de biens » pour K€ 183

Au titre de l'exercice 2010, l'impact de change sur les instruments de couverture comptabilisés en chiffre d'affaires est un produit de K€ 452.

Le tableau ci-après résume les incidences du changement de présentation et de la correction d'erreur sur le compte de résultat consolidé du groupe Rocamat au 31 décembre 2009.

	31/12/2009 publié	Changement de présentation	Correction d'erreur	31/12/2009 retraité / corrigé
Chiffre d'affaires	78 393	-183		78 210
Résultat opérationnel courant	-5 571	-183		-5 754
Autres produits opérationnels	4 404		-1 083	3 321
Autres charges opérationnelles	-3 399			-3 399
Résultat opérationnel	-4 566	-183	-1 083	-5 832
Coût de l'endettement financier net	-2 726			-2 726
Autres produits financiers	2 791		-797	1 994
Autres charges financières	-207	183		-24
Résultat des sociétés intégrées, avant impôt	-4 708	0	-1 880	-6 588
Impôts sur les résultats	229		602	831
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-15			-15
Résultat de l'exercice hors activités abandonné	-4 494	0	-1 278	-5 772
Résultat lié aux activités abandonnées	-1 315			-1 315
Résultat de l'exercice du groupe	-5 809	0	-1 278	-7 087

2.6 Conversion des opérations en devises

(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie de présentation du Groupe et la monnaie fonctionnelle de la Société.

(b) Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres, soit au titre de couvertures éligibles de flux de trésorerie, soit au titre de la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

Les variations de la juste valeur de titres monétaires libellés en devises et classés comme disponibles à la vente sont ventilées entre, d'une part, les différences de conversion découlant des variations du coût amorti du titre et, d'autre part, les autres variations de la valeur comptable du titre. Les différences de conversion sont comptabilisées en résultat et les autres variations de la valeur comptable sont imputées en capitaux propres.

Les différences de conversion sur les actifs et passifs financiers non monétaires font partie intégrante du profit ou de la perte de juste valeur. Les différences de conversion sur les actifs et passifs financiers non monétaires tels que les instruments de capitaux propres comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont donc comptabilisées en résultat dans le profit ou la perte de juste valeur. Les différences de conversion sur les actifs non monétaires tels que les instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente sont donc incluses dans la réserve de juste valeur dans les capitaux propres.

(c) Sociétés du Groupe

La monnaie fonctionnelle de chacune des entités du Groupe correspond à sa monnaie locale. Certaines entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) sont situées hors zone euro. Les comptes de ces sociétés, dont la monnaie fonctionnelle est donc différente de la monnaie de présentation, sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- (i) les éléments d'actif et passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- (ii) les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ; et
- (iii) toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger et d'emprunts et autres instruments de change désignés comme instruments de couverture de ces investissements sont imputés aux capitaux propres lors de la consolidation.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et profits de cession.

2.7 Immobilisations corporelles

Lors de leur comptabilisation initiale, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût, qui comprend :

- (a) Le prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non remboursables, après déduction des remises et rabais commerciaux ;
- (b) Tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ;
- (c) L'estimation initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, obligation que le Groupe encourt généralement du seul fait de l'installation de l'immobilisation corporelle (note 2.18).

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et si le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés en résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les terrains sont répartis en 2 catégories :

- Les terrains stratégiques :
 - Terrains de carrière autorisés,
 - Autres terrains stratégiques.
- Les terrains non stratégiques :
 - Terrains industriels et commerciaux,
 - Autres terrains non stratégiques.

Les terrains stratégiques ont été évalués dans le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 à leur juste valeur. Les terrains non stratégiques présents dans le patrimoine du Groupe au 1^{er} janvier 2004, ainsi que l'ensemble des terrains acquis depuis cette date sont comptabilisés à leur coût historique conformément à la méthode décrite ci-dessus.

Les terrains ne sont pas amortis à l'exception des terrains de carrière autorisés qui sont amortis dès lors qu'ils font l'objet d'une exploitation. La valeur amortissable est fixée par convention sectorielle à 90% du coût total, les 10% restant correspondant à la valeur du tréfonds. L'amortissement est calculé par référence à un suivi physique des volumes extraits au cours de la période, rapportés aux volumes totaux estimés des gisements.

Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique et amorties selon la méthode linéaire afin de ramener, en constatant une charge annuelle constante d'amortissement, le coût de chaque actif à sa valeur résiduelle compte tenu de sa durée d'utilité estimée comme suit :

– Constructions	10 - 20 ans
– Installations techniques, matériels et outillages	7 - 10 ans
– Mobilier, agencements et installations	7 - 10 ans

Les agencements comprennent les actifs de découverte, qui correspondent aux coûts engagés pour rendre accessibles les couches de gisement productives. Ces actifs de découverte sont amortis au fur et à mesure de l'extraction du gisement correspondant.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (note 2.8).

Les pertes ou les profits sur cessions d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat.

2.8 Immobilisations incorporelles

(a) Marques

Les marques du Groupe ne répondant pas aux critères d'identification posés par IAS 38, ne sont pas reconnues au bilan consolidé.

(b) Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels (entre trois et cinq ans).

Les coûts associés au développement et au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Les coûts directement associés à la production de logiciels identifiables ayant un caractère unique qui sont contrôlés par le Groupe et généreront probablement des avantages économiques supérieurs à leur coût sur une période supérieure à une année sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles. Les coûts directement associés à la production comprennent les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé les logiciels et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Les coûts de développement de logiciels portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilité estimée (qui n'excède pas trois ans).

2.9 Regroupements d'entreprises et écart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

L'écart d'acquisition est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Pour les besoins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition acquis dans un regroupement d'entreprises est, à compter de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe.

2.10 Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée (écarts d'acquisition) ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs après impôt. Ces calculs s'appuient sur un plan prévisionnel à 5 ans élaboré par la Direction Financière et revu par la Direction Générale du Groupe. Les flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans sont extrapolés avec un taux de croissance perpétuelle estimé à 3%. L'ensemble des flux est actualisé avec un taux d'actualisation de 10% correspondant au coût moyen pondéré du capital après impôt du Groupe Rocamat.

Ces hypothèses de taux d'actualisation et de taux de croissance à l'infini sont les mêmes qu'au 31 décembre 2009.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être éventuellement ajustées au cours des périodes ultérieures.

Si la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie excède la valeur recouvrable, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs.

Les Unités Génératrices de Trésorerie retenues par le Groupe sont les suivantes :

- Activité Granit et Marbre regroupant le sous-groupe Polycor.
- Activité Pierre Calcaire et activités funéraires en Granit regroupant principalement les sociétés Rocamat Pierre Naturelle, Lithos, Granit Industrie, Rocamat Benelux, La Pierre Foncière et Lardet.

2.11 Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat, prêts et créances, et disponibles à la vente. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère, dans les conditions prescrites par la norme IAS 39, à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

(a) Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Cette catégorie comporte deux sous-catégories : les actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux désignés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat lors de leur comptabilisation initiale. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme (actifs détenus à des fins de transaction) ou qu'il a été désigné comme tel par la direction (actifs évalués à la juste valeur par résultat), conformément à la norme IAS 39 (version de décembre 2003 telle qu'adoptée par l'Union Européenne). Les instruments dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés d'opérations de couvertures. Les actifs rattachés à cette catégorie sont classés dans les actifs courants dès lors qu'ils sont détenus à des fins de transaction ou que leur réalisation est anticipée dans les douze mois suivant la clôture.

(b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants.

Les prêts sont évalués au coût amorti et sont comptabilisés au bilan au poste *Actifs financiers* (note 14).

Les créances sont comptabilisées au bilan au poste *Clients et autres débiteurs* (note 16).

c) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les instruments non dérivés rattachés à cette catégorie ou ceux qui ne sont rattachés à aucune autre catégorie. Ils sont inclus au bilan dans les Actifs financiers non courants, sauf si la direction compte les vendre dans les douze mois suivant la date de clôture.

Les achats et les ventes « normalisés » d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou à vendre l'actif. Les placements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des frais de transaction pour tous les actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et les coûts de transaction sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat. Les actifs financiers sont sortis du bilan lorsque les droits à la perception de flux de trésorerie découlant de ces actifs ont expiré ou ont été cédés et que le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les actifs financiers disponibles à la vente et les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur à chaque clôture. Les prêts et créances sont comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les pertes et profits découlant de variations de la juste valeur des actifs financiers inscrits à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat, y compris les produits d'intérêts et les dividendes, sont présentés au compte de résultat dans les Autres profits – net de la période durant laquelle ils surviennent.

Les variations de la juste valeur de titres monétaires libellés en devises et classés en actifs financiers disponibles à la vente sont ventilées entre, d'une part, les différences de conversion découlant des variations du coût amorti du titre et, d'autre part, les autres variations de la valeur comptable du titre. Les différences de conversion sont comptabilisées en résultat et les autres variations de la valeur comptable sont imputées aux capitaux propres. Les variations de la juste valeur des autres titres monétaires classés comme étant disponibles à la vente et des titres non monétaires classés comme étant disponibles à la vente sont comptabilisées en capitaux propres.

Lorsque des titres classés comme disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisés dans les capitaux propres est porté au compte de résultat dans les pertes et les profits sur titres de placement. Les intérêts sur les titres disponibles à la vente calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont comptabilisés au compte de résultat. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés au compte de résultat lorsque le droit du Groupe à les recevoir est effectif.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. S'agissant d'instruments de capitaux propres classés dans les titres disponibles à la vente, toute diminution importante ou durable de la juste valeur du titre en deçà de son coût est considérée comme un indicateur objectif de dépréciation de ce titre. S'il existe un indicateur de dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente, le cumul de la perte – mesuré comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, déduction faite de toute perte de valeur sur cet actif financier déjà comptabilisée en résultat – est transféré des capitaux propres et comptabilisé au compte de résultat. Les pertes de valeur sur instruments de capitaux propres comptabilisées en résultat ne sont pas reprises par le biais du compte de résultat. La Note 2.12 fournit des informations sur les tests de dépréciation des créances clients.

2.12 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur; ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe désigne certains dérivés comme : (1) des couvertures de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ; ou (2) des couvertures d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ; ou bien (3) des couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (couverture d'un investissement net).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère hautement efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les justes valeurs des différents instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont exposées dans la note 16. Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie nettes d'impôts inscrites dans les capitaux propres sont indiquées dans l'*Etat des produits et charges comptabilisées*. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants.

En pratique, le Groupe détient des instruments financiers dérivés de couverture de flux de trésorerie.

(a) Couvertures de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie et désignés comme tels est comptabilisée dans les capitaux propres. Le profit ou la perte se rapportant à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au compte de résultat en *Autres produits et charges opérationnels*.

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en compte de résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat (par exemple lorsqu'un encaissement / décaissement prévu se réalise). Le profit ou la perte se rapportant à la partie efficace de contrats de change à terme couvrant des ventes et des achats en devises est comptabilisé au compte de résultat en *Ventes de biens* et en *Achats consommés* respectivement.

Lorsqu'un instrument de couverture parvient à maturité ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, le profit ou la perte cumulé inscrit en capitaux propres existant à ce moment-là est maintenu en capitaux propres, puis est ultérieurement

comptabilisé dans le compte de résultat lorsque la transaction prévue est in fine comptabilisée. Lorsqu'il n'est pas prévu que la transaction se réalise, le profit ou la perte cumulé qui était inscrit en capitaux propres est immédiatement transféré au compte de résultat.

(b) Couverture de juste valeur

Lorsque la comptabilité de couverture de juste valeur est appliquée, les variations de valeur des instruments dérivés et des commandes fermes sont comptabilisées au compte de résultat et se compensent à hauteur de la part du profit ou de la perte constatée sur la partie efficace de l'instrument de couverture.

(c) Instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture

Les instruments financiers dérivés non qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés au bilan à la juste valeur, la variation de juste valeur étant enregistrée en résultat.

2.13 Stocks

Les stocks sont constitués de matériaux à divers stades de transformation :

- Produits semi-finis :
 - Blocs, correspondant à des cubes de pierre incorporant la seule valeur d'extraction ;
 - Tranches et Tuiles, correspondant à des blocs incorporant la valeur du sciage et de la mise au gabarit ;
- Produits finis :
 - Produits prêts à être utilisés par les clients finaux (dallages, bordures de trottoirs, pierres funéraires...).

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti.

Le coût des produits semi-finis et finis englobe les coûts d'extraction directs et indirects (essentiellement : main d'œuvre, amortissement des matériels, amortissement des découvertes), ainsi que les coûts directs et indirects afférents au stade de transformation atteint par l'élément stocké (essentiellement : coûts de sciage et de ponçage, et pertes de matières associées). Les frais généraux de production sont incorporés sur la base d'une capacité d'exploitation normale.

La valeur nette de réalisation des produits semi-finis et finis représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales, déduction faite des frais de vente. Afin de prendre en considération le but dans lequel les stocks sont détenus, ce prix de vente est établi sur la base de la destination commerciale attribuée par la direction à chacun des éléments stockés, à savoir vente comme bloc, vente comme tranche ou vente comme produit fini. Lorsque des blocs ou des tranches sont destinés par la direction à être in fine vendus sous la forme de produits finis, ces éléments sont dépréciés en dessous du coût s'il est attendu que les produits finis dans lesquels ils seront incorporés seront vendus en dessous de celui-ci. Dans ce cas, la valeur nette de réalisation retenue est calculée en retranchant de la valeur nette de réalisation du produit fini la quote-part correspondant aux étapes de transformation restant à encourir (cette quote-part étant elle-même établie sur la base des coûts complémentaires nécessaires pour transformer et vendre le bloc ou la tranche considéré).

Dans un but d'optimisation d'écoulement des stocks, la destination initiale des stocks de blocs ou tranches peut être modifiée.

Les stocks de blocs ou tranches localisés au Canada sont transférés d'un site à l'autre en fonction d'un plan de campagne défini dans le cadre budgétaire.

Un changement de destination entraîne la constatation d'une décôte afin de ramener leur valeur comptable à leur valeur d'écoulement sur le marché.

2.14 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constitue des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en *Dotation aux provisions*.

2.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique *Trésorerie et équivalents de trésorerie* comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les *Dettes financières*. Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, les découverts bancaires sont présentés en net du solde de la Trésorerie et équivalents de trésorerie.

2.16 Capital social et instruments de capitaux propres

Le capital social est exclusivement composé d'actions ordinaires.

Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Si le groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres (actions propres), ceux-ci sont comptabilisés à leur coût et sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé en résultat lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'instruments de capitaux propres du Groupe. Toute différence entre la valeur comptable et la contrepartie versée ou reçue, est comptabilisée en capitaux propres, en autres réserves.

2.17 Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Conformément au traitement de référence de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunts », les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charge de l'exercice indépendamment de l'utilisation qui est faite des fonds empruntés.

2.18 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

2.19 Avantages du personnel

(a) Engagements de retraite

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite. Certains régimes sont financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le Groupe dispose exclusivement de régimes à prestations définies. Un régime à prestations définies est un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que le cas échéant des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés. L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Lorsqu'à la clôture de l'exercice, le montant net de la dette actuarielle, après déduction de la juste valeur des actifs du régime, présente un montant débiteur, un actif est reconnu au bilan dans la limite du cumul de ces éléments différés et de la valeur actualisée des sommes susceptibles d'être récupérées par le Groupe sous la forme d'une réduction de cotisations futures.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont comptabilisés au passif du bilan en contrepartie des capitaux propres.

Les coûts au titre des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité sur une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce dernier cas, les coûts au titre des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits.

(b) Avantages à long terme

Des avantages spécifiques, tels que gratifications pour ancienneté, peuvent être accordés au personnel.

Les engagements relatifs à ces régimes sont évalués sur la base d'hypothèses actuarielles selon la méthode des unités de crédit projetées.

(c) Plans d'intéressement et de primes

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et des primes, sur la base d'une formule qui tient compte du bénéfice revenant aux actionnaires du Groupe, après certains ajustements. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

2.20 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque (i) le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ; (ii) il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et (iii) le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les provisions pour remise en état sont comptabilisées en contrepartie d'un composant d'une immobilisation corporelle lorsque la dégradation du site résulte directement de l'acquisition ou de l'installation de cette immobilisation corporelle. Des provisions pour remise en état sur dégradation immédiate sont constituées au titre des installations d'exploitation telles que hangars, clôtures, voies d'accès. Lorsque la dégradation résulte de l'activité d'exploitation proprement dite, la provision pour remise en état est constituée au fur et à mesure de l'avancement de l'exploitation et donc de la dégradation liée. Des provisions pour remise en état sur dégradation progressive sont constituées au titre de l'extraction, qu'elle porte sur des éléments valorisables (bancs de qualité stockable) ou non valorisables (bancs de qualité insuffisante, couches superficielles et veines de matières stériles).

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire au règlement de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Bien que la probabilité de sortie pour chacun des éléments soit faible, il peut être probable qu'une certaine sortie de ressource sera nécessaire pour régler cette catégorie d'obligations dans son ensemble. Si tel est le cas, une provision est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en *Autres charges financières*.

2.21 Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés de la façon suivante :

(a) Vente de biens

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsqu'une entité du Groupe a livré les produits au client, que celui-ci a accepté les produits et que le recouvrement des créances afférentes est raisonnablement assuré.

(b) Vente de services

Les ventes de services sont comptabilisées au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, en fonction du degré d'avancement de la *transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir*.

(c) Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés pro rata temporis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsqu'une créance est dépréciée, le Groupe ramène la valeur comptable de celle-ci à sa valeur recouvrable – qui représente les flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument – et continue de comptabiliser l'effet de la désactualisation en produits d'intérêts.

(d) Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir le dividende est établi.

2.22 Contrats de location

Les contrats de location qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué ont la nature de contrat de location financement. L'appréciation de ce transfert est effectuée à partir d'une analyse de plusieurs indicateurs comme (i) l'existence d'option incitative en fin de contrat, (ii) le fait que la durée du contrat couvre la majeure partie de la durée de vie du bien ou (iii) que la valeur actualisée des paiements minimaux prévus au contrat représentent la quasi-totalité de la juste valeur du bien. Ils donnent lieu à la comptabilisation à l'actif du bien loué et au passif d'une dette financière.

A l'inverse, les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le

bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

2.23 Distribution de dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

2.25 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

3. Gestion du risque financier

3.1 Risque financier

Le Département Trésorerie du Groupe est chargé d'assurer la gestion du risque conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration.

Le Département Trésorerie du Groupe identifie, évalue et couvre les risques financiers en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du Groupe.

Le Conseil d'Administration élabore des principes de gestion des risques ainsi que des politiques couvrant des domaines spécifiques tels que le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, l'utilisation d'instruments financiers dérivés et non dérivés et le placement de la trésorerie excédentaire.

Les risques financiers identifiés par le Groupe sont exposés ci-dessous :

(a) Risques de marché

(i) Risque de change

Les filiales du Groupe localisées en Europe exercent très principalement leurs activités à l'intérieur de la zone euro. Leur exposition au risque de change est donc très limitée et provient de ses expositions en USD. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs en devises enregistrés au bilan.

Le Groupe a recours à des instruments de couverture de change à terme pour limiter son exposition au risque de change. Ces positions sont adossées à des encaissements et transactions futures.

Les filiales du Groupe localisées au Canada et aux Etats Unis détiennent des instruments financiers composés de contrats de change à terme destinés à contrer les effets de variation du dollar américain face au dollar canadien.

(ii) Risque de variation de prix

Le Groupe ne détenant pas d'instruments de capitaux propres significatifs en dehors des titres de participations dans les sociétés consolidées, n'est pas exposé au risque de prix affectant les instruments de capitaux propres. Le Groupe n'est par ailleurs pas exposé de manière significative au risque de prix sur les marchandises.

(b) Risque de crédit

Le Groupe n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Il a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses produits ont un historique de risque de crédit approprié. Il n'y a pas de concentration du risque de crédit au titre des créances clients en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale.

(c) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur un marché, de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédit appropriées et d'être à même de dénouer ses positions sur le marché. Le Département Trésorerie du Groupe a pour objectif de maintenir une flexibilité financière en conservant des lignes de crédit ouvertes les plus disponibles possibles.

(d) Risque taux d'intérêt

Le Groupe ne détient pas d'actifs significatifs portant intérêt ; aussi son résultat et sa trésorerie opérationnelle sont-ils largement indépendants des fluctuations des taux d'intérêt sur les actifs

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme émis à taux variable. Les emprunts initialement émis à taux fixe exposent le Groupe au risque de variation de prix sur taux d'intérêt. Le Groupe a pour politique de maintenir une majorité de ses emprunts en instruments à taux variable.

3.2 Estimation de la juste valeur

La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif (tels que les titres de transaction et les titres disponibles à la vente) est basée sur les prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par le Groupe sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

La juste valeur d'instruments financiers non négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Groupe recourt à différentes techniques d'évaluation et retient des hypothèses basées sur les conditions de marché existant à la date de clôture. Les cours de marché ou les cotations des courtiers pour des instruments similaires sont utilisés pour les placements en instruments de dettes à long terme. D'autres techniques, telles que l'actualisation des flux de trésorerie, servent à déterminer la juste valeur des autres instruments financiers. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des clients et autres débiteurs et des fournisseurs et autres créanciers est présumée avoisiner la juste valeur de ces éléments. Aux fins des informations à fournir, la juste valeur des passifs financiers est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs contractuels aux taux d'intérêt actuels du marché que le Groupe serait susceptible d'obtenir pour des instruments similaires.

4. Estimations et jugements comptables déterminants

Pour préparer les informations financières conformément aux principes IFRS, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours d'une période subséquente portent notamment sur :

- Les provisions pour remise en état des sites ;
- La détermination de la charge d'impôt et la reconnaissance des impôts différés actifs ;
- Les écarts d'acquisition
- Les provisions pour risques.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

5. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés du Groupe Rocamat au 31 décembre 2010 comprennent la société Rocamat et ses filiales (l'ensemble désigné "Le Groupe") et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Changement de périmètre par rapport à celui de 2009:

- Acquisition de la société Vetrazzo et cession de la filiale Colorado Stone Quarries par le sous groupe Polycor. (cf note n°7)
- Détention à 100% de la filiale Lardet (détenue auparavant à 65%)

La liste exhaustive des sociétés consolidées est présentée dans le tableau ci-dessous :

Société	Pays	Méthode	31-déc 2010	31-déc 2009
Secteur Rocamat				
ROCAMAT SA	France	Société Mère	Société Mère	Société Mère
Rocamat Pierre Naturelle Snc	France	Globale	100%	100%
Lithos Pierre Naturelle Sarl	France	Globale	100%	100%
Granit Industrie Snc	France	Globale	100%	100%
Cominex Sa	Luxembourg	Globale	100%	100%
Rocamat Services (Anc.Cominex Snc)	France	Globale	100%	100%
Rocamat Benelux	Belgique	Globale	100%	100%
Société Civile Rocamat Foncier	France	Globale	100%	100%
Sci La Pierre Foncière	France	Globale	100%	100%
Lardet Sa	France	Globale	100%	65%
Rocamat US	Etats-Unis	Globale	100%	100%
Rocamat Shanghai (arrêt d'activité 2010)	Chine	Globale	100%	100%
Société des Carrières des Haies Sarl	France	Equivalence	50%	50%
Secteur Polycor Canada				
Polycor inc. (société mère du groupe Polycor)	Canada	Globale	100%	100%
Bordures Polycor Inc.	Canada	Globale	100%	100%
Carrières Polycor Inc.	Canada	Globale	100%	100%
Tranches Polycor Inc.	Canada	Globale	100%	100%
Polycor Granite Bussière Inc.	Canada	Globale	100%	100%
Polycor Stone Corporation	Etats-Unis	Globale	100%	100%
Tuiles Polycor Inc.	Canada	Globale	100%	100%
Polycor U.S. Inc. (participation détenue par Carrières Polycor)	Etats-Unis	Globale	100%	100%
Québec Inc	Canada	Globale	100%	-
Polycor Vetrazzo Inc. (acquisition 2010)	Etats-Unis	Globale	100%	100%
Georgia Stone Quarries Inc.	Etats-Unis	Globale	100%	100%
Georgia Architectural Stone Inc.	Etats-Unis	Globale	100%	100%
Colorado Stone Quarries Inc. (cession 2010)	Etats-Unis	Globale	100%	100%

6. Activités Abandonnées

6.1 Rocastone

Au cours de l'année 2007, le Groupe a décidé l'arrêt de l'activité industrielle Rocastone/Fine épaisseur démarrée en 2006.

Au cours de l'année 2008 une cession partielle d'actifs a eu lieu. Selon un protocole transactionnel en date du 28 mars 2008, des immobilisations corporelles et des stocks ont été cédés sur le précédent exercice pour un montant € 200 milliers.

Aucun flux n'a été généré sur les exercices 2009 et 2010.

Les flux de trésorerie générés par le reste de cette activité sont :

	Exercice clos	
	le 31 décembre	
	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net consolidé	-	-
- Autres éliminations		
Marge Brute d'Autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôts		
- Charge / (Produit) d'impôts sur le résultat		
Marge Brute d'Autofinancement avant coût de l'endettement financier net d'impôts		
- Variation du besoin en fonds de roulement :		
- <i>Créances clients et autres débiteurs</i>		
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-	-
- Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles		
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	-
Décaissements liés aux remboursements d'emprunts	-	(36)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'e financement	-	(36)
Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées	-	(36)

6.2 Cominex - Voirie en Granit

Au cours de l'exercice 2008, le Groupe a décidé l'arrêt de l'activité « Voirie » en Granit qui a entraîné la cession de la marque « Cominex » et du fonds de commerce de ladite activité.

Au cours de l'exercice 2009 et 2010, l'activité Voirie s'est limitée à honorer les commandes passées avant la cession de l'activité au nom de la société et de les rétrocéder au nouvel exploitant de l'activité.

Les résultats de l'activité Voirie pour l'exercice sont présentés ci-dessous :

	Exercice clos	
	le 31 décembre	
	2010	2009
Ventes de biens	2	402
Ventes de services	-	1
Chiffre d'affaires	2	403
Production immobilisée		
Achats consommés	-	(1 426)
Charges de personnel	-	(32)
Charges externes	(24)	(189)
Impôts et taxes	2	(5)
Dotations aux amortissements	-	-
Dotations aux provisions (nettes des reprises)	197	1 211
Variation des stocks d'en cours et produits finis	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	(57)	(74)

Résultat opérationnel courant	120	(112)
Autres produits opérationnels	5	-
Autres charges opérationnelles	(1)	(43)
Résultat opérationnel	124	(155)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	-
Coût de l'endettement financier brut	-	(2)
Coût de l'endettement financier net	-	(2)
Autres produits et charges financiers	(20)	(23)
Résultat des sociétés intégrées, avant impôts	104	(180)
Impôts sur les résultats	(3)	(1)
Résultat de l'exercice lié aux activités abandonnées	101	(181)

Les flux de trésorerie générés par l'activité Voirie sont :

	Exercice clos	
	le 31 décembre	
	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net consolidé	(101)	(181)
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux opérations		
- Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors provisions sur actifs circulants)	(199)	(35)
- Plus et moins-values de cession		
Marge Brute d'Autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	(98)	(216)
- Charge / (Produit) d'impôts sur le résultat	3	1
Marge Brute d'Autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	(95)	(215)
- Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel :	64	298
- Stocks		303
- Créances clients et autres débiteurs	52	959
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs	12	(965)
Impôts (payés) / reçus	(3)	
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(34)	82
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	-	-
Variation des immobilisations financières	1	2
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	1	2
Augmentation / (Diminution) des dettes financières diverses	(18)	(52)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(18)	(52)
Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées	(51)	32

6.3 Carrière de marbre Colorado

Le 16 décembre 2009, le groupe Polycor a décidé la cessation de l'activité de la carrière de marbre du Colorado. Cette carrière représente une ligne d'activité principale et distincte.

La cessation d'activité de cette carrière est considérée comme une activité abandonnée au regard de la norme IFRS 5. Cela implique la présentation du résultat propre à l'activité abandonnée dans le compte de résultat et la présentation des flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées dans le tableau de flux de trésorerie .

Le 15 octobre 2010, les actions en circulation de la filiale ont été cédées pour \$US 4 701 milliers, payable par mensualités variables de janvier 2011 à décembre 2013 pour partie (\$US 918 milliers). Le solde est payable au choix de l'acquéreur soit comptant en décembre 2013 (\$US 3 762 milliers) soit par un montant fixe versé en décembre 2013 et 60 mensualités s'étalant de janvier 2014 à décembre 2018 (\$US 4 762 milliers).. Le prix de vente à recevoir s'établit à \$US 3 730 milliers au 31 décembre 2010, déterminé en tenant compte d'un taux d'actualisation de 8%. Au 31 décembre 2010, le solde de prix de vente encaissable à court terme s'élève à \$US 226 milliers et le solde de prix de vente encaissable à long terme s'élève à \$US 3 503 milliers.

Les résultats de cette activité pour l'exercice sont présentés ci-dessous :

	Exercice clos	
	le 31 décembre	
	2010	2009
Ventes de biens	1 093	1 634
Ventes de services	-	-
Chiffre d'affaires	1 093	1 634
Production immobilisée	-	-
Achats consommés	(1 090)	(407)
Charges de personnel	(130)	(991)
Charges externes	(265)	(1 308)
Impôts et taxes	-	(2)
Dotations aux amortissements	(167)	(183)
Dotations aux provisions (nettes des reprises)	-	-
Variation des stocks d'en cours et produits finis	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	-	-
Résultat opérationnel courant	(559)	(1 258)
Autres produits opérationnels	2 970	-
Autres charges opérationnelles	(2 594)	(10)
Résultat opérationnel	(183)	(1 268)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	-
Coût de l'endettement financier brut	(21)	(356)
Coût de l'endettement financier net	(21)	(356)
Autres produits et charges financiers	(78)	(1)
Résultat des sociétés intégrées, avant impôts	(282)	(1 624)
Impôts sur les résultats	-	490
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	-
Résultat de l'exercice lié aux activités abandonnées	(282)	(1 134)

Les flux de trésorerie générés par l'activité sont :

	Exercice clos	
	le 31 décembre	
	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net consolidé	(282)	(1 134)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux opérations		
- Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors provisions sur actifs circulants)	166	189
- Plus et moins-values de cession	(376)	69
Marge Brute d'Autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	(492)	(876)
- Charge / (Produit) d'impôts sur le résultat	-	(490)
Marge Brute d'Autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	(492)	(1 366)
- Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel :	639	(501)
- Stocks	874	(109)
- Créances clients et autres débiteurs	88	173
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(323)	(565)
- Impôts (payés) / reçus	680	213
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	827	(1 654)
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(224)	(651)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	128	-

Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(96)	(651)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	-	-
Décaissements liés aux remboursements d'emprunts	(323)	(242)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(323)	(242)
Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées	408	(2 547)

7. Faits significatifs de l'exercice

7.1 Financement de l'exploitation et continuité d'exploitation

Les comptes consolidés ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité d'exploitation compte tenu des éléments suivants :

- Perspectives d'activité pour 2011.
- Obtention en date du 29 décembre 2010 d'un waiver de la BESV avec l'accord de la majorité des prêteurs senior renonçant à la mise en application des ratios financiers au 31 décembre 2010 tel qu'ils avaient été définis dans le cadre du protocole signé en 2009.
- Renouvellement au 30 juin 2010 dans leur intégralité des financements court terme consentis pour un montant équivalent de 2 975 milliers d'euros et des lignes de caution (marchés et remise en état des carrières) pour un montant équivalent de 8 251 milliers d'euros.
- Hypothèse de pérennisation des financements et lignes de caution nécessaires à l'activité du Groupe.

7.2 Cession des sites de Soyaux, de Buxy et de Vertou

L'agence commerciale de Soyaux a été relocalisée et les anciens locaux ont été cédés en mai pour 575 € milliers.

Une partie du site de Buxy a été cédée en avril pour € 100 milliers.

Les bâtiments de L'agence commerciale et de la marbrerie de Vertou ainsi qu'une partie du fond de commerce ont été cédées en octobre pour € 1 263 milliers. Ces cessions n'ont occasionné aucun coût de fermeture.

7.3 Acquisitions Vetrazzo

La Société Polycor a créé la société Polycor Vetrazzo Inc dans laquelle ont été logés différents actifs acquis auprès de Vetrazzo Inc le 4 Juin 2010. Cette société, créée en 2007 en Californie, est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de tranches de 3 cm réalisées avec du verre recyclé à destination des cuisinistes.

Cette acquisition permet à Polycor de renforcer son positionnement tant en terme d'innovation que du respect de l'environnement et de l'écologie.

Les actifs ainsi acquis ont été transférés dans les locaux de Polycor en Georgie.

La juste valeur des actifs acquis représente € 1 184 milliers (€ 961 milliers selon la première estimation effectuée au 30 juin 2010) et la juste valeur des passifs pris en charge s'élève à € 260 milliers à la date d'acquisition. Une partie du prix d'acquisition est conditionnée, et basée sur des commissions sur les ventes des 10 prochaines années, calculées aux taux convenus entre les parties. Ce complément de prix a été estimé à € 633 milliers au 31 décembre 2010 (€ 411 milliers € selon la première estimation effectuée au 30 juin 2010).

La comptabilisation de cette opération, conclue à des conditions avantageuses, s'est traduite par la constatation au 30 juin 2010 d'un badwill de € 136 milliers enregistré au sein des « autres produits opérationnels », montant inchangé au 31 décembre 2010 après ajustements des justes valeurs des actifs acquis et des passifs pris en charge. Les ajustements effectués ont permis de refléter les informations complémentaires obtenues depuis le 30 juin 2010, comme le prévoit la norme IFRS 3R.

Cette nouvelle activité pour le groupe a contribué à hauteur de € 190 milliers au résultat de la période.

7.4 Cession de la carrière de marbre Colorado

Le 16 décembre 2009, le groupe Polycor avait décidé la cessation de l'activité de la carrière de marbre du Colorado. Le 15 octobre 2010, 100% des titres de la société Colorado Stone Quarries Inc, qui exploitait cette carrière, ont été cédés. La plus-value de cession s'élève à € 376 milliers, inclus en 2010 dans le résultat opérationnel de l'activité abandonnée (note 6.3).

8. Information sectorielle

Le Groupe ROCAMAT présente ses résultats selon les deux structures ROCAMAT et POLYCOR, qui correspondent aux secteurs du Reporting suivis par le Président Directeur Général.

Les résultats des activités par secteur pour l'exercice clos le **31 décembre 2010** sont détaillés ci-après :

	Rocamat			Polycor			Consolidé		
	Activités Pour-suivies	Activités Abandonnées	Total Rocamat	Activités Pour-suivies	Activités Abandonnées	Total Polycor	Activités Pour-suivies	Activités Abandonnées	Total Conso-lidé
Total des ventes brutes par secteur	43 789	2	43 791	36 348	1 093	37 441	80 137	1 095	81 232
Ventes inter- secteurs	(628)	-	(628)	(241)	-	(241)	(869)	-	(869)
Chiffre d'affaires (note 6)	43 161	2	43 163	36 107	1 093	37 200	79 268	1 095	80 363
Résultat opérationnel courant par secteur	(3 835)	120	(3 715)	1 289	(559)	730	(2 546)	(439)	(2 985)
Résultat opérationnel par secteur (note 25)	(2 841)	124	(2 717)	1 375	(183)	1 192	(1 466)	(59)	(1 525)
Charges financières (note 26)	(248)	(20)	(268)	(1 930)	(99)	(2 029)	(2 178)	(119)	(2 297)
Résultat avant impôt sur le résultat	(3 089)	104	(2 985)	(555)	(282)	(837)	(3 644)	(178)	(3 822)
Charge d'impôt sur le résultat (note 27)	32	(3)	29	326	-	326	358	(3)	355
Quote-part dans le résultat des entreprises associées (note 12)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice (note 6)	(3 057)	101	(2 956)	(229)	(282)	(511)	(3 286)	(181)	(3 467)

Les résultats des activités par secteur pour l'exercice clos le **31 décembre 2009 retraité** sont détaillés ci-après :

	Rocamat			Polycor			Consolidé		
	Activités Pour-suivies	Activités Abandonnées	Total Rocamat	Activités Pour-suivies	Activités Abandonnées	Total Polycor	Activités Pour-suivies	Activités Abandonnées	Total Conso-lidé
Total des ventes brutes par secteur	47 401	452	47 853	31 101	1 634	32 735	78 502	2 086	80 588
Ventes inter- secteurs	(283)	(49)	(332)	(9)	-	(9)	(292)	(49)	(341)
Chiffre d'affaires (note 6)	47 118	403	47 521	31 092	1 634	32 726	78 210	2 037	80 247
Résultat opérationnel courant par secteur	(6 430)	(112)	(6 542)	676	(1 258)	(582)	(5 754)	(1 370)	(7 124)
Résultat opérationnel par secteur (note 25)	(6 621)	(155)	(6 776)	789	(1 268)	(479)	(5 832)	(1 423)	(7 255)
Charges financières (note 26)	(111)	(25)	(136)	(645)	(356)	(1 001)	(756)	(381)	(1 137)
Résultat avant impôt sur le résultat	(6 732)	(180)	(6 912)	144	(1 624)	(1 480)	(6 588)	(1 804)	(8 392)
Charge d'impôt sur le résultat (note 27)	460	(1)	459	371	490	861	831	489	1 320
Quote-part dans le résultat des entreprises associées (note 12)	(15)	-	(15)	-	-	-	(15)	-	(15)
Résultat de l'exercice (note 6)	(6 287)	(181)	(6 468)	515	(1 134)	(619)	(5 772)	(1 315)	(7 087)

Les résultats des activités par secteur pour l'exercice clos le **31 décembre 2009 publié** sont détaillés ci-après :

	Rocamat			Polycor			Consolidé		
	Activités Pour-suivies	Activités Abandonnées	Total Rocamat	Activités Pour-suivies	Activités Abandonnées	Total Polycor	Activités Pour-suivies	Activités Abandonnées	Total Consolidé
Total des ventes brutes par secteur	47 401	452	47 853	31 284	1 634	32 918	78 685	2 086	80 771
Ventes inter- secteurs	(283)	(49)	(332)	(9)	-	(9)	(292)	(49)	(341)
Chiffre d'affaires (note 6)	47 118	403	47 521	31 275	1 634	32 909	78 393	2 037	80 430
Résultat opérationnel courant par secteur	(6 430)	(112)	(6 542)	859	(1 258)	(399)	(5 571)	(1 370)	(6 941)
Résultat opérationnel par secteur (note 25)	(6 621)	(155)	(6 776)	2 055	(1 268)	787	(4 566)	(1 423)	(5 989)
Charges financières (note 26)	(111)	(25)	(136)	(30)	(356)	(386)	(141)	(381)	(522)
Résultat avant impôt sur le résultat	(6 732)	(180)	(6 912)	2 025	(1 624)	401	(4 707)	(1 804)	(6 511)
Charge d'impôt sur le résultat (note 27)	460	(1)	459	(231)	490	259	229	489	718
Quote-part dans le résultat des entreprises associées (note 12)	(15)	-	(15)	-	-	-	(15)	-	(15)
Résultat de l'exercice (note 6)	(6 287)	(181)	(6 468)	1 794	(1 134)	660	(4 493)	(1 315)	(5 808)

Les autres éléments du compte de résultat ventilés par secteurs sont :

	Exercice clos le 31 décembre 2010			Exercice clos le 31 décembre 2009		
	Rocamat	Polycor	Consolidé	Rocamat	Polycor	Consolidé
Amortissement des immobilisations corporelles	2 672	2 343	5 015	2 852	1 739	4 591
Amortissement des immobilisations incorporelles	95	75	170	95	72	167
Reprise de la provision pour dépréciation des stocks (note 15)	254	933	1 187	270	1 013	1 283
Dépréciation de créances clients (note 16)	151	-	151	193	-	194
Charges de restructuration (note 26)	845	-	845	1 561	-	1 561

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels ainsi que les acquisitions d'actifs sur l'exercice :

	Exercice clos le 31 décembre 2010			Exercice clos le 31 décembre 2009 retraité		
	Rocamat	Polycor	Consolidé	Rocamat	Polycor	Consolidé
Actifs	47 045	44 962	92 007	54 661	36 524	91 185
Entreprises associées			-			-
Total des actifs	47 045	44 962	92 007	54 661	36 524	91 185
Passifs	17 168	21 292	48 460	20 778	16 633	37 411
Acquisition d'actifs (notes 11 et 12)	947	3 267	4 214	763	1 944	2 707

Les actifs sectoriels comprennent pour l'essentiel des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, des stocks, des créances clients, des dérivés désignés comme couvertures de transactions commerciales futures et de la trésorerie opérationnelle. Ils ne comprennent pas les impôts différés, les dérivés de couverture de taux ni les créances non directement liées aux opérations.

Les passifs sectoriels comprennent les passifs opérationnels, y compris les dérivés désignés comme couvertures de transactions commerciales futures. Sont exclus les impôts et les emprunts de la société ainsi que les dérivés de couverture s'y rapportant.

Les acquisitions d'actifs comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, y compris les acquisitions découlant des regroupements d'entreprises.

9. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition lié à l'achat de Polycor s'élève à € 3 714 milliers au 31 décembre 2010. Cet écart d'acquisition est affecté à l'UGT « Granit et marbre ».

Le Groupe réalise des tests de perte de valeur annuellement ou lorsque des indicateurs de perte de valeur se manifestent. Ceux-ci n'ont pas conduit le Groupe à reconnaître des pertes de valeur.

Le Groupe a procédé à des tests de sensibilité, sur l'unité génératrices de trésorerie « Granit et Marbre », par rapport aux hypothèses clefs de valorisation, taux d'actualisation et croissance perpétuelle. Une augmentation de 1 point du taux d'actualisation ou une diminution de 1 point du taux de croissance perpétuelle n'aboutirait à aucune dépréciation de l'écart d'acquisition.

Compte tenu de leur valeur d'utilité, la direction estime qu'il n'existe aucun changement raisonnablement possible d'une hypothèse clé (taux d'actualisation ou taux de croissance perpétuelle) qui pourrait conduire à ce que la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède sa valeur recouvrable.

10. Instruments financiers inscrit au bilan

La mise à juste valeur des instruments financiers inscrits au bilan selon la norme IAS 39 « Instruments financiers » n'aurait pas d'incidence sur les comptes consolidés.

11. Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel & outillage	Mobilier, agencements & installations	Immobilisations en cours et avances	Total
Au 31 décembre 2008						
Coût	15 986	22 878	28 717	2 964	298	70 843
Amortissements cumulés	(959)	(15 140)	(13 054)	(1 756)	-	(30 909)
Valeur nette comptable	15 027	7 738	15 663	1 208	298	39 934
Exercice clos le 31 décembre 2009						
Valeur nette comptable à l'ouverture	15 027	7 738	15 663	1 208	298	39 934
Différences de conversion	310	465	688	91	(1)	1 553
Diminution des activations de découvertes et aménagement des carrières	(283)					(283)
Acquisitions / Augmentations	1 417	136	634	225	25	2 437
Cessions / Diminutions	(284)	(1 733)	(243)	(153)		(2 413)
Diminution des amortissements des découvertes activées	283					283
Diminution des amortissements des immobilisations sorties		1 377	241	74		1 692
Dotations aux amortissements	(610)	(1 155)	(2 923)	(423)		(5 111)
Reclassement	27	(85)	237	93	(272)	
Valeur nette comptable à la clôture	15 887	6 743	14 297	1 115	50	38 092
Au 31 décembre 2009						
Coût	17 195	21 639	29 940	3 258	50	72 082
Amortissements cumulés	(1 308)	(14 896)	(15 643)	(2 143)	-	(33 990)
Valeur nette comptable	15 887	6 743	14 297	1 115	50	38 092
Exercice clos le 31 décembre 2010						
Valeur nette comptable à l'ouverture	15 887	6 743	14 297	1 115	50	38 092
Différences de conversion	804	566	1 395	188	2	2 955
Diminution des activations de découvertes et aménagement des carrières	(324)					(324)
Acquisitions / Augmentations	985	332	1 759	498	100	3 674
Cessions / Diminutions	(2 243)	(624)	(1 619)	(160)	(27)	(4 673)
Diminution des amortissements des découvertes activées	324					324
Diminution des amortissements des immobilisations sorties	184	661	810	133		1 788

Dotation aux amortissements	(1 006)	(1 018)	(3 262)	(540)		(5 826)
Reclassement	-	9	50	(34)	(25)	-
Valeur nette comptable à la clôture	14 611	6 669	13 430	1 200	100	36 010
Au 31 décembre 2010						
Coût	16 417	21 922	31 564	3 711	100	73 714
Amortissements cumulés	(1 806)	(15 253)	(18 134)	(2 511)	-	(37 704)
Valeur nette comptable	14 611	6 669	13 430	1 200	100	36 010

*Les amortissements de frais de découvertes activés sont imputés directement sur la valeur brute des découvertes activées sans contrepartie dans le compte de résultat.

Les terrains stratégiques ont été inscrits pour leur juste valeur dans le bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2004. Les évaluations ont été réalisées sur la base de la valeur de marché ressortant de transactions récentes ayant porté sur des terrains comparables.

Les terrains réévalués représentent € 7 177 milliers, les terrains au coût historique s'élèvent à € 4 014 milliers.

Les terrains comprennent les actifs de découvertes pour une valeur nette de € 1 823 milliers pour le groupe Rocamat et l'aménagement des carrières chez Polycor pour une valeur nette de € 5 457 milliers.

Les emprunts bancaires sont garantis par des terrains, des constructions et des matériels outillages pour un montant de € 33 105 milliers dont € 12 028 milliers provenant de Rocamat et € 21 077 milliers de Polycor (Note 28).

Les immobilisations corporelles incluent des actifs de remise en état correspondant à la contrepartie des provisions pour remise en état sur dégradation immédiate comptabilisées au passif du bilan consolidé.

Les actifs de remise en état figurent au bilan consolidé pour les montants suivants :

Actifs de remise en état	au 31 décembre	Augmentation	au 31 décembre
	2009	/ Diminution	2010
Valeurs brutes	239	(15)	224
Amortissements	(190)	2	(188)
Valeur nette comptable	49	(13)	36

Les immobilisations corporelles incluent des actifs faisant l'objet de contrats de location-financement pour les montants suivants :

En milliers d'euros	Valeurs brutes	Augmentation / Diminution	Valeurs brutes	Amortissements	Dotations	Amortissements
	au 31 déc 09		au 31 déc 10	au 31 déc 09	/ reprises	au 31 déc 09
Constructions	382		382	325	19	344
Installations techniques, matériel & outillage	2 738	129	2 867	1 508	172	1 680
Total	3 120	129	3 249	1 833	191	2 024

En milliers d'euros	Valeur nette Comptable au 31 déc 10	Valeur nette Comptable au 31 déc 09
Constructions	38	57
Installations techniques, matériel & outillage	1 187	1 230
Total	1 225	1 287

12. Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Frais de développement	Droits Miniers	Immobilisations en cours	Total
Au 31 décembre 2008					
Coût	2 105	267	1 974	(43)	4 303
Amortissements et Dépréciations cumulés	(1 728)	(31)	(105)	43	(1 821)
Valeur nette comptable	377	236	1 869		2 482
Exercice clos le 31 décembre 2009					
Valeur nette comptable à l'ouverture	377	236	1 869		2 482
Différences de change	32		232	(3)	261
Acquisitions / Augmentations	270				270
Cessions / Diminutions	(9)				(9)
Dotations aux amortissements	(92)	(6)	(72)	3	(167)
Valeur nette comptable à la clôture	578	230	2 029		2 837
Au 31 décembre 2009					
Coût	2 180	267	2 206		4 653
Amortissements et Dépréciations cumulés	(1 602)	(37)	(177)		(1 815)
Valeur nette comptable	578	230	2 029		2 837
Exercice clos le 31 décembre 2010					
Valeur nette comptable à l'ouverture	578	230	2 029		2 837
Différences de change	53		277	(3)	327
Acquisitions / Augmentations	454				454
Cessions / Diminutions					-
Dotations aux amortissements	(89)	(6)	(75)	3	(167)
Valeur nette comptable à la clôture	996	224	2 231		3 451
Au 31 décembre 2010					
Coût	2 677	267	2 483		5 427
Amortissements et Dépréciations cumulés	(1 681)	(43)	(252)		(1 976)
Valeur nette comptable	996	224	2 231		3 451

Les frais de développement correspondent à des frais exposés pour le développement d'outils informatiques spécifiques.

En contrepartie des baux exclusifs d'exploitation détenus sur des terrains publics et privés, Polycor verse des royalties en fonction des volumes extraits.

Une évaluation des droits miniers par application de la méthode des super-profits a été déterminée :

Droits miniers Canada \$cad 1 725 milliers amortis sur 40 ans

Droits miniers Usa \$cad 908 milliers amortis sur 26 ans

13. Participations dans les entreprises associées

	2010	2009
Au 1er janvier	-	649
Cession participation dans Polybec (*)	-	(638)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées (après impôts et intérêts minoritaires)		
Autres variations des capitaux propres avec écart de conversion	-	(11)
Au 31 décembre	-	-

(*) La cession de Polybec a généré une moins value de € 397 milliers.

Raison sociale	Pays d'enregistrement	Actifs	Passifs (1)	Produits	Résultat	Participation (%)
2010						
Société Carrière des Haies	France	182	249	-	(48)	50
2009						
Société Carrière des Haies	France	182	201	-	(48)	50

(1) hors capitaux propres

14. Actifs financiers non courants

	Participations non consolidées et créances rattachées	Prêts (1)	Dépôts et cautionnements (2)	Total
Valeur brute au 31 décembre 2008	232	445	1 038	1 715
Acquisitions / Augmentations	32	70	2 062	2 164
Cessions / Diminutions	(17)	(30)	(2 214)	(2 261)
Actualisation de la juste valeur		(32)	50	18
Reclassements et autres		18	(18)	
Valeur brute au 31 décembre 2009	247	471	918	1 636
Acquisitions / Augmentations	46	60	79	185
Cessions / Diminutions		(12)	(213)	(225)
Actualisation de la juste valeur		(2)	(30)	(32)
Reclassements et autres				
Valeur brute au 31 décembre 2010	293	517	754	1 564
Provisions au 31 décembre 2008	(112)		(10)	(122)
Dépréciation	(10)		10	
Provisions au 31 décembre 2009	(122)			(122)
Dépréciation				
Provisions au 31 décembre 2010	(122)			(122)
Valeur nette au 31 décembre 2009	125	471	918	1 514
Moins : partie à long terme	4	459	206	669
Partie à court terme	121	12	712	845
Valeur nette au 31 décembre 2010	171	517	754	1 442
Moins : partie à long terme	3	517	139	659
Partie à court terme	168	-	615	783

(1) Les prêts sont constitués de prêts 1% construction.

(2) Les dépôts et cautionnements comprennent les dépôts de garantie de l'affacturage pour un montant de € 615 millions.

15. Stocks

	Matières premières et approvisionnements	Travaux en cours de production et de pose	Produits intermédiaires et finis	Marchandises	Total
Total Valeur brute	14 597	3 075	12 685	2 401	32 758
Total Dépréciation	(4 402)		(385)	(1 114)	(5 901)
Au 31 décembre 2008	10 195	3 075	12 300	1 287	26 857
Différence de conversion	961	277	374	(1)	1 611
Mouvement de l'exercice	(124)	(1 027)	(1 985)	(1 304)	(4 440)
Total Valeur brute	15 434	2 325	11 074	1 096	29 929
Différence de conversion	(584)				(584)
Mouvement de l'exercice	(755)		(418)	1 096	(77)
Total Dépréciation	(5 741)	-	(803)	(18)	(6 562)
Au 31 décembre 2009	9 693	2 325	10 271	1 078	23 367
Différence de conversion	1 712	294	447	2	2 455
Mouvement de l'exercice	446	524	116	473	1 559
Total Valeur brute	17 591	3 143	11 637	1 571	33 944
Différence de conversion	(804)			(2)	(806)
Reclassement			81	(81)	-
Mouvement de l'exercice	(829)		101	(19)	(747)
Total Dépréciation	(7 374)	-	(621)	(120)	(8 115)
Au 31 décembre 2010	10 217	3 143	11 016	1 451	25 828

En 2010, le Groupe a comptabilisé en produits d'exploitation une variation de stocks de € 173 milliers dont € 272 milliers en variation d'achats consommés et € (99) milliers en variation de stocks d'encours et de produits finis.

Le Groupe a également comptabilisé :

- € (838) milliers de dotation nette de provision pour dépréciation de stocks blocs et tranches chez Polycor (dépréciation à 100% des blocs et tranches âgées de plus de 3 ans),
- € 92 milliers de reprise de dotation nette de provision pour dépréciation de stocks blocs et tranches chez Rocamat Pierre Naturelle

La provision pour dépréciation est calculée en fonction de l'ancienneté des stocks.

16. Clients et autres débiteurs

	2010	2009
Créances clients		
Montants bruts	13 660	14 816
Provision pour dépréciation	(658)	(724)
Montants nets	13 002	14 091
Autres débiteurs		
Charges constatées d'avance	851	803
Impôts et taxes	2 506	2 264
Autres créances	3 516	823
	6 873	3 890
Part à long terme	3 794	883
Part à court terme	3 079	3 007

Les justes valeurs des créances clients et des autres débiteurs courants sont identiques aux valeurs comptables.

Concernant les débiteurs non courants, en l'absence d'échéancier défini de réalisation, les actifs correspondants ont été maintenus à leur valeur comptable.

En matière de gestion du risque clients, la politique du Groupe consiste toujours d'une part à analyser très régulièrement l'ensemble de son risque clients par le recours à une assurance crédit complétée par l'utilisation, le cas échéant, d'enquêtes de solvabilité. D'autre part un contrôle permanent et rigoureux des encaissements et donc des soldes clients est réalisé régulièrement.

Les éventuelles créances à risques font l'objet très tôt d'une surveillance quasi contentieuse avant l'engagement de toute procédure.

Une dépréciation totale ou partielle de la créance concernée peut être décidée et comptabilisée s'il existe un risque objectif de non recouvrement de la dite créance.

Les créances clients ne portent pas d'intérêts et sont généralement payables sous une échéance moyenne de 60 jours.

Il n'y a pas de concentration du risque de crédit sur certains clients en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale.

Rocamat Pierre Naturelle a cédé à compter du semestre 2009 ses créances à deux sociétés d'affacturage : Ge Factofrance pour ses créances France et HSBC Factoring pour ses créances export.

Au 31 décembre 2010, l'en cours de créances garanties a été déconsolidé à hauteur de € 3 704 milliers.

Pour le groupe Polycor, les créances cédées par affacturage au 31 décembre 2010 s'élèvent à € 1 097 milliers. Ces créances ne sont pas déconsolidées (Cf Note 22).

Au cours de l'exercice 2010, la dotation pour provision au titre de la dépréciation des créances est de € 151 milliers.

Le solde de la provision pour dépréciation des créances est de € 658 milliers à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

	Non Echu	Echu depuis moins de 3 mois	Echu de 3 à 12 mois	Echu de 1 à 5 ans	Echu depuis plus de 5 ans	total
2010						
Créances clients	1 302	8 751	2 697	738	172	13 660
Autres créances	3 294	222	-	-	-	3 516
2009						
Créances clients	8 766	2 938	1 012	1008	167	14 091
Autres créances	823	-	-	-	-	823

17. Instruments financiers dérivés

Contrats de couverture de change

Le groupe Polycor a souscrit des contrats de change à terme destinés à se couvrir contre les variations USD/CAD et contre les variations EUR/CAD sur ses flux d'encaissement.

Le groupe Rocamat a souscrit également des contrats de change à terme destinés à se couvrir contre les variations EUR/USD sur ses flux d'encaissement.

Le groupe Rocamat a opté pour l'application de la comptabilité de couverture :

- Cash Flow Hedge au titre du risque de change lié au chiffre d'affaires en devises.

	2010 (en milliers d'euros)				2009 (en milliers d'euros)		
	Juste valeur		Notionnel		Juste valeur		Notionnel
	Actif	Passif			Actif	Passif	
Contrats de change à terme - Couvertures de flux de trésorerie €/US\$			1	160	18	15	800
Contrats de change à terme - Couvertures de flux de trésorerie US\$/CAD	1 065	7	16 145		1 895	256	27 811
Contrats de change à terme - Couvertures de flux de trésorerie €/CAD			5	259	-	-	-
Total	1 065	13			1 913	271	
Non courant	-	-			-	-	
Courant	1 065	13			1 913	271	

Options de change

Le groupe Rocamat a opté pour l'application de la comptabilité de couverture en cash flow hedge au titre du risque de change lié à des commandes en devises de Rocamat Pierre Naturelle.

Il n'y a pas d'options de change en portefeuille au 31 décembre 2010.

En milliers d'euros	2010	2009
Notionnel en milliers \$US	160	1600
part efficace en milliers €	(1)	(45)
part inefficace en milliers €	-	(17)

Contrats de swap de taux (en € milliers)

Le groupe Rocamat a souscrit des contrats de swap de taux destinés à se couvrir contre les variations de l'Euribor 3 mois.

	2010 (en milliers d'euros)			2009 (en milliers d'euros)		
	Juste valeur		Notionnel	Juste valeur		Notionnel
	Actif	Passif		Actif	Passif	
Swaps et options de taux d'intérêt – Couverture de flux de trésorerie	4	2	4 000	-	43	2 000
Swap et options de taux d'intérêt – Non qualifié de couverture	12	20	20 500	-	-	-

taux de référence	Euribor 3 mois
date de départ	05/03/2010
date de fin	05/03/2013
taux de référence	2,5%
part efficace au 31/12/2010	(1)
part inefficace au 31/12/2009	5

taux de référence	Euribor 3 mois
date de départ	26/11/2010
date de fin	30/11/2012
taux de référence	1,62%
part efficace au 31/12/2009	(2)
part inefficace au 31/12/2009	-

Couverture de flux de trésorerie – Cash Flow Hedge (en € milliers)

	Montants recyclés en résultat sur l'exercice	Inefficacité enregistrée en résultat	Autres produits et charges financiers	Autres charges opérationnelles
Couvertures de change	452	(103)	(103)	-
Couvertures de taux	-	-	-	-

Analyse de sensibilité de taux (en € milliers)

Données en Euros	Contrats de couverture de change à terme		Contrats de couverture de taux	
	Impact sur les capitaux propres	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres	Impact sur le résultat
Sensibilité de change				
Polycor				
Appréciation de 10% de l'USD/CAD	(689)	-		
Dépréciation de 10% de l'USD/CAD	842	-		
Rocamat				
Appréciation de 10% de l'EUR/USD	11	-		
Dépréciation de 10% de l'EUR/USD	(13)	-		
Sensibilité de taux d'intérêt				
Rocamat				
Variation de +1% de la courbe des taux Euro			51	49
Variation de -1% de la courbe des taux Euro			(45)	(25)-

18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2010	2009	2008
Comptes bancaires – EUR	40	2 549	2 600
Comptes bancaires – USD	96	496	600
Comptes bancaires – CAD	472	568	600
Comptes bancaires – CNY	-	35	-
	608	3 648	3 300
	2010	2009	2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	608	3 648	3 300
Découverts bancaires remboursables à vue (note 22)	(1 736)	(2 348)	(2 100)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture	(1 128)	1 300	1 200

19. Capital social

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de s'assurer du maintien de ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et son développement.

Le Groupe gère la structure de son capital en regard de l'évolution des conditions économiques et des contraintes liées à son endettement.

Capital social

Une réduction de capital d'un montant de 10 095 237 € a été effectuée par voie de réduction de la valeur nominale des actions de 2 € à 1 € par décision du Conseil d'Administration du 15 septembre 2010.

Au 31 décembre 2010, il est constitué de 10 095 237 actions ordinaires.

Droit attaché aux actions

Un droit de vote double est attribué aux actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire, ainsi qu'aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Au 31 décembre 2010, le nombre de droits de vote correspondant aux actions émises est de 10 105 576.

Au 31 décembre 2010, il n'existe aucun instrument dilutif.

Actions gratuites

L'assemblée générale des actionnaires de la société Rocamat SA en date du 30 juin 2010 :

- (i) a autorisé le Conseil d'Administration, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, à procéder en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions ordinaires existantes ou à émettre dans la limite d'un plafond global de 10% du capital au profit des salariés de la Société ou des sociétés liées à celle-ci au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce ; et
- (ii) a expressément délégué au Conseil d'Administration, conformément à l'article L.225-129-2 du Code de commerce, sa compétence à l'effet de décider d'augmenter le capital social par voie d'émission d'un nombre maximum de 500.000 actions nouvelles par l'incorporation au capital d'une somme prélevée sur le poste « Primes d'Émissions », en une ou plusieurs fois, aux époques que le Conseil d'Administration déterminera à l'effet d'attribuer des actions gratuites.

C'est dans ce cadre que le Conseil d'Administration de la société a décidé, lors de sa réunion du 15 septembre 2010, d'attribuer aux salariés de la société Rocamat SA et de Rocamat Pierre Naturelle, Granit-Industrie, Lardet et Lithos Pierre Naturelle quatre cent soixante-quatre mille deux cent dix-huit (464.218) actions et a arrêté les termes du règlement applicable au plan d'attribution gratuite d'actions.

Le Conseil d'Administration a en particulier décidé que l'attribution de ces actions ne deviendra définitive qu'au terme d'une période d'acquisition d'une durée de deux ans à compter du 15 septembre 2010, et sous réserve que les salariés bénéficiaires demeurent, à l'expiration de cette période de deux ans, liés à la société ou l'une de ses filiales en qualité de salarié par un contrat de travail en vigueur.

20. Engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements de retraite

Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante :

	2010	2009	2008	2007	2006
Valeur actuelle des engagements	1 541	1 552	1 478	1 575	1 543
Juste valeur des actifs du régime	-	(55)	(175)	(377)	(552)
<i>Déficit</i>	<i>1 541</i>	<i>1 497</i>	<i>1 303</i>	<i>1 198</i>	<i>991</i>
Passif inscrit au bilan	1 541	1 497	1 303	1 198	991

Les actifs du régime de retraite sont constitués d'un fonds géré par une compagnie d'assurance.

Le rendement réel des actifs du régime s'est établi à 4,0% (2009 : 4,0 %, 2008 : 4,1%, 2007 : 4,0 %, 2006 : 4,0 %).

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

	2010	2009	2008	2007	2006
Coût des services rendus	(93)	(85)	(98)	(121)	(127)
Coût des services passés	-	-			
<i>Montant inclus dans les charges liées aux avantages du personnel (Note 26)</i>	<i>(93)</i>	<i>(85)</i>	<i>(98)</i>	<i>(121)</i>	<i>(127)</i>
Coût de l'actualisation	(77)	(79)	(84)	(78)	(75)
Rendement attendu des actifs du régime	2	8	17	24	28
Effet de Réduction / Liquidation	147	77			
Amortissement du coût des services passés	-	-		5	
<i>Montant inclus dans les autres produits et charges financières</i>	<i>72</i>	<i>6</i>	<i>(67)</i>	<i>(49)</i>	<i>(47)</i>
Total de la charge de retraite	(21)	(79)	(165)	(170)	(174)

Les variations de la valeur des engagements sont indiquées ci-après :

	2010	2009	2008	2007	2006
Valeur totale des engagements à l'ouverture	1 552	1 478	1 575	1 543	1 654
Différences de conversion					
Coût des services rendus	93	85	98	121	127
Coût de l'actualisation	77	79	84	78	75
Modification du régime				234	
Réductions / Liquidations	(147)	(77)			
(Gains) / Pertes actuarielles	33	110	(65)	(209)	(166)
Prestations versées	(67)	(123)	(214)	(192)	(147)
Valeur totale des engagements à la clôture	1 541	1 552	1 478	1 575	1 543

Les variations de la valeur des actifs de couverture sont indiquées ci-après :

	2010	2009	2008	2007	2006
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	55	175	377	552	675
Produits financiers attendus sur les actifs de couverture	-	8	17	24	28
(Gains) / Pertes actuarielles	-	(5)	(5)	(6)	(5)
Prestations versées	(55)	(123)	(214)	(192)	(147)
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	-	55	175	378	551

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	2010	2009	2008	2007	2006
Taux d'actualisation	4,75 %	5,00 %	5,75 %	5,5 %	4,5 %
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite	4,0 %	4,0 %	4,1 %	4,0 %	4,0 %
Taux d'augmentation future des salaires : non cadres	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %
Cadres	3,0 %	3,0 %	3,0 %	3,0 %	3,0 %
Tables de mortalité	INSEE (TV/TD 2004-2006)				

Autres avantages à long terme

Certaines entités du Groupe prévoient le versement de gratifications dites « médailles du travail » aux employés ayant atteint certains échelons d'ancienneté de carrière.

Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante :

	2010	2009	2008	2007	2006
Valeur actuelle des engagements	101	108	108	115	126
Juste valeur des actifs du régime					
<i>Déficit</i>	<i>101</i>	<i>108</i>	<i>108</i>	<i>115</i>	<i>126</i>
Coût des services passés non reconnu					
Passif inscrit au bilan	101	108	108	115	126

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

	2010	2009	2008	2007	2006
Coût des services rendus	(7)	(6)	(8)	(8)	(10)
<i>Montant inclus dans les charges liées aux avantages du personnel (Note 26)</i>	<i>(7)</i>	<i>(6)</i>	<i>(8)</i>	<i>(8)</i>	<i>(10)</i>
Coût de l'actualisation	(5)	(5)	(5)	(5)	(6)
Effet de Réduction / Liquidation	6	9			
Amortissement des écarts actuariels	10	(3)	17	23	23
<i>Montant inclus dans les autres charges financières</i>	<i>11</i>	<i>1</i>	<i>11</i>	<i>18</i>	<i>18</i>
Total de la charge d'autres avantages à long terme	4	(5)	3	10	8

Les variations de la valeur des engagements sont indiquées ci-après :

	2010	2009	2008	2007	2006
Valeur totale des engagements à l'ouverture	108	108	115	126	142
Différences de conversion					
Coût des services rendus	7	6	8	8	10
Coût de l'actualisation	5	5	6	5	5
Réductions / Liquidations	(6)	(9)			
(Gains) / Pertes actuarielles	(10)	3	(17)	(23)	(23)
Prestations versées	(3)	(5)	(4)	(1)	(8)
Valeur totale des engagements à la clôture	101	108	108	115	126

Rapprochement avec les montants de provisions au bilan

	2010	2009	2008	2007	2006
Provisions au titre des retraites	1 541	1 497	1 303	1 198	991
Provisions au titre des avantages à long terme	101	108	108	115	126
Passif inscrit au bilan	1 642	1 605	1 411	1 313	1 117

21. Provisions pour autres passifs

	Remise en état des sites	Restructuration	Actions en justice	Autres
Au 1^{er} janvier 2009	1 603	280	1 061	-
Comptabilisé au compte de résultat consolidé :				
– Augmentation des provisions	11	175	163	
– Reprise de montants inutilisés	(16)		(393)	
Dégradation immédiate	3			
Augmentation ou diminution des provisions due à l'actualisation	81			
Utilisées durant l'exercice		(23)	(161)	
Au 31 décembre 2009	1 682	432	670	
Au 1^{er} janvier 2010	1 682	432	670	
Comptabilisé au compte de résultat consolidé :				
– Augmentation des provisions	101	360	401	150
– Reprise de montants inutilisés	(223)		(180)	
Dégradation immédiate	6			
Augmentation ou diminution des provisions due à l'actualisation	54			

Utilisées durant l'exercice

Au 31 décembre 2010

	(227)	(195)	
	1 620	565	696
			150
Analyse du total des provisions :	2010	2009	
Non courantes	1 620	1 682	
Courantes	1 411	1 102	
	3 031	2 784	

Remise en état de sites

Le Groupe est engagé à remettre en état les sites de carrière après extraction des gisements. Une provision est constituée au titre de la valeur actualisée des coûts devant être engagés pour ces travaux de remise en état. Un montant de € 182 milliers devrait être utilisé en 2011.

En 2010, les coûts se sont élevés à € 86 milliers. Après actualisation de ces données le solde de la provision pour remise en état des sites est de € 1 620 milliers au 31 décembre 2010.

Restructuration

Les montants représentent une provision pour litiges salariaux. La provision est comptabilisée au compte de résultat en autres charges opérationnelles.

Actions en justice

Les montants représentent une provision pour litiges clients. La provision est comptabilisée au compte de résultat en charges d'exploitation.

22. Endettement financier net

	2010	2009
DETTES FINANCIERES		
Non courantes		
Emprunts bancaires (2)	28 479	26 939
Concours des associés	9 121	9 139
Dettes de location financement et assimilées	1 000	540
	38 600	36 618
Courantes		
Découverts bancaires	1 736	2 348
Emprunts bancaires (2)	7 699	5 709
Affacturation (1)	1 097	3 907
Dettes de location financement et assimilées	659	513
	11 191	12 477
Total des dettes financières	49 791	49 095
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(608)	(3 648)
Dépôt de garantie d'affacturation (1)	(615)	(712)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	48 568	44 735

Lignes de crédit

Au 31 décembre 2010, le Groupe dispose des lignes de crédit non utilisées à hauteur de € 2 187 milliers chez Rocamat France et de € 3 298 milliers chez Polycor.

	Trésorerie à l'actif du bilan	Découverts au passif du bilan	Trésorerie nette	Endettement financier brut au passif du bilan	Dettes financières au bilan	Dépôt de garantie d'affacturation à l'actif du bilan	Endettement financier net
	(a)	(b)	(c) = (a) + (b)	(d)	(b + d)	(e)	(c + d + e)
au 31/12/08 retraité	(3 393)	2 148	(1 245)	40 998	43 146	(841)	38 912
Différence de conversion	(220)	4	(216)	2 415	2 419	-	2 199
Mouvement de l'exercice	(35)	196	161	3 334	3 530	129	3 624
au 31/12/09	(3 648)	2 348	(1 300)	46 747	49 095	(712)	44 735
Différence de conversion	(119)	8	(111)	3 488	3 496	-	3 377
Mouvement de l'exercice	3 159	(620)	2 539	(2 180)	(2 800)	97	456
au 31/12/10	(608)	1 736	1 128	48 054	49 791	(615)	48 568

(1) Affacturage :

Pour une meilleure analyse de l'endettement financier net, le dépôt de garantie de € 615 milliers figurant dans les actifs financiers non courants est déduit des dettes financières nettes.

Polycor :

Le contrat d'affacturage signé par Polycor n'est pas déconsolidant selon les normes IFRS. Les créances cédées apparaissent en créances et en dettes financières pour € 594 milliers au 31 décembre 2010.

Rocamat :

- Le contrat d'affacturage signé en avril 2009 par Rocamat Pierre Naturelle avec HSBC Factoring pour les créances destinées à l'exportation n'est pas déconsolidant selon les normes IFRS. Les créances cédées apparaissent en dettes financières pour un montant de € 248 milliers.
- Le contrat d'affacturage signé en juillet 2009 par Rocamat Pierre Naturelle avec GE FactoFrance est déconsolidant à hauteur de l'encours garanti cédé. Le solde des créances cédées non déconsolidées apparaît en dettes financières pour un montant de € 254 milliers.

Droit de tirage d'affacturage :

Au 31 décembre 2010, le Groupe ne dispose d'aucun droit de tirage disponible d'affacturage non utilisé.

(2) Covenants des contrats financiers :

Parmi les € 36 178 milliers d'emprunts bancaires dans le groupe, € 27 481 milliers sont soumis à covenants bancaires dont € 20 796 milliers pour Polycor et € 6 685 milliers pour Rocamat, les débetures et autres emprunts pour Polycor non soumis à covenants s'élèvent à € 8 697 milliers.

Covenants liés au contrat Rocamat

Dans le cadre du protocole signé en 2009, les nouveaux ratios mis en place sont applicables au titre de l'exercice 2010. Ces ratios sont présentés dans le tableau suivant :

date	Ratio de couverture du Service de la Dette (minima)	Ratio de levier (maxima)
31 12 2010	1.0	4.0
31 12 2011	1.0	2.0
31 12 2012	1.0	1.0

La société Rocamat a obtenu en date du 29 décembre 2010, un waiver de la BESV avec l'accord de la majorité des prêteurs senior qui renoncent à la mise en application des ratios financiers au 31 décembre 2010.

Covenants liés aux contrats Polycor

Les emprunts financiers du groupe Polycor incluent des engagements en terme de ratios financiers applicables au 31 décembre 2010 qui, en cas de défaillance, sont susceptibles de rendre exigible tout ou partie de la dette.

Le tableau ci-après présente ces différents emprunts et les ratios applicables :

Emprunt	Montants Emprunts milliers \$CAD	Montants Emprunts milliers €	Ratios applicables au 31 décembre 2010	
Banque Nationale du Canada				
Crédit d'exploitation	6 900	5 179		
Emprunt à terme	11 900	8 933	Ratio de la dette totale sur la valeur nette tangible égal ou inférieur à	2,25
			Ratio annuel de couverture du service de la dette égal ou supérieur à	1,00
			Ratio du fonds de roulement égal ou supérieur à	1,50
			Ratio du crédit à terme sur la valeur nette comptable des immobilisations égal ou inférieur à	65%
Investissement Québec	465	349	Ratio annuel du fonds de roulement minimum de	1,30
			Ratio annuel de la dette à long terme sur avoir net égal ou inférieur à	2,50
Regions's bank (*)				
Crédit d'exploitation	2 474	1 857		
Emprunt à terme	2 982	2 239	Ratio du fonds de roulement supérieur à	1,20
			Ratio de levier financier supérieur à	2,25
			Valeur corporelle nette réelle supérieure à	5 000 000 \$
			Dépenses en immobilisations non financée des 12 derniers mois	1 000 000 \$
Emprunt bancaire (RBC) (**)	2 984	2 240	Idem a Region's	
Total emprunt soumis à des ratios	27 705	20 796		
Débiteure et autres	11 586	8 697	Non soumis à ratio	
Total général	39 291	29 493		

(*) Calculée sur une base combinée de Georgia Stone Quarries et Georgia Architectural Stone

(**) Pour Polycor Stone Corp consolidé seulement

Au 31 décembre 2010, les ratios du groupe Polycor ont été respectés.

Les échéances des emprunts non courants sont indiquées ci-après :

	2010	2009
Entre 1 et 2 ans	18 551	8 358
Entre 3 et 5 ans	9 626	9 821
A plus de 5 ans	302	8 760
Total des emprunts non courants	28 479	26 939

Les échéances des emprunts courants sont indiquées ci-après :

	2010	2009
Moins d'un an	7 699	5 709
Total des emprunts courants	7 699	5 709
Total des emprunts	36 178	32 648

Les emprunts sont libellés en euros, en dollars américains et canadiens.

Les taux d'intérêt effectifs aux dates de clôture sont les suivants :

	2010	2009
Taux fixe inférieur à 5%		
Taux fixe supérieur à 5%	8 752	7 420
Sous-total taux fixe	8 752	7 420
Taux variables	27 426	25 229
Total	36 178	32 648

23. Fournisseurs et autres créanciers

	2010	2009
Fournisseurs hors parties liées	12 237	8 685
Dettes fiscales et sociales, hors dette d'impôt exigible	5 825	6 166
Autres créanciers	3 586	4 545
	21 648	19 396
Moins : partie à long terme	(974)	(1 108)
Partie à court terme	20 674	18 288

	Non Echu	Echu depuis moins de 3 mois	Echu de 3 à 12 mois	Echu de 1 à 5 ans	Echu depuis plus de 5 ans	Total
--	----------	-----------------------------------	------------------------	----------------------	------------------------------	-------

Au 31 décembre 2010						
Fournisseurs hors parties liées	5 873	4 914	1 393	57	-	12 237
Autres créanciers	3 177	192	217	-	-	3 586

Au 31 décembre 2009						
Fournisseurs hors parties liées	6 663	1 022	940	89	1	8 685
Autres créanciers	3 559	631	355	-	-	4 545

24. Dettes fiscales

Le Groupe Rocamat comptabilise la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) en charges opérationnelles

25. Impôts différés

Aucune créance d'impôt différé n'a été comptabilisée au 31 décembre 2010 sur les déficits fiscaux reportables des entités françaises du Groupe compte tenu des incertitudes pesant sur leur récupération brève échéance. Sur ces mêmes entités, le montant des impôts différés actifs sur différences temporaires a été limité au montant des impôts différés passifs comptabilisés.

La hausse du montant des impôts différés actifs par rapport au 31 décembre 2009 correspond à l'activation des impôts différés relatifs aux déficits reportables générés sur l'exercice par les entités du sous-groupe canadien Polycor.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale. Le tableau ci-dessous indique les montants avant compensation, le cas échéant :

	2010	2009 (* / **)	2009 publié
Actifs d'impôts différés :			
– Actifs d'impôts différés recouvrables à plus de 12 mois	4 498	3 369	3 369
– Actifs d'impôts différés recouvrables à moins de 12 mois	2 097	2 011	1 409
	6 595	5 380	4 778
Passifs d'impôts différés :			
– Passifs d'impôts différés recouvrables à plus de 12 mois	(4 615)	(4 131)	(4 131)
– Passifs d'impôts différés recouvrables à moins de 12 mois	(593)	(192)	(192)
	(5 208)	(4 323)	(4 323)

La variation brute des impôts différés au bilan consolidé est exposée ci-après :

	1 057	(574)	(574)
Au 1er janvier (solde net)			
Correction d'erreur (**)	(602)		
Différences de conversion	368	252	252
Impôts imputés au compte de résultat – activités poursuivies (note 29)	401	831	229
Impôts imputés au compte de résultat - activités abandonnées (note 6)	-	488	488
Impôts imputés directement en capitaux propres	163	59	59
Au 31 décembre (solde net)	1 387	1 057	455

Variation des impôts différés actifs et passifs par catégorie de différence temporelle

La variation des actifs et passifs d'impôts différés durant l'exercice, hors compensation à l'intérieur d'une même juridiction fiscale, est détaillée ci-après :

Actifs d'impôts différés :	Provisions	Conversion	Pertes fiscales	Autres	Total
Au 31 décembre 2008	1 636	163	1 750	842	4 391
(Débité) / crédité au compte de résultat	(301)	(56)	46	261	(50)
Imputé en capitaux propres	38	56		(48)	46
Différences de conversion	520	20	57	(206)	391
Au 31 décembre 2009	1 893	183	1 853	849	4 778
Correction d'erreur (**)				602	602
Au 31 décembre 2009 corrigé	1 893	183	1 853	1 451	5 380
Résultat 2009 déjà en réserves				(602)	(602)
(Débité) / crédité au compte de résultat	276		(22)	716	970
Imputé en capitaux propres	162		1		163
Différences de conversion	269	40	251	124	684
Au 31 décembre 2010	2 600	223	2 083	1 689	6 595

* Cf note 2.5 Changement de présentation

** Cf note 2.4 Correction d'erreur

Passifs d'impôts différés

	Amortissements dérogatoires fiscaux	Amortissements autres	Juste valeur du foncier stratégique	Provisions	Autres	Total
Au 31 décembre 2008	(2 700)	(5)	(1 184)	(491)	(585)	(4 965)
(Débité) / crédité au compte de résultat	(118)	2		259	624	767
Imputé en capitaux propres					14	14
Différences de conversion	(199)			(156)	216	(139)
Au 31 décembre 2009	(3 017)	(3)	(1 184)	(388)	269	(4 323)
(Débité) / crédité au compte de résultat	246	3		(150)	(668)	(569)
Imputé en capitaux propres	12			(14)	2	-
Différences de conversion	(269)			(1)	(46)	(316)
Au 31 décembre 2010	(3 028)	-	(1 184)	(553)	(443)	(5 208)

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12, les impôts différés actifs et passifs sont présentés séparément au bilan après une compensation réalisée au niveau de chaque groupe fiscal.

Impôts différés nets au bilan 2010 après compensation	Impôts différés bruts	compensation	Impôts différés nets
Impôts différés Actif	6 595	(2 897)	3 698
Impôts différés Passif	5 208	(2 897)	2 311

Impôts différés nets au bilan 2009 corrigés après compensation	Impôts différés bruts	compensation	Impôts différés nets
Impôts différés Actif	5 380	(685)	4 695
Impôts différés Passif	4 323	(685)	3 638

Impôts différés nets au bilan 2009 publié après compensation	Impôts différés bruts	compensation	Impôts différés nets
Impôts différés Actif	4 778	(685)	4 093
Impôts différés Passif	4 323	(685)	3 638

Les impôts différés imputés en capitaux propres au cours de l'exercice 2010 sont relatifs aux écarts actuariels sur engagements de retraite, eux-mêmes comptabilisés directement par capitaux propres en contrepartie de la provision correspondante au passif, et à la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie, elle-même également comptabilisée directement par capitaux propres.

Justification des impôts différés actifs constatés

	2010	2009
Impôts différés actifs non couverts par des impôts différés passifs mais dont la recouvrabilité a été jugée plus probable.	2 083	1 853
Total	2 083	1 853

Les € 2 083 milliers d'actifs d'impôts différés sont constitués de pertes fiscales chez Polycor dont la récupération a été estimée fortement probable.

Impôts différés actifs non constatés

Nature des différences temporelles	Total	Indéfinitement reportables
Déficits cumulés reportables (*)	8 062	8 062
Autres différences temporelles	-	-
Total	8 062	8 062

(*) Les entités françaises du groupe et Cominex SA ont cumulé depuis l'année 2004 des déficits fiscaux à hauteur de € 24 234 milliers qui correspondent à une économie d'impôt non comptabilisée de € 8 062 milliers.

26. Charges liées au personnel

	2010	2009 (* / **)	2009 publié
Traitements et salaires	(22 733)	(24 695)	(24 695)
Charges sociales	(7 047)	(5 857)	(5 857)
Participation, intéressement des salariés	(72)	(67)	(67)
Charges de retraite – régimes à prestations définies	(429)	(91)	(91)
	(30 281)	(30 710)	(30 710)

* Cf note 2.5 Changement de présentation

** Cf note 2.4 Correction d'erreur

Effectifs

Les effectifs du Groupe Rocamat s'élèvent à 752 personnes au 31 décembre 2010 (dont le groupe Polycor pour 332 personnes).

Les effectifs du Groupe Rocamat s'élèvent à 771 personnes au 31 décembre 2009 (dont le groupe Polycor pour 306 personnes).

27. Autres produits et charges opérationnels

Autres produits opérationnels

	2010	2009 (* / **)	2009 publié
Produits sur cessions d'actifs immobilisés (a)	2 120	2 716	2 716
Produits sur cessions des titres immobilisés	-	280	280
Reprise provision de charges de restructuration	222	23	23
Reprise de provision sur litige	-	222	222
Réévaluation de la juste valeur des contrats de couverture de change	-	-	1083
Reprise sur provision sur dépréciation des actifs immobilisés	7	80	80
Reprise sur provision sur dépréciation des stocks	19		
Reprise sur provision sur dépréciation des créances diverses	4		
Indemnité sur litige	426		
Autres produits	69		
Total	2 867	3 321	4 404

(a) dont produits de cession Soyaux pour € 575 milliers, Buxy pour € 100 milliers, et Vertou pour € 1 263 milliers.

Autres charges opérationnelles

	2010	2009 (* / **)	2009 publié
Pertes sur cessions d'actifs immobilisés	(384)	(867)	(867)
Pertes sur cession des titres immobilisés	-	(678)	(678)
Charges de restructuration	(846)	(1 561)	(1 561)
Provision pour charges de restructuration	(360)	(175)	(175)
Autres provision pour risques	(150)	-	-
Provision sur provision sur dépréciation des actifs immobilisés	(11)	-	-
Dépréciation non récurrente des actifs	-	(18)	(18)
Autres charges	(37)	(100)	(100)
Total	(1 788)	(3 399)	(3 399)

* Cf note 2.5 Changement de présentation

** Cf note 2.4 Correction d'erreur

Charges de restructuration

Ces charges correspondent principalement aux coûts de restructuration.

Indemnité sur litige

La Société ROCAMAT a perçu une indemnité de € 426 milliers à titre de dommages et intérêts sur le litige Tessi (prestataire informatique).

28. Résultat financier

Coût de l'endettement financier net	2010	2009	2009
		(* / **)	publié
Coût de l'endettement financier brut			
Charge d'intérêt	(3 187)	(2 632)	(2 632)
Résultat net de change	(132)	(94)	(94)
	(3 319)	(2 726)	(2 726)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Résultat de cession d'équivalents de trésorerie (VMP monétaires)	-	-	-
Total coût de l'endettement financier net	(3 319)	(2 726)	(2 726)

Autres produits financiers	2010	2009	2009
		(* / **)	publié
Rendement attendu des actifs de couverture des engagements de retraite	2	8	8
Gains de change financiers non liés à la dette	1 154	1 988	2 602
Désactualisation des autres provisions	-	50	50
Reprise provision immobilisations financières	20	58	58
Autres produits	45	73	73
Total autres produits financiers	1 222	2 177	2 791

Autres charges financières	2010	2009	2009
		(* / **)	publié
Actualisation des provisions pour engagements de retraite	(58)	(79)	(79)
Actualisation des autres provisions	(23)	(94)	(94)
Pertes de change financières non liées à la dette	-	(34)	(34)
Total autres charges financières	(81)	(207)	(207)
Autres produits et charges financiers	1 141	1 970	2 584

* Cf note 2.5 Changement de présentation

** Cf note 2.4 Correction d'erreur

29. Charge d'impôts sur le résultat

Le produit d'impôt sur les résultats se décompose comme suit :

	2010	2009	2009
		(* / **)	publié
Produit / (Charge) d'Impôt courant	(43)	1	1
Produit / (Charge) d'Impôts différés (note 25)	401	830	228
Impôts sur le résultat	358	831	229

* Cf note 2.5 Changement de présentation

** Cf note 2.4 Correction d'erreur

Le taux effectif d'impôts sur le résultat du Groupe est différent du taux applicable aux résultats de ROCAMAT SA en raison des éléments suivants :

	2010	2009	2009
		(* / **)	
Taux légal d'impôt de ROCAMAT SA	(33.3%)	(33.33%)	(33.33%)
- Effet des différences permanentes	8.48%	4.24%	4.24%
- Effet des écarts de taux	(7.83%)	14.45%	2.54%
- Déficit non activés	23.35%	29.32%	29.32%
- Déficit des exercices précédents désactivés	-	-	-
- Autres	1.29%	(0.28%)	(0.29%)
Taux effectif d'impôt	(8.04%)	14.40%	2.49%

* Cf note 2.5 Changement de présentation

** Cf note 2.4 Correction d'erreur

30. Dividendes par action

Il n'y pas eu de versement de dividendes en 2010 au titre de l'exercice 2009. Il ne sera pas proposé de distribution de dividendes à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires prévue le 30 juin 2011.

31. Actifs et passifs éventuels – Engagements

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

Dans le cadre habituel de ses activités, le Groupe a donné à des tiers des garanties d'un montant de € 1 943 milliers (2009 : € 2 160 milliers), par ailleurs des garanties financières de remise en état des carrières ont été données pour un montant de € 4 056 milliers (2009 : € 3 834 milliers).

Nantissements de titres par la société ROCAMAT SA au profit des établissements financiers :

- 3 675 parts Granit Industrie Snc
- 33 074 parts Rocamat Foncier Sci
- 374 500 parts Rocamat Pierre Naturelle Snc
- 89 000 parts La Pierre Foncière Sci
- 11 891 actions Lardet Sa

Hypothèque mobilière avec dépossession (soumise au droit canadien) portant sur 10% des titres de Polycor Inc.

Les emprunts bancaires sont garantis par des terrains, des constructions et des matériels outillages pour un montant de € 33 105 milliers dont € 12 028 milliers provenant de Rocamat et € 21 077 milliers de Polycor.

Les financements à court terme consentis lors du protocole signé le 25 mai 2009 sont garantis par un gage sans dépossession des stocks à hauteur € 4,2 millions mis en place en juillet 2009.

Investissements

Les acquisitions d'immobilisations engagées mais non encore réalisées à la date de clôture sont détaillées ci-après :

	2010	2009
Immobilisations corporelles	100	50
Immobilisations incorporelles	-	-
	100	50

32. Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé par la société Rocafin (enregistrée en France), qui détient 54.86% du capital de la Société, par la société Rocafin II (enregistrée en France) qui détient 26 % du capital de la société et par la société Rocafin III (enregistrée en France) qui détient 5,96% de la société. Le reliquat est détenu par le public.

i) Vente de biens et de services

	2010	2009
Vente de biens :		
- Rocafin	-	-
- Société mise en équivalence	-	-
Total	-	-
Vente de services :		
- Rocafin	8	1
- Société mise en équivalence	40	40
Total	48	41
	48	41

ii) Achat de biens et de services

	2010	2009
Achat de biens :		
- Rocafin	-	-
- Société mise en équivalence	-	-
Total	-	-
Achat de services :		
- Rocafin	492	1 253
- Société mise en équivalence	-	-
Total	492	1 253
	492	1 253

Les services sont habituellement négociés en régie et sont assortis d'une marge.
Les biens sont vendus aux tarifs pratiqués avec les parties non liées.

iii) Rémunération des principaux dirigeants

	2010	2009
Salaires et autres avantages à court terme	603	561
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Autres	-	-
Total	603	561

iv) Soldes de clôture liés à l'achat et la vente de biens et de services

	2010	2009
Créances sur les parties liées (note 16) :		
- Rocafin	-	-
- Société mise en équivalence	49	49
Total	49	49
Dettes envers les parties liées (note 23) :		
- Rocafin	252	62
- Société mise en équivalence	-	-
Total	252	62

v) Soldes de clôture liés aux emprunts et aux comptes courants

	2010	2009
Emprunts envers les parties liées (note 22) :		
- Compte courant Rocafin	3 516	4 048
- Emprunt Rocafin III	3 858	3 344
- Emprunt Rocafin	1 747	1 747
Total	9 121	9 139

vi) Prêts consentis à des parties liées

	2010	2009
Prêts consentis aux administrateurs et aux membres de la direction (et à leurs proches)	-	-
Prêts consentis aux entreprises associées :	-	-
Total des prêts consentis aux parties liées	-	-

33. Principaux cours de change

Les principaux taux de change appliqués hors zone euro sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Devise / EURO	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture
CAD Dollar canadien	1,3665	1,3322	1,5852	1,5128

34. Evènements post clôture

Il n'y a pas d'évènements significatifs postérieurs à la clôture du 31 décembre 2010.

JEAN-NOEL SERVANS

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rocamat

Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Rocamat

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Rocamat et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 6 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

Jean-Noël SERVANS

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Abily

Jean-François Nadaud

JEAN-NOEL SERVANS
5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rocamat

Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Rocamat, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans l'annexe aux comptes consolidés :

- La note 7.1 « Refinancement de l'exploitation et continuité d'exploitation » décrit l'hypothèse retenue pour arrêter les comptes en appliquant le principe de continuité d'exploitation.
- La note 2.4 « Correction d'erreur » décrit l'incidence sur les comptes comparatifs au 31 décembre 2009 d'une correction d'erreur relative au traitement comptable des contrats de change.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Sur la base des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous nous sommes assurés que l'annexe donne une information appropriée sur la continuité d'exploitation.
- Votre groupe procède à des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition selon les modalités décrites en notes 2.10 et 9 de l'annexe sur les dépréciations d'actifs non financiers, et constate, le cas échéant une dépréciation. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futurs et actualisés utilisés et à revoir les calculs effectués par votre groupe.
- Les notes 2.13 et 15 de l'annexe exposent les approches retenues par votre groupe pour l'évaluation des stocks. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ses estimations, et à revoir les calculs effectués par votre groupe.
- Les notes 2.7 et 11 de l'annexe exposent l'approche retenue par votre groupe pour l'évaluation des terrains stratégiques. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre groupe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 6 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

Jean Noël SERVANS

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Abily

Jean-François Nadaud

Comptes de la Société Mère ROCAMAT S.A.

1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'exercice, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1er janvier au 31 décembre.
Les notes ci-après font partie intégrante des comptes au 31 décembre 2010.

Toutes les sommes sont en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Les conventions générales comptables et les adaptations professionnelles ont été appliquées en référence à l'avis correspondant du Conseil National de la Comptabilité (D9 et PCG art. 531 - 1§1) dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les valeurs mobilières de placement détenues sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

"La société a opté pour la comptabilisation des frais liés aux opérations d'apport et de fusion en déduction des primes d'apport et de fusion, pour leur montant net d'impôt."

Les états financiers de la société ROCAMAT SA, maison mère du Groupe coté ROCAMAT (société cotée sur Euronext Paris, de Nyse Euronext , compartiment C), sont consolidés au sein du Groupe ROCAFIN.

2 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les banques ont renouvelé au 30 juin 2010 dans leur intégralité les financements court terme consentis pour un montant équivalent de 2 975 milliers d'euros. De même que les lignes de caution (marchés et remise en état des carrières) ont été renouvelées au 30 juin 2010 pour un montant équivalent de 8 251 milliers d'euros.

La société Rocamat a obtenu en date du 29 décembre 2010 un waiver pour la renonciation à la mise en application des ratios financiers au 31 décembre 2010.

Les comptes annuels ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité d'exploitation compte tenu des éléments cités ci-dessus, des perspectives d'activité pour 2011 et de l'hypothèse de pérennisation des financements et lignes de caution nécessaires à l'activité du Groupe.

3 - EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Il n'y a pas d'événements significatifs postérieurs à la clôture du 31 décembre 2010.

Bilan

en milliers d'€uros

Actif	31/12/2010	31/12/2009
Actif immobilisé	36 389,7	34 966,4
Immobilisations incorporelles	106,7	139,3
Immobilisations corporelles	3 288,2	3 481,4
Immobilisations financières	32 994,8	31 345,6
Actif circulant	1 689,2	3 253,2
Stocks et en-cours		
Clients et comptes rattachés	685,9	609,1
Autres créances et comptes de régularisation	997,9	2 399,0
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	5,4	245,2
Charges à répartir sur plusieurs exercices	262,6	292,5
Ecart de conversion actif		380,2
Total de l'actif	38 341,6	38 892,3

Passif	31/12/2010	31/12/2009
Capitaux propres	16 070,2	18 519,1
Capital	10 095,2	20 190,5
Primes d'émission, fusion, d'apport	12 015,6	12 479,8
Réserves	-3 684,8	-7 792,1
Résultat	-2 355,9	-6 359,1
Provisions pour risques & charges	2 540,4	3 025,1
Dettes	19 731,0	17 348,1
Emprunts et dettes financières	7 967,9	8 395,5
Fournisseurs et comptes rattachés	547,1	272,6
Autres dettes et comptes régularisation	11 216,0	8 680,0
Total du passif	38 341,6	38 892,3

Compte de résultat

Classement des charges et produits par nature

	en milliers d'€uros	
	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires	3 998,0	4 143,8
Autres produits d'exploitation	372,8	218,1
Achats consommés	-1 516,9	-2 579,2
Charges de personnel	-1 814,6	-1 887,9
Autres charges d'exploitation	-4,6	-0,2
Impôts et taxes	-104,3	-101,2
Dotations aux amortissements et provisions	-382,7	-326,5
Résultat d'exploitation	547,7	-533,3
Opérations en commun	-4 154,2	-7 190,0
Charges et produits financiers	121,6	427,8
Résultat courant	-3 484,9	-7 295,4
Charges et produits exceptionnels	1 129,0	950,9
Résultat avant impôts	-2 355,9	-6 344,5
Impôts sur les résultats		-14,6
Résultat net	-2 355,9	-6 359,1
<i>Résultat par action en euros</i>	<i>-0,23</i>	<i>-0,63</i>

Annexes au bilan

Immobilisations corporelles et incorporelles

	<i>en début d'exercice</i>	<i>Augmenta tions</i>	<i>diminutions</i>	<i>Reclasse ment</i>	<i>en fin d'exercice</i>
Valeurs brutes					
Frais d'établissement					
Logiciels	338,0		0,4		337,6
Immobilisations incorporelles en cours					
Terrains					
- Terrains nus	1 581,6	2,7	6,6		1 577,6
- Terrains cessibles	208,0				208,0
- Terrains de carrières autorisés	1 196,8	1,3	1,3		1 196,8
- Terrains bâtis industriels	427,8		61,3		366,5
- Aménagement des terrains de carrières	152,4				152,4
- Gisements, droits d'extraction					
- Réserves Foncières					
- Dégradation immédiate sur remise en état des sites de carrières	302,7		15,1		287,5
Total terrains	3 869,3	4,0	84,3		3 788,9
Constructions	5 578,3				5 578,3
Agencements sur constructions	2 351,5		61,8		2 289,7
Installations techniques, matériel et outillage	2 226,5		46,3		2 180,1
Matériel de transport	33,6		22,6		11,0
Matériel et mobilier de bureau	230,0		2,4		227,5
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	0,4				0,4
(1)	14 627,6	4,0	217,9		14 413,6
Amortissements					
Frais d'établissement					
Logiciels	198,7	32,6	0,4		230,9
Immobilisations corporelles					
- Sols de carrières	673,5	6,7			680,3
- Dégradation immédiate sur remise en état des sites de carrières	231,0	18,8	21,7		228,2
- Constructions	4 968,3	45,6			5 013,9
- Agencements sur constructions	2 543,4	9,6	61,8		2 491,1
- Installations techniques, matériel et outillage	2 128,3	53,8	46,3		2 135,8
- Matériel de transport	33,6		22,6		11,0
- Matériel et mobilier de bureau	230,0		2,4		227,6
(2)	11 006,8	167,2	155,3		11 018,7
Valeur nette	(1) - (2)	3 620,8			3 394,9

<i>Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production, à l'exception de celles qui ont été réévaluées dans le cadre de la réévaluation légale de 1976.</i>	Immobilisations	taux annuel d'amortissement
<i>Lorsqu'un terrain de carrière est mis en exploitation, sa valeur au bilan est scindée entre le sol ou le tréfonds et le gisement (le terme de tréfonds désignant le sous-sol sans le sol).</i>	. Logiciels immobilisés	de 25 à 100%
<i>Sur l'ensemble des terrains, seuls les sols de carrières s'amortissent et ceci au prorata de la superficie extraite. L'amortissement est calculé (sauf pour les terrains) suivant le mode linéaire principalement fondé sur la durée d'usage des différentes catégories d'immobilisations, aux taux annuels ci-après :</i>	. Sols de carrières	Au prorata de la superficie extraite
	. Constructions non spécifiques	5%
	. Autres constructions . Agencements . Installations techniques	au même taux que le matériel utilisé
	. Matériel et outillage . Autres immob. corporelles	de 12 à 33 1/3 %

Immobilisations financières

	en début d'exercice	augmentations	diminutions	en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Participations	24 609,9	350,4	144,3	24 816,0
Participations usufruit/nue propriété	122,0			122,0
Autres titres immobilisés	1,5			1,5
Prêts rattachés à des participations	7 050,0	1 225,6		8 275,6
Prêts 1% construction	25,3	5,7	11,7	19,3
Autre immobilisations financières	8,0			8,0
(1)	31 816,8	1 581,7	156,0	33 242,4
Provisions pour dépréciation				
Participations	349,2		223,6	125,5
Autres titres immobilisés	122,0			122,0
Dépôts et cautionnements				
(2)	471,2		223,6	247,6
Valeurs nettes (1) - (2)	31 345,5			32 994,8

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition définitif hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité de l'entreprise. Cette valeur d'utilité tient compte notamment de la quote part de situation nette comptable détenue dans la filiale augmentée des plus-values latentes identifiables sur les actifs immobilisés et des perspectives de rentabilité et de développement des filiales.

Créances	Montant brut	Degré de liquidité	
		un an au plus	plus d'un an
Actif immobilisé			
Prêts rattachés à des participations	8 275,6		8 275,6
Prêts	19,3		19,3
Autre immobilisations financières	8,0		8,0
Sous total actif immobilisé	8 302,9		8 302,9
Actif circulant			
Créances sur clients	21,6	21,6	
Créances clients sur filiales commerciales IG	664,4	664,4	
Créances sur cession terrains			
TVA à récupérer	51,6	51,6	
Créances sur l'état (IS)			
Personnel et comptes rattachés	0,3	0,3	
Comptes courants sur filiales commerciales	853,1	853,1	
Redevances carrière à recevoir			
Divers	80,1	80,1	
Charges constatées d'avance	32,4	32,4	
Sous total actif circulant	1 703,5	1 703,5	
Total créances	10 006,4	1 703,5	8 302,9

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et dépréciées selon le risque encouru. Les créances libellées en monnaie étrangère sont actualisées au cours du 31 décembre. Les pertes résultant de ces conversions donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques.

Ecart de conversion actif

	<i>en début d'exercice</i>	<i>augmentations</i>	<i>diminutions</i>	<i>en fin d'exercice</i>
sur prêt Polycor (*)	379,6		-379,6	0,0
sur dettes fournisseurs	0,6		-0,6	0,0
	380,2	0,0	-380,2	0,0

(*) Le prêt à la filiale Polycor a été contracté en dollars canadiens, un écart de change est comptabilisé selon le taux de change à la clôture de chaque exercice.

Variation des capitaux propres						
	Capital	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserves	Résultat	Provision Réglemen tées	Total des capitaux propres
Au 31/12/08 (après répartition du résultat de l'exercice 2007)	20 190,5	12 479,8	-1 203,6	-6 929,6	589,7	25 126,8
Mouvements de l'exercice			-6 929,6	6 929,6	-248,6	-248,6
Résultat net de l'exercice				-6 359,1		-6 359,1
Distribution de dividendes						
Au 31/12/09	20 190,5	12 479,8	-8 133,3	-6 359,1	341,2	18 519,1
Mouvements de l'exercice			-6 359,1	6 359,1	-93,0	-93,0
Réduction du capital	-10 095,2	-464,2	10 559,4			
Résultat net de l'exercice				-2 355,9		-2 355,9
Distribution de dividendes						
Au 31/12/2010	10 095,3	12 015,6	-3 933,0	-2 355,9	248,2	16 070,2

Une réduction de capital d'un montant de 10 095 237 € a été effectuée par voie de réduction de la valeur nominale des actions de 2 € à 1 € par décision du Conseil d'Administration du 15 septembre 2010.

Au 31 décembre 2010, il est constitué de 10 095 237 actions ordinaires.

Actions gratuites

L'assemblée générale des actionnaires de la société Rocamat SA en date du 30 juin 2010 :

- (i) a autorisé le Conseil d'Administration, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, à procéder en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions ordinaires existantes ou à émettre dans la limite d'un plafond global de 10% du capital au profit des salariés des la Société ou des sociétés liées à celle-ci au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce ; et
- (ii) a expressément délégué au Conseil d'Administration, conformément à l'article L.225-129-2 du Code de commerce, sa compétence à l'effet de décider d'augmenter le capital social par voie d'émission d'un nombre maximum de 500.000 actions nouvelles par l'incorporation au capital d'une somme prélevée sur le poste « Primes d'Émissions », en une ou plusieurs fois, aux époques que le Conseil d'Administration déterminera à l'effet d'attribuer des actions gratuites.

C'est dans ce cadre que le Conseil d'Administration de la société a décidé, lors de sa réunion du 15 septembre 2010, d'attribuer aux salariés de la société Rocamat SA et de Rocamat Pierre Naturelle, Granit-Industrie, Lardet et Lithos Pierre Naturelle quatre cent soixante-quatre mille deux cent dix-huit (464.218) actions et a arrêté les termes du règlement applicable au plan d'attribution gratuite d'actions.

Le Conseil d'Administration a en particulier décidé que l'attribution de ces actions ne deviendra définitive qu'au terme d'une période d'acquisition d'une durée de deux ans à compter du 15 septembre 2010, et sous réserve que les salariés bénéficiaires demeurent, à l'expiration de cette période de deux ans, liés à la société ou l'une de ses filiales en qualité de salarié par un contrat de travail en vigueur.

Au 31 décembre 2010, le nombre de droits de vote correspondants aux actions émises est de 10 105 576.

Au 31 décembre 2010, il n'existe aucun instrument dilutif.

Provision pour risques et charges					
	31/12/2009	dotations	reprises		31/12/2010
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour risques					
Litiges clients					
Litiges personnel	25,3		25,3		
Pertes de change (a)	380,2		380,2		
Prov. pour risque URSSAF		7,1			7,1
Provision risques IG	200,0				200,0
(1)	605,5	7,1	405,5		207,1
Provisions pour charges					
Réaménagement des sites de carrières (b)	2 217,8	104,4	223,3		2 098,9
Indemnités de départ en retraite du personnel (c)	193,3	32,1			225,4
Médaille du travail	8,6	0,5			9,1
(2)	2 419,7	136,9	223,3		2 333,3
Total (1 + 2)	3 025,2	144,0	628,8		2 540,4

(a) La provision perte de change est en très grande partie liée au prêt avec notre filiale canadienne Polycor.

(b) La provision de réaménagement des sites de carrières est calculée selon le niveau de dégradation réelle à la clôture de l'exercice. Le montant de la provision a été estimé en fonction des contraintes de remise en état de chaque site, et révisé chaque année. La reprise de provision correspond aux dépenses effectuées dans l'année dans le cadre de la remise en état des carrières.

(c) Engagements de retraite et médaille du travail :

Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante :

Valeur actuelle des engagements	: 234
Juste valeur des actifs du régime	: -
Déficit	:
Coût des services passés non reconnus	: -
Passif inscrit au bilan	: 234

Une dotation aux provisions pour IDR a été comptabilisée à hauteur de 32,6k€.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 4,75 %

Rendement attendu des actifs de régime de retraite : 4,0 %

Taux d'inflation : 2,0 %

Taux d'augmentation future des salaires : 3.0 % pour les cadres,
2.5 % pour les non cadres

Tables de mortalité : INSEE (TH/TF 2004-2006)

Age de départ à la retraite :

Date de naissance	Cadres	Non Cadres
Antérieure au 01/01/1950	62 ans	60 ans
A compter du 01/01/1950	64 ans	62 ans

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	en début d'exercice	coût engagé	amortissement	en fin d'exercice	répartition prévue	
					un an au plus	plus d'un an
Frais émission d'emprunt	292,5		29,9	262,6	56,0	206,6

Les comptes de régularisation incluent les frais d'émission d'emprunts pour 262,6K€. Ils sont étalés en fonction des caractéristiques de remboursement des emprunts (échéance 31/12/2013).

Dettes	Degré d'exigibilité			
		un an au plus	plus d'un an et	plus de 5 ans
			5 ans au plus	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	6 032,2	1 475,8	4 556,4	
Emprunts et dettes financières divers	1 935,7	188,7	1 747,0	
Total des dettes financières	7 967,9	1 664,5	6 303,4	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269,1	269,1		
Dettes sur filiales commerciales	278,1	278,1		
Dettes fiscales et sociales	855,0	855,0		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes : redevances de carrières	57,7	57,7		
dettes vis-à-vis des associés	9 500,6		9 500,6	
divers	215,2	215,2		
	19 143,6	3 339,6	15 804,0	

Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit				
	01/01/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2010
Emprunt refinancement BESV (1)	6 549,0	35,7	773,7	5 811,0
Intérêts courus sur emprunts BESV	19,5	15,7	19,5	15,7
Soldes créditeurs de Banque	66,4	205,5	66,4	205,5
Intérêts courus sur soldes créditeur de banques				
	6 634,9	256,9	859,6	6 032,2

(1) Emprunt rémunéré au taux EURIBOR 3M +2,5 % (partie cash) + une marge de 0,5% capitalisée annuellement et payable à l'échéance du prêt.

Selon le protocole de conciliation signé en mai 2009, un remboursement de 565 k€ a été effectué ainsi qu'un remboursement anticipé de 209 k€ a été prélevé sur la cession de Lérouville et de Buxy.

Position de couverture de taux

La société ROCAMAT a souscrit :

- Un Swap de taux départ 18 janvier 2008 échéance 18 janvier 2010 au taux de 4,06%.
- Un Swap de taux départ 26 novembre 2007 échéance 26 novembre 2010 au taux de 4,16%.

Covenants et garanties :

La société Rocamat a obtenu en date du 29 décembre 2010, un waiver de la BESV avec l'accord de la majorité des prêteurs senior qui renoncent à la mise en application de l'article 13.2 (b) du contrat de prêt senior conclu le 27 juillet 2005, soit l'exigibilité anticipée du prêt constituée par le non respect des ratios financiers déterminés sur la base des comptes consolidés clos au 31 décembre 2010.

Charges à payer		Produits à recevoir	
incluses dans divers postes du passif		inclus dans divers postes de l'actif	
Intérêts courus	15,7	Intérêts courus rattachés à des participations	1 362,7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103,5	Divers	63,0
Dettes sur filiales commerciales	278,1		
Dettes fiscales et sociales	311,1		
Autres dettes	18,9		
	727,3		1 425,7

Annexe au compte de résultat

ROCAMAT SA n'a pas d'activité industrielle ou commerciale et par conséquent, ses revenus sont composés essentiellement des redevances facturées à ses filiales pour des prestations de location gérance du fond de commerce et des frais d'assistance administratives et commerciales.

La société reçoit en outre sa part du résultat annuel, positif ou négatif, des filiales à statut de société en nom collectif ou de société civile qui, selon une disposition de leurs statuts, répartissent automatiquement leur résultat entre leurs associés dès la date de clôture de chaque exercice.

Chiffre d'affaires	31/12/2010	31/12/2009
Redevance de location-gérance	920,0	682,8
Prestations de management fees	3 013,5	2 204,6
Commissions cash pooling	24,0	24,0
Refacturation prestations de Rocafin		880,8
Refacturation d'autres prestations		
Refacturation de coûts de redevances fortages	40,5	351,6
TOTAL	3 998,0	4 143,8
Opérations en commun	31/12/2010	31/12/2009
Rocamat Pierre Naturelle	-4 396,8	-7 455,0
Granit Industrie	-250,3	-358,6
La Pierre Foncière	215,0	225,3
Rocamat Foncier	278,0	398,4
TOTAL	-4 154,1	-7 189,9
Charges et produits exceptionnels	31/12/2010	31/12/2009
Produits des cessions d'actifs (a)	1 110,5	936,9
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-67,9	-221,2
Autres produits exceptionnels en capital		
Mali net de rachat d'actions		-66,6
Amortissements dérogatoires	93,0	248,6
Provision IFA		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-11,2	-27,1
Prov. dépréciation éléments d'actifs		
Reprise provision dépréciation éléments d'actifs	4,6	80,3
TOTAL	1 129,0	950,9

(a) Les produits des cessions d'actifs correspondent à des cessions des actifs non stratégiques et comprennent essentiellement la cession de l'établissement de Vertou pour 980 K€.

Amortissements et provisions	31/12/2010	31/12/2009
Amortissements des immobilisations	-197,1	-249,9
Provision pour risques et charges	-7,1	
Provision créances intragroupe	-48,1	-18,7
Provision sur litiges personnel		-12,0
Provision pour remise en état des sols	-97,8	-10,7
Provision pour indemnités départ en retraite	-32,1	-34,2
Provision médaille du travail	-0,5	-1,0
TOTAL	-382,7	-326,5
Autres produits d'exploitation	31/12/2010	31/12/2009
Reprise provision pour remise état des sols	223,3	16,3
Reprise provision indemnité départ à la retraite		
Reprise provision dépréciation créances	3,5	
Reprise provision sur litiges clients		40,0
Reprise provision sur litiges personnel	25,2	22,5
Transfert de charges sur frais d'émission d'emprunt		
Revenus des locations	120,3	132,2
Revenus divers	0,5	7,1
TOTAL	372,8	218,1
Résultat financier	31/12/2010	31/12/2009
Revenus sur participation en usufruit	24,0	64,3
Produits nets d'intérêts sur compte courant des filiales	-237,2	211,1
Produits nets d'intérêts sur prêt à Polycor	276,7	150,9
Produits nets d'intérêts sur couverture de taux	-84,6	-97,5
Produits divers	1,8	
Reprise nette de provision perte de change	380,2	985,4
Reprise nette de provision titres immobilisés	223,6	-150,1
Reprise nette de provision dépréciation d'actions propres		54,6
Gain et perte de change		
Produits sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,5
Dotations sur amortissement des participations en usufruit		-13,8
Provision pour risque sur filiale		-200,0
Charges d'intérêts sur compte courant et emprunt d'associé	-203,5	-262,5
Charges d'intérêts sur emprunt	-240,5	-290,6
Charges d'intérêts sur découverts et sur spot	-19,0	-24,4
	121,6	427,8
Impôt sur les sociétés	31/12/2010	31/12/2009
Impôts sur les résultats		-14,6
TOTAL		-14,6

Informations hors bilan		
Effectif fin d'exercice	31/12/2010	31/12/2009
Cadres	17	19
Etams	12	12
	29	31
Engagements donnés et reçus	31/12/2010	31/12/2009
Engagements donnés		
Auprès d'établissements financiers	3 944,5	3 286,3
Total	3 944,5	3 286,3
Engagements reçus		
Abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune	-	-
Total		
<p>Il n'a pas été omis d'engagements significatifs selon les normes comptables en vigueur ou qui pourrait le devenir dans le futur (COB BM n° 375 - janvier 2003).</p> <p>Les emprunts bancaires sont garantis par des hypothèques portant sur des terrains, des constructions à hauteur de 12 028 K€.</p>		
<p>Nantissements de titres au profit des établissements financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 675 parts Granit Industrie Snc - 33 074 parts Rocamat Foncier Sci - 374 500 parts Rocamat Pierre Naturelle Snc - 89 000 parts La Pierre Foncière Sci - 11 891 actions Lardet Sa 		

Entreprises liées		
(sociétés consolidées par intégration globale)	31/12/2010	31/12/2009
Postes de l'actif		
Participations	24 690,4	24 260,7
Prêts rattachés à des participations	8 275,6	7 050,0
Créances clients et comptes rattachés	664,4	592,9
Créances compte courant sur filiales	3 795,2	1 799,7
	37 425,6	33 703,3
Postes du passif		
Pertes de changes		380,2
Provisions pour risques IG	200,0	200,0
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	278,1	187,4
Avoirs sur comptes clients		
Dettes vis-à-vis de sociétés apparentées	2 945,6	2 083,7
	3 423,7	2 851,3

Droit à la formation individuelle

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

Dans le prolongement de la loi, un accord interbranche a été signé en 2004 au sein de l'UNICEM prenant effet à compter du 1er juin 2006.

Les actions de formation 2010 ont donné lieu à l'utilisation de 21 heures au titre du DIF.

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF est de 2345 heures au 31 décembre 2010.

Filiales et participations

toutes sommes en milliers d'euros

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances	Cautions	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat avant transfert aux associés
				brute	nette				
Filiales (détenues à plus de 50%)									
GRANIT INDUSTRIE 100 Rue Puissant 59460 Jeumont SIREN : 329643746	56,0	97,8	100,00	56,0	56,0	685,5		1 763,4	-249,6
ROCAMAT Pierre Naturelle 58, quai de la marine 93450 L'Ile-St-Denis SIREN : 304951965	5 709,2	2 123,2	100,00	5 709,2	5 709,2	-1 705,1		39 939,7	-4 701,8
POLYCOR INC. 139 Rue Saint Pierre Quebec City (GIK 8B9) CANADA	15 866,2	1 217,0	100,00	16 106,0	16 106,0	8 275,6		2 096,6	-16,7
LA PIERRE FONCIERE 58, quai de la marine 93450 L'Ile-St-Denis SIREN : 414715391	1 356,8		100,00	1 500,0	1 500,0	-582,0		199,7	215,1
LARDET SA 10, rue des Carrières 21190 Chassagne Montrachet SIREN : 515720126	457,5	541,0	100,00	1 185,1	1 078,7	-1 128,1		478,2	105,1
Participations (de 10 à 50%)									
Société civile ROCAMAT FONCIER 58, quai de la marine 93450 L'Ile-St-Denis	504,2		47,69	240,5	240,5	742,5		51,3	582,9
STE CARRIERES DES HAIES 58, quai de la marine 93450 L'Ile-St-Denis	38,1	-56,8	50,00	19,1		167,5			-48,1
Autres filiales et participations				122,1	0,1				
Total des filiales et participations				24 937,9	24 690,4				

JEAN-NOEL SERVANS

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rocamat

Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Rocamat, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe qui décrit l'hypothèse retenue pour arrêter les comptes en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Sur la base des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société et la continuité d'exploitation.
- Les principes de valorisation et de dépréciation des titres de participation sont définis dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe. Nous nous sommes assurés que les approches retenues étaient fondées sur des hypothèses cohérentes avec les données prévisionnelles issues des plans établis par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces informations, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 6 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes Jean-Noël SERVANS

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Abily

Jean-François Nadaud

JEAN-NOEL SERVANS

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rocamat

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

1. Avec la société Rocafin S.A.S.

Personne concernée

M. Philippe Karmin, président du directoire de la société Rocafin S.A.S. et président-directeur général de votre société.

Nature et objet

Par autorisation du conseil d'administration du 30 avril 2010, un avenant à la convention d'assistance de direction générale, juridique, commerciale, financière et comptable du 10 novembre 2005 a été établi avec la société Rocafin S.A.S.

Modalités

Au titre de cette convention, la société Rocafin S.A.S. a refacturé à votre société pour l'exercice 2010 un montant de € 491.943.

2. Avec la société Rocamat Pierre Naturelle S.N.C.

Personne concernée

M. Philippe Karmin, gérant de la société Rocamat Pierre Naturelle S.N.C. et président-directeur général de votre société.

Nature et objet

Par autorisation du conseil d'administration du 30 avril 2010, un avenant aux contrats de location-gérance datés de 1997 et modifiés en 1999 avec la société Rocamat Pierre Naturelle S.N.C. a été conclu.

Modalités

Au cours de l'exercice 2010, il a été facturé au titre de la convention de location-gérance € 920.000.

3. Avec des sociétés du groupe, filiales de votre société : Rocamat Pierre Naturelle S.N.C., Granit Industrie S.N.C., Lardet S.A., Lithos Pierre Naturelle, Rocamat Foncier et La Pierre Foncière

a) Convention d'assistance

Personne concernée

M. Philippe Karmin, gérant des filiales et président-directeur général de votre société.

Nature et objet

Par autorisation du conseil d'administration du 30 avril 2010, un avenant à la convention d'assistance dit de « management fees » entre votre société et diverses sociétés du groupe, couvrant des prestations de direction générale et des services centraux, regroupé au sein de votre société.

Modalités

Le montant de ces facturations relatives à l'exercice 2010 s'élève à € 3.013.540.

b) Convention multilatérale de trésorerie

Personne concernée

M. Philippe Karmin, gérant des filiales et président-directeur général de votre société.

Nature et objet

Par autorisation du conseil d'administration du 30 avril 2010, un avenant à la convention multilatérale de trésorerie du 2 janvier 2006. Le processus de centralisation consiste dans le nivellement quotidien des soldes créditeurs et débiteurs des comptes courants centralisés vers le compte centralisateur.

Modalités

A ce titre, votre société a facturé à ses filiales des commissions de cash pooling au cours de l'exercice, pour un montant de € 24.000.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Avec la société Rocafin III S.A.S.

Nature et objet

Suite au protocole de conciliation du 25 mai 2009 homologué par le tribunal de commerce de Bobigny en date du 2 juin 2009 et en vue de la restructuration de la dette du groupe de votre société, une convention de compte courant a été mise en place pour un montant de € 1.500.000, lequel est rémunéré au taux d'intérêt de 13 % par an.

Modalités

Le montant des intérêts comptabilisés en charges au cours de l'exercice 2010 s'élève à € 212.702.

2. Avec la société Polycor Inc.

Nature et objet

Un prêt a été octroyé par votre société à sa filiale Polycor Inc. suite à l'augmentation de capital de votre société autorisée par le conseil d'administration du 18 septembre 2007.

Ce prêt s'élève à € 8.275.629 au 31 décembre 2010.

Modalités

Le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de l'exercice 2010 s'élève à € 276.739.

3. Avec des sociétés du groupe, filiales de votre société : Rocamat Pierre Naturelle S.N.C., Granit Industrie S.N.C., Lardet S.A., Lithos Pierre Naturelle, Rocamat Foncier et La Pierre Foncière

Nature et objet

Par autorisation des conseils d'administration des 18 mai 2006, 11 octobre 2007, 21 mai 2008, 7 mai 2009 et 30 avril 2010, votre société a donné au président-directeur général le pouvoir de donner des cautions, avals ou garanties au nom de votre société au profit de ses filiales, dans la limite d'un montant global de € 7.000.000, sans limite de durée et sans limite individuelle d'engagement.

4. Avec la société Rocamat Pierre Naturelle S.N.C.

Nature et objet

Par autorisation du conseil d'administration du 31 août 2005, votre société est caution pour un montant maximal de € 11.200.000 de la société Rocamat Pierre Naturelle S.N.C. dans le cadre du contrat de prêt conclu le 27 juillet 2005 par la société Rocafin S.A.S. avec la Banque Esperito Santo de la Vénétie.

5. Avec la société Rocafin S.A.S.

a) *Caution*

Nature et objet

Par autorisation du conseil d'administration du 31 août 2005, la société Rocafin S.A.S. est caution de votre société afin de garantir le paiement et le remboursement des sommes dues par votre société dans le cadre du contrat de prêt conclu le 27 juillet 2005 par la société Rocafin S.A.S. avec la Banque Esperito Santo de la Vénétie.

b) *Convention de prêt*

Nature et objet

Par autorisation du conseil d'administration du 27 octobre 2005, la société Rocafin S.A.S. a consenti à votre société un prêt de € 841.000, productif d'intérêts à compter du 1^{er} janvier 2006.

Par ailleurs, suite à la fusion par absorption de la société Promopierre le 10 août 2007, le contrat de prêt qui lui avait été consenti par la société Rocafin S.A.S. pour € 906.000 a été transféré à votre société.

Modalités

Le montant des intérêts comptabilisés en charges au cours de l'exercice 2010 s'élève à € 51.801.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 6 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes Jean-Noël SERVANS

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Abily

Jean-François Nadaud

JEAN-NOEL SERVANS

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rocamat

Exercice clos le 31 décembre 2010

**Attestation des commissaires aux comptes
sur le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées**

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le document ci-joint et s'élevant à € 378.122 (trois cent soixante-dix-huit mille cent vingt-deux euros), est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 6 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

Jean-Noël SERVANS

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Abily

Jean-François Nadaud